

20



RESULTATS ANNUELS



18

Résultats annuels 2018

SOMMAIRE

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE AU 31 DECEMBRE 2018	2
II. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ	
1. Activités du Groupe	3
2. Analyse des résultats annuels consolidés	4
3. Situation financière et trésorerie.....	7
4. Facteurs de risques et incertitudes	8
III. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2018	
Comptes de résultats consolidés	10
Résultat global consolidé	12
Situations financières consolidées	14
Tableaux de flux de trésorerie consolidés.....	16
Variations des capitaux propres consolidés.....	18
Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018	19
IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2018	95

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

AU 31 DECEMBRE 2018

Conseil de Surveillance

PRESIDENT

M. Louis GALLOIS

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Geoffroy ROUX DE BEZIEUX (Vice-Président et membre référent)

ETABLISSEMENTS PEUGEOT FRERES, représentée par Mme Marie-Hélène PEUGEOT RONCORONI, (Vice-Président au sens du Pacte d'actionnaires)

DONGFENG MOTOR (HONG KONG) INTERNATIONAL CO. LTD., représentée par M.LI Shaozhu (Vice-Président au sens du Pacte d'Actionnaires)

Mme Catherine BRADLEY

Mme Pamela KNAPP

M. Christian LAFAYE (membre représentant les salariés)

Mme Helle KRISTOFFERSEN

BPIfrance Participations, représentée par Mme Anne GUERIN (Vice-Président au sens du Pacte d'actionnaires)

M. AN Tiecheng

Lion Participations, représentée par M. Daniel BERNARD

FFP, représentée par M. Robert PEUGEOT

M. Henri Philippe REICHSTUL

Mme Bénédicte JUYAUX (membre représentant des salariés actionnaires)

CENSEURS

M. Frédéric BANZET

M. Alexandre OSSOLA

M. LV HAITAO

Directoire

PRÉSIDENT

M. Carlos TAVARES

AUTRES MEMBRES DU DIRECTOIRE

M. Maxime PICAT

M. Jean-Christophe QUEMARD

II. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

1. ACTIVITES DU GROUPE

1.1. Aperçu des activités commerciales

Nouveau record en 2018 avec 3,9M de véhicules vendus et une hausse des ventes mondiales de 6,8% :

- **Volumes en hausse pour la 5e année consécutive, avec un renforcement du pricing power, dans un contexte de vents contraires économiques et géopolitiques**
- **La Core Model Strategy porte ses fruits : succès des nouveaux lancements et leadership européen sur le marché des Véhicules Utilitaires Légers**

Cette croissance rentable, qui atteint près de 3 878 000 véhicules vendus, a été soutenue par l'offensive produits du Groupe PSA marquée par plus de 70 lancements régionaux en deux ans, le déploiement de la Core Model Strategy orientée clients et l'engagement du réseau commercial.

- Les modèles du Groupe PSA se sont classés parmi les finalistes des plus prestigieux concours automobiles chaque année depuis 2014. Ils ont été récompensés en 2018 par les prix « Van of the Year 2019 » d'IVOTY (Peugeot Partner, Citroën Berlingo Van et Opel/Vauxhall Combo) et « Best Buy Car of Europe 2019 » d'AUTOBEST (Citroën Berlingo Van, Opel/Vauxhall Combo Life et Peugeot Rifter), dans le sillage du Citroën C3 Aircross l'année dernière. La Core Technology du Groupe PSA a elle aussi été distinguée avec le prix du Moteur international de l'Année pour la 4e année consécutive pour le moteur essence 3 cylindres Turbo PureTech (110 et 130 chevaux).
- Les modèles SUV du Groupe PSA sont un succès, porté par les Peugeot 2008, 3008¹, 5008 (marque leader en Europe), les Citroën C3 Aircross², C3-XR, C5 Aircross, DS 7 Crossback, et les Opel/Vauxhall Crossland X, Mokka X et Grandland X. Cette dynamique va se poursuivre en 2019, avec des lancements majeurs pour l'ensemble des marques.
- Le Groupe a annoncé son offensive électrique pour toutes les marques, avec les premiers modèles PHEV³ et EV⁴ disponibles pour les clients dès 2019, en commençant par la marque DS.

Le Groupe PSA a battu un nouveau record de ventes pour les VUL : 564 147 unités vendues, en hausse de 18,3%.

- Le Groupe PSA a renouvelé ses gammes fourgons compacts en 2016 puis ses fourgonnettes en 2018 et a renforcé sa position de leader en Europe sur tous les sous-segments : près d'un acheteur de VUL sur quatre porte aujourd'hui son choix sur un modèle du Groupe.
- L'offensive VUL du Groupe a posé les bases de sa croissance internationale, avec le lancement réussi de la production du Peugeot Expert et du Citroën Jumpy en Eurasie, et les débuts très prometteurs d'une vaste gamme de produits et services VUL à destination des clients d'Amérique latine.

Europe⁵ : changement d'échelle avec 17,1% de part de marché

Le Groupe PSA a pleinement profité de son excellente gestion du déploiement de la nouvelle norme WLTP pour prendre une longueur d'avance sur la concurrence au 3eme trimestre. Sa part du marché atteint 17,1% en fin d'année 2018, en hausse de 3,8 points, grâce aux marques Peugeot et Citroën, qui affichent les meilleures progressions de ventes en 2018 du top des 10 marques en Europe, avec près de 5 % pour chacune.

Peugeot confirme sa dynamique : leader SUV en Europe, numéro 1 en Espagne et numéro 1 en France sur les marchés B2C et B2B véhicules particuliers. Citroën atteint son meilleur niveau de ventes des 7 dernières années. DS Automobiles progresse significativement avec une hausse de 6,7% de ses ventes, grâce au lancement de DS7 Crossback. Opel/Vauxhall poursuit son offensive produits avec la famille X.

Le Groupe PSA fait mieux que le marché et s'améliore dans tous les principaux pays : France (+2,6 pt), Espagne (+4,2 pt), Italie (+3,9 pt), Royaume-Uni (+4,8 pt) et Allemagne (+3,7 pt).

Moyen-Orient – Afrique : le Groupe reste offensif dans un contexte régional mouvementé.

Malgré de forts vents contraires, dus principalement à la suspension de l'activité en Iran⁶ et à un fléchissement du marché turc, la part de marché du Groupe PSA a progressé au Maroc (+1,7 pt), en Tunisie (+1 pt) et en Égypte (+3,1 pt). Le Groupe reste leader sur le marché des Départements d'Outre-Mer.

L'emprise industrielle régionale est en cours de déploiement, avec comme étape majeure le début de la production sur le site de Kenitra (Maroc) en 2019.

¹Peugeot 4008 en Chine

²C4 Aircross en Chine

³PHEV: Plug-in Hybrid Electric Vehicle

⁴EV : Electric Vehicle

⁵Chiffres PCDOV

⁶Iran : les ventes de véhicules fabriqués en Iran ne sont plus comptabilisées dans les ventes mondiales consolidées depuis le 1er mai 2018.

Chine & Asie du Sud-Est : le Groupe PSA s'emploie à traiter la situation en Chine et prépare son offensive commerciale en Asie du Sud Est.

Dans un marché chinois des voitures particulières en recul de -2 %, les ventes du Groupe ont accusé une baisse de 34,2 %. Le Groupe travaille sur plusieurs plans d'actions avec ses partenaires afin de surmonter les difficultés en cours. Il met notamment en œuvre sa stratégie d'électrification avec la marque Fukang, suivie par des modèles électrifiés PCD⁷ à partir de 2019. La Core Model Strategy, en cours d'exécution, proposera une offre produits répondant davantage aux attentes des clients chinois.

Les ventes en Asie du Sud-Est ont doublé par rapport à 2017, atteignant 10 882 véhicules. La joint-venture avec Naza (Malaisie) livrera ses premières productions en 2019 avec les Peugeot 3008 et 5008.

Amérique Latine : la baisse des ventes est due en grande partie au repli sévère du marché argentin (-32% au second semestre) dû au contexte économique, avec un impact défavorable sur le taux de change, et des difficultés sur le marché brésilien. Les ventes restent toutefois bien orientées dans la zone panaméricaine (54 887 véhicules vendus, en hausse de 13,3 %), avec notamment le Chili, le Mexique, la Colombie, le Pérou, l'Uruguay et l'Équateur.

Le lancement du nouveau SUV Citroën C4 Cactus, produit en Amérique latine, est encourageant. La production locale de la gamme de VUL est en cours (lancement des Jumpy MiniBus, Berlingo, Boxer et Jumper au Brésil, du Jumpy et de l'Expert Crewcab en Argentine et du Partner en version électrique au Chili et en Uruguay).

Inde-Pacifique : la croissance des ventes résulte notamment du bon niveau d'activités du Groupe au Japon (+9,6%). Le projet de production en Inde, développé en partenariat avec le groupe CK Birla, suit son cours comme prévu.

Eurasie : stabilité des ventes. Les ventes progressent en Ukraine (+7%). La bonne dynamique des Peugeot 3008, C4 Berline et des nouveaux VUL produits à Kaluga depuis avril (Peugeot Expert et Citroën Jumpy) est encourageante.

1.2. Ventes mondiales consolidées

Les ventes mondiales consolidées par marques et par zones géographiques ainsi que par modèles sont mises à disposition sur le site internet du Groupe PSA (www.groupe-psa.com).

2. ANALYSE DES RESULTATS ANNUELS CONSOLIDÉS

Le Groupe est géré en cinq secteurs d'activité principaux décrits en Note 3 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2018. Les événements postérieurs à la clôture sont présentés en Note 18 des Etats financiers.

2.1. Résultat net du Groupe*

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2018	Variation
Chiffre d'affaires	62 256	74 027	11 771
Résultat Opérationnel Courant	3 978	5 689	1 711
% du Chiffre d'affaires	6,4%	7,7%	
Produits et charges opérationnels non courants	(904)	(1 289)	(385)
Résultat opérationnel	3 074	4 400	1 326
Résultat financier	(238)	(446)	(208)
Impôts sur les résultats	(699)	(615)	84
Résultat net des sociétés mises en équivalence	217	(44)	(261)
Résultat net des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat	(7)	-	7
Résultat net consolidé	2 347	3 295	948
Résultat net, part du Groupe	1 924	2 827	903

* application de IFRS15 avec données 2017 retraitées (excluant principalement les monolithes)

⁷PCD: Peugeot Citroën DS

2.2. Chiffre d'affaires du Groupe*

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé par activité :

(en millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2018	Variation
Automobile Peugeot Citroën DS	40 735	43 027	2 292
Automobile Opel Vauxhall	7 238	18 306	11 068
Faurecia	16 962	17 525	563
Autres activités et éliminations**	(2 679)	(4 831)	(2 152)
Chiffre d'affaires du Groupe	62 256	74 027	11 771

* application de IFRS15 avec données 2017 retraitées (excluant principalement les monolithes)

** Y compris les activités de Banque PSA Finance non concernées par le partenariat signé avec Santander Consumer Finance

Le **chiffre d'affaires de la division Automobile Peugeot Citroën DS (PCD)** augmente de 5,6% par rapport à 2017, sous l'effet favorable du mix produit (+4,0%), du prix (+1,3%), des volumes et du mix pays (+1,2%) et des ventes à partenaire (+1,7%) qui font plus que compenser l'impact négatif des taux de change (-2,7%). Le **chiffre d'affaires d'Opel Vauxhall (OV)** s'élève à 18 306 millions d'euros comparé à 7 238 millions d'euros sur les 5 derniers mois de 2017.

A taux de change et à périmètre constants (hors OV), le **chiffre d'affaires Groupe** est en hausse de 23,3% par rapport à 2015, année de référence pour le plan de croissance rentable Push to Pass.

2.3. Résultat opérationnel courant du Groupe*

Le tableau ci-après indique le Résultat Opérationnel Courant par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2018	Variation
Automobile Peugeot Citroën DS	2 966	3 617	651
Automobile Opel Vauxhall	(179)	859	1 038
Faurecia	1 156	1 263	107
Autres activités et éliminations**	35	(50)	(85)
Résultat Opérationnel Courant du Groupe	3 978	5 689	1 711

* application de IFRS15 avec données 2017 retraitées (excluant principalement les monolithes)

** Y compris les activités de Banque PSA Finance non concernées par le partenariat signé avec Santander Consumer Finance

En 2018, la **marge opérationnelle courante de la division Automobile PCD**, correspondant au Résultat opérationnel courant de la division Automobile PCD rapporté au chiffre d'affaires de la division Automobile PCD, est de 8,4%, contre 7,3% en 2017. La **marge opérationnelle courante de Opel Vauxhall** est de 4,7% en 2018 comparé à -2,5% sur les 5 derniers mois de 2017.

La **marge opérationnelle courante du Groupe** est de 7,7% contre 6,4% en 2017.

La hausse du **Résultat Opérationnel Courant de la division Automobile PCD**, de +21,9%, provient de l'amélioration de la performance de l'entreprise (+1 381 millions d'euros), dans un environnement opérationnel défavorable (-728 millions d'euros).

- L'effet négatif de l'**environnement opérationnel de la division Automobile PCD** provient de l'effet « change et autres » négatif pour -466 millions d'euros, compte tenu de la dépréciation du peso argentin essentiellement ainsi que de la hausse du coût des matières et autres coûts externes pour -279 millions d'euros.
- L'amélioration de la **performance de l'activité Automobile PCD** provient essentiellement d'un effet mix produit positif pour +536 millions d'euros, d'un effet prix positif pour 328 millions d'euros ainsi que de la réduction des coûts de production et des coûts fixes pour +588 millions d'euros. Ces effets sont partiellement compensés par la R&D pour -63 millions d'euros et d'autres effets (-11 millions d'euros).

Le **Résultat opérationnel courant de Opel Vauxhall** s'élève à 859 millions d'euros en 2018 comparé à -179 millions d'euros pour les 5 derniers mois de 2017.

Le **Résultat opérationnel courant de Faurecia** s'élève à 1 263 millions d'euros, en hausse de 107 millions d'euros.

2.4. Autres éléments constitutifs du résultat net du Groupe

Les **produits et charges opérationnels non courants** représentent une charge nette de -1,289 millions d'euros contre -904 millions d'euros en 2017. Ils intègrent principalement les frais de rationalisation de la division Automobile PCD pour -432 millions d'euros principalement en Europe pour -364 millions d'euros, de la division Automobile OV pour -512 millions d'euros et du Groupe Faurecia pour -103 millions d'euros.

Le **résultat financier** du Groupe s'élève à -446 millions d'euros comparé à -238 millions d'euros en 2017. Cf. Note 11 des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2018.

La **charge d'impôt sur les résultats** ressort à -615 millions d'euros en 2018 contre -699 millions d'euros en 2017. Cf. Note 13 des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2018.

Le **résultat net des sociétés mises en équivalence** s'élève à -44 millions d'euros en 2018 contre 217 millions d'euros en 2017. Cf note 10.3 des Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2018. La contribution des sociétés en partenariat avec Dongfeng (DPCA/DPCS) représente -234 millions d'euros, en baisse de 204 millions d'euros. Celle de Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA) est négative de -68 millions d'euros en 2018 vs -24 millions d'euros en 2017. La contribution des sociétés communes du partenariat entre Banque PSA Finance et SCF est de 241 millions d'euros en progression de 40 millions d'euros. La contribution des sociétés communes du partenariat entre Banque PSA Finance et BNP Paribas pour l'activité de financement de OV est de 106 millions d'euros contre 8 millions d'euros en 2017⁸.

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 2 827 millions d'euros et progresse de 903 millions d'euros. Le **résultat net par action** est à 3,16 euros par action contre 2,17 euros par action en 2017. Et le **résultat net dilué par action** s'élève à 3,01 euros par action contre 2,04 euros par action en 2017.

Le versement d'un **dividende** de 0,78 euro par action sera soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale. La date de détachement du dividende interviendrait le 2 mai 2019 et la date de mise en paiement le 6 mai 2019.

2.5. Banque PSA Finance

Les résultats à 100% des activités de financement sont présentés ci-dessous*.

(en millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2018	Variation
Chiffre d'affaires	1 476	1 989	513
Produit Net bancaire	1 145	1 611	466
Coût du risque**	0,27%	0,13%	-0,14 pt
Résultat Opérationnel Courant	632	939	307
Taux de pénétration	30,0%	28,7%	(1,3) pt
Nombre de nouveaux contrats (location et financement)	845 768	1 074 838	+27,1%

* Les résultats de BPF pour l'année 2017 incluent le résultat de 2 mois d'activité d'Opel Vauxhall Finance depuis le 1er novembre 2017

** En pourcentage des encours nets moyens

2.6. Faurecia*

(en millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2018	Variation
Chiffre d'affaires	16 962	17 525	563
Résultat Opérationnel Courant	1 156	1 263	107
% de Chiffre d'affaires	6,8%	7,2%	
Résultat opérationnel	1 060	1 115	55
Produits et (frais) financiers nets	(131)	(163)	(32)
Résultat net consolidé	696	793	97
Free Cash Flow	129	403	274
Position financière nette	(646)	(545)	101

* application de IFRS15 avec données 2017 retraitées (excluant principalement les monolithes)

Pour une information plus détaillée sur Faurecia, veuillez-vous reporter à son rapport annuel disponible sur www.faurecia.com.

2.7. Perspectives

Perspectives de marché : En 2019, le Groupe prévoit un marché automobile stable en Europe, en baisse de 1% en Amérique latine et de 3% en Chine, et en hausse de 5% en Russie.

Objectif opérationnel :

Les objectifs initiaux du plan Push to Pass ayant été dépassés pour la période 2015-2018, le Groupe PSA fixe le nouvel objectif suivant pour la période 2019-2021 (incluant Opel Vauxhall):

- une marge opérationnelle courante⁹ moyenne supérieure à 4,5% pour la division Automobile sur la période 2019-2021.

Le Groupe PSA annonce également une nouvelle politique de dividendes pour 2019-2021 sur la base d'un « payout ratio » augmenté à 28% à partir de l'exercice 2019.

⁸ Cette contribution porte sur 2 mois d'activité d'Opel Vauxhall Finance depuis la date du closing le 1^{er} novembre 2017

⁹ Résultat Opérationnel Courant rapporté au Chiffre d'affaires de la Division automobile (PCDOV)

3. SITUATION FINANCIERE ET TRESORERIE

3.1. Position financière nette et sécurité financière des activités industrielles et commerciales

La position financière nette des activités industrielles et commerciales est définie et détaillée en Note 11 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2018 du Groupe.

La **position financière nette des activités industrielles et commerciales** représente au 31 décembre 2018 une situation de trésorerie nette de 9 098 millions d'euros en hausse de 2 904 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017. Au sein de cette position financière nette positive, Faurecia a une dette nette de 545 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre une dette nette de 646 millions d'euros à fin décembre 2017.

Le Groupe a poursuivi la gestion active de sa dette en 2018. Pour allonger la maturité moyenne de sa dette, Peugeot S.A. a procédé à une émission d'un emprunt obligataire de 650 millions d'euros à échéance mars 2025.

La **sécurité financière** des activités industrielles et commerciales s'élève au 31 décembre 2018 à 21 371 millions d'euros contre 17 522 millions d'euros au 31 décembre 2017, avec 16 421 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, placements financiers, actifs financiers courants et non courants et 4 950 millions d'euros de lignes de crédit non tirées (Cf. Note 11.4 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2018).

3.2. Free Cash Flow des activités industrielles et commerciales

Le *Free Cash Flow* des activités industrielles et commerciales est défini en Note 15 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2018.

Le **Free Cash Flow** généré sur la période est de 3 501 millions d'euros, dont 403 millions d'euros provenant de la contribution de Faurecia. Le *Free Cash Flow* de la période provient notamment de :

- 7 657 millions d'euros de flux générés par les opérations courantes dont une contribution de 1 131 millions d'euros d'OV ;
- (1 042) millions d'euros de flux liés aux restructurations dont (499) millions d'euros pour OV ;
- 1 607 millions d'euros d'amélioration du besoin en fonds de roulement, dont 294 millions d'euros sur les dettes fournisseurs, 1 342 millions d'euros sur les créances clients, et 368 millions d'euros sur les stocks ; la contribution d'OV est de 1 603 millions d'euros ;
- (4 721) millions d'euros de flux d'investissements et de recherche et développement capitalisés, y compris la part de Faurecia qui représente (1 313) millions d'euros et celle d'OV qui représente (878) millions d'euros à fin 2018 et (164) millions d'euros d'investissements exceptionnels/cessions d'actifs. Les dépenses totales engagées de recherche et développement sont en augmentation en 2018 par rapport à 2017 et sont présentées en Note 4 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2018 ;

Stock de véhicules neufs de PCD et du réseau indépendant PCD :

(en milliers d'unités)	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Groupe	110	97	99
Réseau indépendant*	374	347	307
TOTAL	485	445	406

*incluant les importateurs

Stock de véhicules neufs d'OV et du réseau indépendant OV :

(en milliers d'unités)	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Groupe	53	98	NA
Réseau indépendant	142	129	NA
TOTAL	195	227	NA

En dehors du Free Cash Flow, les mouvements de la position financière nette représentent -596 millions d'euros. Ils correspondent essentiellement aux dividendes versés aux actionnaires de PSA pour -474 millions d'euros ainsi qu'aux dividendes versés par Faurecia aux minoritaires des filiales intégrées pour -143 millions d'euros.

3.3. Financements et Ressources de liquidités des activités de financement

Les financements et ressources de liquidités des activités de financement sont détaillés en Notes 12.4 et 12.5 des Etats financiers consolidés au 31 décembre 2018.

4. FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité

Le Groupe conduit ses activités dans un environnement soumis à de profondes évolutions tant au niveau technologique, que dans les modes de consommation et des nouveaux entrants dans le monde automobile. Il est, dès lors, exposé à des risques dont la matérialisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. Dans ses différents métiers, le Groupe PSA veille à ce que les risques inhérents à ses activités soient maîtrisés. L'identification des risques, leur évaluation et celle des dispositifs de contrôle associés sont menées en continu par les différentes directions opérationnelles du Groupe, en France comme à l'étranger, et font l'objet d'un reporting annuel au Comité exécutif (Faurecia ayant son propre dispositif). Les principaux facteurs de risques spécifiques auxquels le Groupe peut être exposé sont décrits de façon exhaustive dans le Document de Référence 2018 (chapitre 1.5) qui sera publié en mars 2019 et comprennent notamment :

- **Les risques opérationnels**

Ils comprennent les risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe, notamment en Grande-Bretagne où le Groupe est soumis aux accords de libre-échanges et aux évolutions des monnaies (en 2018, les ventes du Groupe y représentent environ 400 000 véhicules). La variation brute de 1 point de la livre sterling par rapport à l'euro a un impact de l'ordre de 42 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant. L'impact long terme d'une sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne dépendra des conditions de sortie et de ses conséquences, non connues à ce jour. Existente aussi les risques liés au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules (par exemple mix essence / diesel), les risques liés à l'apparition de nouveaux business modèles issus des nouvelles mobilités, les risques clients et concessionnaires, les risques matières premières, les risques fournisseurs, les risques industriels, les risques environnementaux, les risques liés à la santé et à la sécurité au travail, les risques liés aux coopérations, les risques liés au partenariat stratégique avec Dongfeng, les risques de non-exécution du plan PACE, les risques liés aux systèmes d'information et les risques liés au changement climatique.

- **Les risques relatifs aux marchés financiers**

Le Groupe est exposé à des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de taux de change, de contrepartie et de crédit, ainsi qu'à d'autres risques de marchés liés notamment aux variations des prix des matières premières. En ce qui concerne la gestion des risques, principalement assurée par la Direction Financière, les risques identifiés et la politique suivie par le Groupe pour gérer ces risques sont précisés dans la Note 11.7 aux États financiers consolidés au 31 décembre 2018.

- **Les risques relatifs à Banque PSA Finance**

Ils comprennent notamment le risque d'activité, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie ainsi que le risque de concentration et le risque opérationnel. (Voir la Note 12.5 aux États financiers consolidés au 31 décembre 2018).

- **Les risques juridiques et contractuels**

Ces risques comprennent notamment : les procédures judiciaires et d'arbitrage, les risques légaux liés aux litiges anti-concurrence, les risques réglementaires, les covenants de crédits, les risques liés aux engagements de retraites et indemnités de fin de carrière, les risques liés aux droits de propriété intellectuelle et les engagements hors bilan. (Voir Note 16 aux États financiers consolidés au 31 décembre 2018).

Comptes consolidés au 31 décembre 2018

Sommaire

Comptes de résultats consolidés	10
Résultat global consolidé	12
Situations financières consolidées	14
Tableaux de flux de trésorerie consolidés	16
Variations des capitaux propres consolidés	18
Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2018	19

Les comptes consolidés du Groupe PSA sont présentés au titre des deux exercices 2018 et 2017. L'exercice 2016 est consultable dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 avril 2017 sous le numéro D.17-0289.

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2018			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Activités poursuivies					
Chiffre d'affaires	4.1	73 972	71	(16)	74 027
Coûts des biens et services vendus		(59 180)	(69)	16	(59 233)
Frais généraux et commerciaux		(6 598)	(25)	-	(6 623)
Frais de recherche et de développement	4.3	(2 482)	-	-	(2 482)
Résultat opérationnel courant		5 712	(23)	-	5 689
Produits opérationnels non courants	4.4 - 7.3	332	-	-	332
Charges opérationnelles non courantes	4.4 - 7.3	(1 620)	(1)	-	(1 621)
Résultat opérationnel		4 424	(24)	-	4 400
Produits financiers		178	10	-	188
Charges financières		(634)	-	-	(634)
Résultat financier	11.2	(456)	10	-	(446)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		3 968	(14)	-	3 954
Impôts courants		(1 008)	-	-	(1 008)
Impôts différés		395	(2)	-	393
Impôts sur les résultats	13	(613)	(2)	-	(615)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	10.3	(404)	360	-	(44)
Résultat net des activités poursuivies		2 951	344	-	3 295
<i>Dont part du groupe</i>		2 481	346	-	2 827
Activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat					
Résultat net des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat		-	-	-	-
Résultat net consolidé		2 951	344	-	3 295
<i>Dont part du groupe</i>		2 481	346	-	2 827
<i>Dont part des minoritaires</i>		470	(2)	-	468
<i>(en euros)</i>					
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (Note 14.2)					3.16
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (Note 14.2)					3.16
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 14.2)					3.01
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 14.2)					3.01

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2017 retraité ⁽¹⁾			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Activités poursuivies					
Chiffre d'affaires	4.1	62 140	139	(23)	62 256
Coûts des biens et services vendus		(49 797)	(98)	23	(49 872)
Frais généraux et commerciaux		(6 226)	(27)	-	(6 253)
Frais de recherche et de développement	4.3	(2 153)	-	-	(2 153)
Résultat opérationnel courant		3 964	14	-	3 978
Produits opérationnels non courants	4.4 - 7.3	202	3	-	205
Charges opérationnelles non courantes	4.4 - 7.3	(1 106)	(3)	-	(1 109)
Résultat opérationnel		3 060	14	-	3 074
Produits financiers		163	4	-	167
Charges financières		(404)	(1)	-	(405)
Résultat financier	11.2	(241)	3	-	(238)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		2 819	17	-	2 836
Impôts courants		(552)	(13)	-	(565)
Impôts différés		(137)	3	-	(134)
Impôts sur les résultats	13	(689)	(10)	-	(699)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	10.3	(9)	226	-	217
Résultat net des activités poursuivies		2 121	233	-	2 354
<i>Dont part du groupe</i>		1 704	227	-	1 931
Activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat					
Résultat net des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat		(7)	-	-	(7)
Résultat net consolidé		2 114	233	-	2 347
<i>Dont part du groupe</i>		1 697	227	-	1 924
<i>Dont part des minoritaires</i>		417	6	-	423

(en euros)

Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (Note 14.2)	2.18
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (Note 14.2)	2.17
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 14.2)	2.05
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (Note 14.2)	2.04

⁽¹⁾ Les comptes 2017 ont été retraités en application de la norme IFRS 15. Les impacts sur les états financiers consolidés 2017 sont présentés en Note 1.2.

Les données 2017 présentées pour les activités industrielles et commerciales incluent cinq mois d'activité du secteur Automobile Opel Vauxhall.

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	2018		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
Résultat net consolidé	3 910	(615)	3 295
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	16	-	16
• dont réévaluation reprise en résultat net	(10)	7	(3)
• dont réévaluation directe par capitaux propres	26	(7)	19
Réévaluation à la juste valeur des actifs financiers	-	-	-
• dont réévaluation reprise en résultat net	-	-	-
• dont réévaluation directe par capitaux propres	-	-	-
Ecarts de change sur conversion des activités à l'étranger	(187)	-	(187)
Éléments recyclables en compte de résultat	(171)	-	(171)
Pertes et gains actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	334	(68)	266
Éléments non recyclables en compte de résultat	334	(68)	266
Total des autres éléments du résultat global	163	(68)	95
• dont part des sociétés mises en équivalence	(27)	-	(27)
Résultat global consolidé	4 073	(683)	3 390
• dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			2 933
• dont part des minoritaires			457

Les produits et charges comptabilisés en résultat global correspondent à toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non actionnaires.

<i>(en millions d'euros)</i>	2017 retraité ⁽¹⁾		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
Résultat net consolidé	3 046	(699)	2 347
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	35	(8)	27
• dont réévaluation reprise en résultat net	(4)	4	-
• dont réévaluation directe par capitaux propres	39	(12)	27
Réévaluation à la juste valeur des actifs financiers	6	(1)	5
• dont réévaluation reprise en résultat net	-	-	-
• dont réévaluation directe par capitaux propres	6	(1)	5
Ecarts de change sur conversion des activités à l'étranger	(421)	-	(421)
Eléments recyclables en compte de résultat	(380)	(9)	(389)
Pertes et gains actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	(104)	26	(78)
Eléments non recyclables en compte de résultat	(104)	26	(78)
Total des autres éléments du résultat global	(484)	17	(467)
• dont part des sociétés mises en équivalence	(113)	-	(113)
Résultat global consolidé	2 562	(682)	1 880
• dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			1 571
• dont part des minoritaires			309

⁽¹⁾ Les comptes 2017 (résultat net consolidé) ont été retraités en application de la norme IFRS 15. Les impacts sur les états financiers consolidés 2017 sont présentés en Note 1.2.

Les données 2017 présentées pour les activités industrielles et commerciales incluent cinq mois d'activité du secteur Automobile Opel Vauxhall.

SITUATIONS FINANCIERES CONSOLIDEES

ACTIF

		31 décembre 2018			
(en millions d'euros)	Notes	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
Écarts d'acquisition	7.1	3 608	-	-	3 608
Immobilisations incorporelles	7.1	9 145	56	-	9 201
Immobilisations corporelles	7.2	14 134	2	-	14 136
Titres mis en équivalence	10	1 072	2 372	-	3 444
Titres de participation		397	12	-	409
Autres actifs financiers non courants	11.5.A	684	28	-	712
Autres actifs non courants	8.1	1 143	117	-	1 260
Actifs d'impôts différés	13	1 027	9	-	1 036
Total des actifs non courants		31 210	2 596	-	33 806
Actifs d'exploitation					
Prêts et créances des activités de financement	12.2.A	-	179	-	179
Titres de placement des activités de financement		-	79	-	79
Stocks	5.1	6 710	-	-	6 710
Clients des activités industrielles et commerciales	5.2	1 929	-	(25)	1 904
Impôts courants	13	363	13	-	376
Autres débiteurs	5.3.A	2 500	82	(2)	2 580
		11 502	353	(27)	11 828
Actifs financiers courants	11.5.A	842	-	-	842
Placements financiers	11.5.B	50	-	-	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.5.C & 12.2.C	14 961	466	(1)	15 426
Total des actifs courants		27 355	819	(28)	28 146
Total actif		58 565	3 415	(28)	61 952

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

		31 décembre 2018			
(en millions d'euros)	Notes	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
Capitaux propres	14				
Capital social					905
Actions propres					(270)
Réserves et résultats nets - Part du groupe					16 450
Intérêts minoritaires					2 509
Total des capitaux propres					19 594
Passifs financiers non courants	11.6	5 257	-	-	5 257
Autres passifs non courants	8.2	4 926	-	-	4 926
Provisions non courantes	9	1 392	-	-	1 392
Passifs d'impôts différés	13	774	7	-	781
Total des passifs non courants		12 349	7	-	12 356
Passifs d'exploitation					
Dettes des activités de financement	12.3	-	328	(1)	327
Provisions courantes	9	4 921	144	-	5 065
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés		13 551	-	-	13 551
Impôts courants	13	522	3	-	525
Autres créanciers	5.3.B	8 324	55	(27)	8 352
		27 318	530	(28)	27 820
Passifs financiers courants	11.6	2 182	-	-	2 182
Total des passifs courants		29 500	530	(28)	30 002
Total passif et capitaux propres					61 952

		31 décembre 2017 retraité ⁽¹⁾			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
Écarts d'acquisition	7.1	3 320	1	-	3 321
Immobilisations incorporelles	7.1	8 215	54	-	8 269
Immobilisations corporelles	7.2	13 215	3	-	13 218
Titres mis en équivalence	10	1 356	2 116	-	3 472
Titres de participation		391	2	-	393
Autres actifs financiers non courants	11.5.A	487	23	-	510
Autres actifs non courants	8.1	1 211	101	-	1 312
Actifs d'impôts différés	13	796	13	-	809
Total des actifs non courants		28 991	2 313	-	31 304
Actifs d'exploitation					
Prêts et créances des activités de financement	12.2.A	-	331	-	331
Titres de placement des activités de financement		-	114	-	114
Stocks	5.1	7 289	-	-	7 289
Clients des activités industrielles et commerciales	5.2	2 460	-	(34)	2 426
Impôts courants	13	338	15	-	353
Autres débiteurs	5.3.A	2 687	85	(2)	2 770
		12 774	545	(36)	13 283
Actifs financiers courants	11.5.A	1 269	-	-	1 269
Placements financiers	11.5.B	165	-	-	165
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.5.C & 12.2.C	11 582	320	(8)	11 894
Total des actifs courants		25 790	865	(44)	26 611
Total actif		54 781	3 178	(44)	57 915

		31 décembre 2017 retraité ⁽¹⁾			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
Capitaux propres	14				
Capital social					905
Actions propres					(270)
Réserves et résultats nets - Part du groupe					13 929
Intérêts minoritaires					2 142
Total des capitaux propres					16 706
Passifs financiers non courants	11.6	4 778	-	-	4 778
Autres passifs non courants	8.2	4 280	-	-	4 280
Provisions non courantes	9	1 596	-	-	1 596
Passifs d'impôts différés	13	890	7	-	897
Total des passifs non courants		11 544	7	-	11 551
Passifs d'exploitation					
Dettes des activités de financement	12.3	-	415	(8)	407
Provisions courantes	9	4 663	119	-	4 782
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés		13 362	-	-	13 362
Impôts courants	13	225	9	-	234
Autres créanciers	5.3.B	8 297	81	(36)	8 342
		26 547	624	(44)	27 127
Passifs financiers courants	11.6	2 531	-	-	2 531
Total des passifs courants		29 078	624	(44)	29 658
Total passif et capitaux propres					57 915

⁽¹⁾ Les comptes 2017 ont été retraités en application de la norme IFRS 15. Les impacts sur les états financiers consolidés 2017 sont présentés en Note 1.2.

TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	2018			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Résultat net des activités poursuivies		2 951	344	-	3 295
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :					
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur	15.2	2 983	12	-	2 995
• Dotations nettes aux provisions		271	33	-	304
• Variation des impôts différés et courants		(143)	1	-	(142)
• Résultats sur cessions et autres		(196)	(9)	-	(205)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus		445	(256)	-	189
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement		78	(6)	-	72
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location		226	-	-	226
Marge brute d'autofinancement		6 615	119	-	6 734
Variations du besoin en fonds de roulement	5.4.A	1 607	47	7	1 661
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies		8 222	166	7	8 395
Cessions de sociétés consolidées et de titres de participation		31	7	-	38
Augmentations de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation		(704)	(9)	-	(713)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		509	-	-	509
Investissements en immobilisations corporelles ⁽¹⁾	7.2.B	(2 510)	-	-	(2 510)
Investissements en immobilisations incorporelles ⁽²⁾	7.1.B	(2 045)	(16)	-	(2 061)
Variation des fournisseurs d'immobilisations		(198)	-	-	(198)
Autres		196	-	-	196
Flux liés aux investissements des activités poursuivies		(4 721)	(18)	-	(4 739)
Dividendes versés :					
• Aux actionnaires de Peugeot S.A.		(474)	-	-	(474)
• Aux minoritaires des filiales intégrées		(143)	-	-	(143)
Augmentation de capital et des primes		27	-	-	27
(Acquisitions) Cessions d'actions propres		(48)	-	-	(48)
Variations des autres actifs et passifs financiers	11.3.B	631	-	-	631
Autres		-	-	-	-
Flux des opérations financières des activités poursuivies		(7)	-	-	(7)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat		-	-	-	-
Impact de l'hyperinflation en Argentine		22	-	-	22
Mouvements de conversion		(66)	-	-	(66)
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être cédées ou reprises en partenariat		3 450	148	7	3 605
Trésorerie nette au début de l'exercice		11 491	314	(8)	11 797
Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies	15.1	14 941	462	(1)	15 402

⁽¹⁾ Dont pour les activités industrielles et commerciales, 673 millions d'euros pour le secteur Équipement automobile, 1 464 millions d'euros pour le secteur Automobile Peugeot Citroën DS et 373 millions d'euros pour le secteur Automobile Opel Vauxhall..

⁽²⁾ Dont pour les activités industrielles et commerciales, 117 millions d'euros hors recherche et développement pour le secteur Automobile Peugeot Citroën DS.

(en millions d'euros)	Notes	2017 retraité ⁽¹⁾			Total
		Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
Résultat net des activités poursuivies		2 121	233	-	2 354
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :					
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur	15.2	2 741	13	-	2 754
• Dotations nettes aux provisions		225	(5)	-	220
• Variation des impôts différés et courants		137	(3)	-	134
• Résultats sur cessions et autres		(134)	(5)	-	(139)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus		240	(88)	-	152
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement		28	-	-	28
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location		(90)	-	-	(90)
Marge brute d'autofinancement		5 268	145	-	5 413
Variations du besoin en fonds de roulement	5.4.A	123	(78)	1	46
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies ⁽²⁾		5 391	67	1	5 459
Cessions de sociétés consolidées et de titres de participation		81	4	-	85
Augmentation de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation		(840)	(525)	270	(1 095)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		323	-	-	323
Investissements en immobilisations corporelles ⁽³⁾	7.2.B	(2 351)	-	-	(2 351)
Investissements en immobilisations incorporelles ⁽⁴⁾	7.1.B	(1 931)	(16)	-	(1 947)
Variation des fournisseurs d'immobilisations		(239)	-	-	(239)
Autres		66	2	-	68
Flux liés aux investissements des activités poursuivies		(4 891)	(535)	270	(5 156)
Dividendes versés :					
• Aux actionnaires de Peugeot S.A.		(431)	-	-	(431)
• Aux minoritaires des filiales intégrées		(129)	(6)	-	(135)
Augmentation de capital et des primes		305	270	(270)	305
(Acquisitions) Cessions d'actions propres		(137)	-	-	(137)
Variations des autres actifs et passifs financiers	11.3.B	43	-	(1)	42
Autres		2	-	-	2
Flux des opérations financières des activités poursuivies		(347)	264	(271)	(354)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat		(7)	-	-	(7)
Mouvements de conversion		(119)	(2)	-	(121)
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être cédées ou reprises en partenariat		27	(206)	-	(179)
Trésorerie nette au début de l'exercice		11 464	520	(8)	11 976
Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies	15.1	11 491	314	(8)	11 797

⁽¹⁾ Les comptes 2017 ont été retraités en application de la norme IFRS 15. L'impact se traduit par une amélioration de la marge brute d'autofinancement (augmentation de la dotation nette aux amortissements) et de la variation du besoin en fonds de roulement pour un montant total de 178 millions d'euros au 31 décembre 2017 (cf. Note 1.2).

⁽²⁾ Hors flux liés aux dettes non transférées des activités de financement destinées à être reprises en partenariat.

⁽³⁾ Dont pour les activités industrielles et commerciales, 743 millions d'euros pour le secteur Équipement automobile et 1 462 millions d'euros pour le secteur Automobile Peugeot Citroën DS.

⁽⁴⁾ Dont pour les activités industrielles et commerciales, 134 millions d'euros hors recherche et développement pour le secteur Automobile Peugeot Citroën DS.

Les données 2017 présentées pour les activités industrielles et commerciales incluent cinq mois d'activité du secteur Automobile Opel Vauxhall.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Écarts d'évaluation - Part du groupe							Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Actions propres	Réserves hors écarts d'évaluation	Couverture des flux futurs	Variation de la juste valeur des actifs financiers	Écarts actuariels sur retraites	Écarts de conversion			
Au 31 décembre 2016	860	(238)	12 108	6	18	(31)	(66)	12 657	1 961	14 618
1ère application IFRS 15	-	-	18	-	-	-	-	18	(24)	(6)
Au 31 décembre 2016 retraité ⁽¹⁾	860	(238)	12 126	6	18	(31)	(66)	12 675	1 937	14 612
Impact IFRS 15 sur 2017	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)	(5)	(8)
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	1 929	22	5	(80)	(302)	1 574	314	1 888
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	29	-	-	-	-	29	11	40
Acquisition d'actions propres	-	(116)	(18)	-	-	-	-	(134)	(22)	(156)
Variations de périmètre et autres	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)	27	21
Augmentation de capital	45	-	243	-	-	-	-	288	17	305
Bons de Souscription d'Actions Peugeot SA remis à General Motors	-	-	541	-	-	-	-	541	-	541
Actions propres remises aux salariés	-	84	(53)	-	-	-	-	31	-	31
Dividendes versés par Peugeot S.A.	-	-	(431)	-	-	-	-	(431)	-	(431)
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(137)	(137)
Au 31 décembre 2017 retraité ⁽¹⁾	905	(270)	14 357	28	23	(111)	(368)	14 564	2 142	16 706
1ère application IFRS 9	-	-	31	-	(23)	-	-	8	-	8
Impact de l'hyperinflation en Argentine	-	-	29	-	-	-	-	29	2	31
Au 1^{er} janvier 2018 retraité ⁽²⁾	905	(270)	14 417	28	-	(111)	(368)	14 601	2 144	16 745
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	2 827	9	-	257	(160)	2 933	457	3 390
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	38	-	-	-	-	38	11	49
Dividendes associés aux Bons de Souscription d'Actions attribués à General Motors	-	-	(12)	-	-	-	-	(12)	-	(12)
Variations de périmètre et autres	-	-	21	-	-	-	-	21	46	67
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	25	25
Actions propres	-	-	(22)	-	-	-	-	(22)	(25)	(47)
Dividendes versés par Peugeot S.A.	-	-	(474)	-	-	-	-	(474)	-	(474)
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(149)	(149)
Au 31 décembre 2018	905	(270)	16 795	37	-	146	(528)	17 085	2 509	19 594

⁽¹⁾ Comptes retraités après première application d'IFRS 15.

⁽²⁾ Comptes retraités après première application d'IFRS 9 et d'IFRS 15.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

Note 1 - Principes comptables et indicateurs de performance	20
Note 2 - Périmètre de consolidation.....	24
Note 3 - Information sectorielle.....	26
Note 4 - Résultat opérationnel	29
Note 5 - Besoin en fonds de roulement des activités industrielles et commerciales	34
Note 6 - Charges et avantages au personnel	37
Note 7 - Immobilisations incorporelles et corporelles	43
Note 8 - Autres actifs et passifs non courants	49
Note 9 - Provisions courantes et non courantes	50
Note 10 - Titres mis en équivalence	51
Note 11 - Financement et instruments financiers – Activités industrielles et commerciales.....	57
Note 12 - Financement et instruments financiers – Activités de financement.....	75
Note 13 - Impôts sur les résultats.....	80
Note 14 - Capitaux propres et résultat par action.....	84
Note 15 - Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés	87
Note 16 - Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels	88
Note 17 - Transactions avec les parties liées.....	90
Note 18 - Evénements postérieurs à la clôture	90
Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	90
Note 20 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2018	91

Préambule

Les comptes consolidés de l'exercice 2018 y compris les Notes aux états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 18 février 2019, la Note 18 tenant compte des événements survenus jusqu'au Conseil de Surveillance du 25 février 2019.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

1.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2018. Les normes IFRS non adoptées par l'Union européenne étant sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, ils sont donc également conformes au référentiel IFRS.

Le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les principaux textes nouvellement applicables en 2018 concernant le Groupe sont les suivants (cf. Note 1.2):

- La norme **IFRS 15** « **Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients** » ;
- La norme **IFRS 9** « **Instruments financiers** ».

Par ailleurs, la norme **IAS 29** « **Hyperinflation** » a été appliquée à l'Argentine (cf. Note 1.3).

Hormis la norme IFRS 16 (cf. Note 1.6), les nouveaux textes du référentiel IFRS qui seront applicables pour les exercices à venir n'ont potentiellement pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

1.2. PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 ET IFRS 9 – PRINCIPES COMPTABLES ET IMPACTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2017

A. Principes comptables

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 15 de manière rétrospective. Les bilans consolidés d'ouverture et de clôture 2017, le compte de résultat consolidé 2017 ainsi que le tableau des flux de trésorerie consolidé 2017 ont été retraités.

Concernant la norme IFRS 9, le Groupe a décidé d'appliquer les trois phases :

- de manière prospective pour les volets 1 et 2, avec effet cumulatif de l'impact de transition constaté par ajustement du solde d'ouverture des capitaux propres consolidés au 1er janvier 2018 et sans retraitement de la période comparative, comme autorisé par la norme ;
- de manière prospective à compter du 1er janvier 2018 pour le volet 3.

Les principes comptables en vigueur sur l'exercice 2018 en application des normes IFRS 15 et IFRS 9 sont décrits dans les Notes suivantes :

- 4.1.A – Chiffre d'affaires ;
- 5.2 – Clients et comptes rattachés ;
- 9 – Provisions courantes et non courantes ;
- 11.7.B – Instruments de couverture (sociétés industrielles et commerciales) ;
- 11.8 – Instruments financiers (sociétés industrielles et commerciales) ;
- 12.1 – Financement et instruments financiers – activités de financement.

B. Impacts sur les états financiers consolidés 2017

(1) Comptes de résultat consolidés

(en millions d'euros)	2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	2017 retraité
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	65 210	(2 954)	62 256
Résultat opérationnel courant	3 991	(13)	3 978
Résultat opérationnel	3 087	(13)	3 074
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	2 849	(13)	2 836
Résultat net des activités poursuivies	2 365	(11)	2 354
Activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat			
Résultat net des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat	(7)	-	(7)
Résultat net consolidé	2 358	(11)	2 347
Dont part du groupe	1 929	(5)	1 924
Dont part des minoritaires	429	(6)	423

L'impact de la première application de la norme IFRS 15 sur le chiffre d'affaires consolidé publié 2017 de PSA Groupe est de 2 954 millions d'euros aux bornes du Groupe après élimination des opérations internes, et de 3 220 millions d'euros aux bornes du secteur Equipement automobile. L'impact provient exclusivement du secteur Equipement automobile et concerne essentiellement les ventes de monolithes¹ réalisées par Faurecia, produits mandatés par les clients sur lesquels Faurecia est considéré comme un agent. En effet, ces composants sont utilisés dans les catalyseurs d'échappement et leurs spécifications sont dirigées par les constructeurs directement auprès des fournisseurs de monolithes. Ils sont ainsi acquis par Faurecia pour être intégrés aux systèmes d'échappement vendus ensuite aux constructeurs et ces ventes ne génèrent pas de valeur ajoutée directe.

(2) Situations financières consolidées

ACTIF

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	Au 31 décembre 2017 retraité	Impact IFRS 9	Au 1 ^{er} janvier 2018 retraité IFRS 9 & 15
Total des actifs non courants	31 006	298	31 304	11	31 315
Actifs d'exploitation	13 171	112	13 283	(3)	13 280
Actifs financiers courants	1 269	-	1 269	-	1 269
Placements financiers	165	-	165	-	165
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 894	-	11 894	-	11 894
Total des actifs courants	26 499	112	26 611	(3)	26 608
Total actif	57 505	410	57 915	8	57 923

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	Au 31 décembre 2017 retraité	Impact IFRS 9	Au 1 ^{er} janvier 2018 retraité IFRS 9 & 15
Capitaux propres					
Total des capitaux propres	16 720	(14)	16 706	8	16 714
Total des passifs non courants	11 551	-	11 551	-	11 551
Passifs d'exploitation	26 703	424	27 127	-	27 127
Passifs financiers courants	2 531	-	2 531	-	2 531
Total des passifs courants	29 234	424	29 658	-	29 658
Total passif et capitaux propres	57 505	410	57 915	8	57 923

¹ Les monolithes sont des métaux précieux et céramiques compris dans les systèmes de contrôle des émissions.

Les impacts de l'application d'IFRS 15 au 1^{er} janvier 2017 sont les suivants :

- 410 millions d'euros sur les actifs (298 millions d'euros sur les actifs non courants et 112 millions d'euros sur les actifs d'exploitation) ;
- 424 millions d'euros sur les passifs d'exploitation ;
- -14 millions d'euros sur les capitaux propres.

(3) Tableaux de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	2017 publié en février 2018	Impact IFRS 15 2017	Correction Activités de financement ⁽¹⁾	2017 retraité
Marge brute d'autofinancement	5 350	63		5 413
Variations des actifs et passifs d'exploitation	(73)	115	4	46
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	5 277	178	4	5 459
Flux liés aux investissements des activités poursuivies	(4 978)	(178)	-	(5 156)
Flux des opérations financières des activités poursuivies	(354)	-	-	(354)
Flux liés aux actifs et passifs transférés des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat	(7)	-	-	(7)
Mouvements de conversion	(121)	-		(121)
Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies et destinées à être reprises en partenariat	(183)	-	4	(179)
Trésorerie nette au début de l'exercice	11 986	-	(10)	11 976
Trésorerie nette de clôture	11 803	-	(6)	11 797

⁽¹⁾ Conformément à la recommandation ANC 2017-02 sur le format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire, Banque PSA Finance a fait évoluer la présentation du tableau de flux de trésorerie.

Les données 2017 présentées dans les Notes annexes aux états financiers consolidés 2018 ont été retraitées de l'impact de l'application IFRS 15 sur l'exercice 2017.

1.3. IMPACT DU PASSAGE DE L'ARGENTINE EN HYPERINFLATION – APPLICATION D'IAS 21 ET IAS 29

L'inflation cumulée sur trois ans en Argentine a dépassé le seuil de 100% au 1^{er} juillet 2018, entraînant l'application rétroactive de la norme IAS 29 au 1^{er} janvier 2018. Elle consiste à réévaluer les actifs et passifs non monétaires (immobilisations corporelles, incorporelles, stocks et capitaux propres) en tenant compte de l'inflation depuis leur inscription en situation financière consolidée. La contrepartie de cette réévaluation au 1^{er} janvier 2018 est comptabilisée en capitaux propres. Les revalorisations de l'exercice 2018 sont présentées en « Produits / Charges à caractère financier ». Les différentes lignes du compte de résultat de l'exercice sont réévaluées pour tenir compte de l'inflation depuis la réalisation de chaque transaction. La contrepartie est présentée en « Produits / Charges à caractère financier ». Les flux de trésorerie sont également réévalués selon les mêmes principes. La contrepartie est présentée sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie « Impact de l'hyperinflation en Argentine ».

En application d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », le compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis au taux de clôture.

Les principaux effets de l'application de la comptabilité d'hyperinflation sont :

- - 114 millions d'euros en chiffre d'affaires ;
- - 96 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant ;
- + 79 millions d'euros en résultat financier ;
- - 19 millions d'euros en résultat net.

1.4. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers consolidés en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en Notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et tiennent compte des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés annuels 2018, le Groupe a porté une attention particulière aux postes comptables :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels (cf. Note 7.3), et la valeur recouvrable des titres mis en équivalence (cf. Note 10.3) ;
- juste valeur des actifs et des passifs dans le cadre d'un regroupement d'entreprise (cf. Note 2.3.A) ;
- reconnaissance à l'actif des frais de développement (cf. Note 4.3) ;
- durée d'utilité des actifs. Le Groupe a réexaminé la durée d'utilité de ses actifs corporels afin de se conformer aux durées observées (cf. Note 7.2). Cette analyse a conduit globalement à un allongement des durées d'amortissement, se traduisant par une diminution de la charge d'amortissement des secteurs Automobile Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall de 133 millions d'euros sur l'exercice ;
- provisions (notamment pour restructuration, engagements de retraite, garantie des véhicules neufs et litiges) (cf. Note 4.4.B, Note 6.1 et Note 9) ;
- programmes d'incitation aux ventes (cf. Note 4.1.A.(1).(a)) ;
- valeurs résiduelles des véhicules vendus avec clause de rachat (cf. Note 7.2.C et Note 8.2) ;
- actifs d'impôts différés (cf. Note 13).

1.5. INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le Groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance qui ne sont pas en lecture directe dans les états de synthèse des comptes consolidés. Les principaux indicateurs définis dans les notes annexes sont les suivants :

- Résultat opérationnel courant par secteurs (cf. Note 3.1 et Note 4),
- Free Cash Flow et Free Cash Flow opérationnel (cf. Note 15.4),
- Position financière nette (cf. Note 11.3),
- Sécurité financière (cf. Note 11.4).

1.6. APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 AU SEIN DU GROUPE PSA

Le Groupe PSA a décidé d'appliquer la norme **IFRS « 16 Contrats de location au 1^{er} janvier 2019 »** (date d'application obligatoire). Cette norme remplace la norme IAS 17 et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est désormais basée sur un modèle unique, résultant de la suppression de la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

IFRS 16 prévoit la comptabilisation de tous les contrats de location au bilan des preneurs, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Pour les bailleurs, la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement actuels subsiste, avec une comptabilisation substantiellement inchangée.

Les hypothèses retenues par le Groupe PSA parmi les options de transition et exemptions prévues par la norme IFRS 16 sont les suivantes:

- Mesures de transition :
 - Utilisation de la méthode rétrospective simplifiée. Pas de retraitement des périodes comparatives. L'impact cumulé de la première application d'IFRS 16 est comptabilisé comme un ajustement de capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 ;
 - Au 1^{er} janvier 2019, dispense de réappréciation de la qualification des anciens contrats ;
 - Le passif au titre de la location est évalué à la valeur actuelle des paiements de location restants dus. Le Groupe utilise des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de renouvellement ou de résiliation.
 - Le droit d'utilisation à la date de transition est égal au passif du contrat de location, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer. Les coûts directs initiaux sont intégrés à la valorisation du droit d'utilisation en date de transition.
- Exemptions permanentes :
 - Exemption des anciens contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois au 1^{er} janvier 2019, et par la suite, exemption des nouveaux contrats de locations de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitative) ;
 - **La durée de location** correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement ou de résiliation prévues contractuellement.

- **Le taux d'actualisation** appliqué en date de transition est le taux marginal d'emprunt correspondant à la durée du contrat. Par la suite, il en sera de même en l'absence de connaissance du taux implicite du contrat.

Les impacts chiffrés sont en cours de détermination et d'audit. Au 1^{er} janvier 2019, la position financière nette serait réduite d'un montant compris entre 1,4 milliards d'euros et 1,6 milliards d'euros. La reconnaissance des locations au bilan conduira aussi à une hausse des actifs immobilisés. La nature des biens loués porte essentiellement sur des actifs immobiliers, et dans une moindre mesure sur du matériel de manutention et des infrastructures informatiques.

La nouvelle norme aura également un impact sur les indicateurs suivants : résultat opérationnel courant (ROC – amélioration), résultat financier (détérioration), Free Cash Flow (amélioration).

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. PRINCIPES COMPTABLES

A. Principes de consolidation

(1) Méthodes de consolidation

Le nom générique PSA Groupe est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

En application d'IFRS 11, les partenariats qualifiés d'opérations conjointes sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les partenariats qui donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, qualifiés de coentreprises, sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres des sociétés remplissant les critères de consolidation et qui ne sont pas consolidées pour des raisons de matérialité ou de faisabilité n'auraient pas dans leur ensemble une incidence significative sur les états financiers consolidés. Ces titres sont inscrits en titres de participation conformément aux principes généraux décrits en Note 11.8.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les résultats d'une filiale, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont entièrement alloués entre la part groupe et la part hors-groupe selon les pourcentages d'intérêt respectifs. De ce fait, en cas de résultats négatifs et d'absence d'accord de prise en charge des pertes d'une filiale par le Groupe, les intérêts minoritaires peuvent devenir négatifs.

(2) Variations de périmètre aboutissant au contrôle exclusif

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à **IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises »**.

Les actifs identifiables, passifs et passifs éventuels de l'acquéreur sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition dès lors qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Les écarts d'acquisition résiduels représentent les flux de trésorerie attendus des synergies post acquisition au-delà des actifs et des passifs reconnus lors de la première intégration. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

En cas d'ajustement de prix dans les 12 mois suivants la date d'acquisition, l'évaluation initiale provisoire est ajustée en contrepartie du goodwill. Tout ajustement ultérieur est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme **IAS 36 « Dépréciation d'actifs »**. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an (cf. Note 7.3).

(3) Écarts d'acquisition sur sociétés mises en équivalence

Les écarts d'acquisition se rapportant à des sociétés mises en équivalence représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et passifs identifiables à la date de prise de participation. Ces écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

(4) Autres variations de périmètre

Toute variation de pourcentage d'intérêt impliquant la perte du contrôle d'une entité est comptabilisée en produits et charges opérationnels non courant (si le montant est significatif) comme une cession de l'intégralité de l'entité immédiatement suivie d'un investissement dans la participation conservée.

Les opérations ne remettant pas en cause la détention du contrôle sont en revanche considérées comme des transactions entre actionnaires et se traduisent par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et la part hors-groupe, y compris les frais de transaction.

B. Méthodes de conversion

(1) Conversion des états financiers des filiales étrangères

(a) Cas général

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture. Leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

(b) Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone Euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en Euro ou en US Dollars, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Le Groupe n'opère pas dans des pays à forte inflation au sens de la norme **IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères »**, à l'exception de l'Argentine.

(2) Opérations en devises

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

2.2. COMPOSITION DU GROUPE

Le Groupe est constitué de la société holding Peugeot S.A. cotée sur Euronext et de ses filiales consolidées conformément à la Note 2.1.

Le Groupe est géré en cinq secteurs principaux (cf. Note 3):

- le secteur Automobile Peugeot Citroën DS qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires des marques Peugeot, Citroën et DS. Elle comprend majoritairement des filiales détenues à 100 %, mais également des filiales sous contrôle conjoint pour la production de véhicules ou d'organes en Europe et pour les activités industrielles et commerciales en Chine. Ces filiales sous contrôle conjoint sont consolidées conformément à IFRS 11 (cf. Note 2.1) ;
- le secteur Automobile Opel Vauxhall qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires des marques Opel et Vauxhall. Elle comprend majoritairement des filiales détenues à 100 % ;

- le secteur Équipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur (*Interior Systems*), des sièges d'automobile (*Seating*), et des technologies de contrôle des émissions (*Clean Mobility*). Faurecia est coté sur Euronext. Peugeot S.A. détient au 31 décembre 2018 46,34 % du capital de Faurecia et 63,11 % des droits de vote qui lui assure le contrôle exclusif. L'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs de Faurecia n'aurait pas d'incidence sur le contrôle exclusif exercé par le Groupe ;
- le secteur activités de Financement qui fait partie du groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall ainsi que celui de leurs réseaux de distribution. Banque PSA Finance a le statut d'établissement financier. Cette activité comprend pour l'essentiel le partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, pour les marques Peugeot, Citroën et DS d'une part, et le partenariat avec BNP Paribas pour les marques Opel et Vauxhall d'autre part.

Les autres activités du Groupe sont regroupées dans le secteur « Autres activités » qui inclut notamment la société holding Peugeot S.A. et des participations minoritaires dans le groupe GEFCO ainsi que dans Peugeot Scooters (société Peugeot Motocycles) consolidées par mise en équivalence.

	31/12/2018	31/12/2017
Intégration globale		
Sociétés industrielles et commerciales ⁽¹⁾	325	317
Sociétés de financement	18	18
	343	335
Opérations conjointes		
Sociétés industrielles et commerciales	3	3
Mise en équivalence		
Sociétés industrielles et commerciales	38	55
Sociétés de financement ⁽²⁾	43	43
	81	98
Nombre de sociétés à la clôture	427	436

⁽¹⁾ dont au 31/12/2017, 39 nouvelles sociétés intégrées globalement, dont 34 pour le secteur automobile Opel Vauxhall.

⁽²⁾ dont au 31/12/2017, 14 nouvelles sociétés mises en équivalence, dont 12 pour les activités de financement Opel Vauxhall.

2.3. FINALISATION DE L'ACQUISITION DES ACTIVITÉS D'OPEL VAUXHALL

Le 6 mars 2017, le Groupe PSA a conclu avec General Motors Co. (GM) un accord de rachat de la majorité des filiales Opel Vauxhall de GM et des opérations européennes de GM Financial en partenariat avec BNP Paribas.

A. Activités automobiles

Le 31 juillet 2017, le Groupe PSA a finalisé le rachat des filiales automobiles d'Opel et de Vauxhall de GM. L'allocation du prix d'acquisition est définitive depuis le 31 juillet 2018. Elle n'a pas conduit à réviser de manière significative l'écart d'acquisition de 1 823 millions d'euros ainsi que les justes valeurs des actifs et passifs identifiés.

B. Activités de financement

Le 1er novembre 2017, Banque PSA Finance, filiale à 100% de Groupe PSA, et BNP Paribas Personal Finance, filiale à 100% de BNP Paribas ont finalisé l'acquisition conjointe de l'intégralité des activités européennes de GM Financial, regroupant les marques existantes Opel Bank, Opel Financial Services et Vauxhall Finance. Les travaux de recensement et d'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs sont finalisés depuis le 30 juin 2018. PSA Groupe a procédé à l'allocation définitive de cet écart de première consolidation sans effet significatif sur ses comptes consolidés.

NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE

En application d'*IFRS 8 « Secteurs opérationnels »*, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

La définition des secteurs d'activité est développée dans la Note 2.2.

3.1. SECTEURS D'ACTIVITÉ

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante. La colonne "Éliminations et non affecté" regroupe les éliminations internes au Groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Faurecia et Banque PSA Finance établissant des comptes consolidés publiés, la présentation du résultat de leur secteur va jusqu'au résultat net. Pour les autres secteurs, du fait d'une gestion commune de la trésorerie et de l'impôt dans certains pays, seuls le résultat opérationnel et le résultat net des sociétés mises en équivalence sont présentés pour chaque secteur.

Toutes les relations commerciales interactives sont établies sur une base de prix de marché.

La colonne 100% du secteur activités de Financement correspond aux données avec intégration globale des sociétés en partenariat avec Santander et BNP Paribas. Cette colonne additionnée à la colonne « réconciliation » permet de reconstituer la contribution consolidée des activités de financement, avec la quote-part de résultat net mis en équivalence des sociétés en partenariat avec Santander, et BNP Paribas.

2018 <i>(en millions d'euros)</i>	Automobile		Équipement automobile	Autres activités	Activités de Financement		Éliminations et non affecté ⁽¹⁾	Total
	Peugeot Citroën DS	Opel Vauxhall			100%	Réconciliation		
Chiffre d'affaires net								
- de l'activité (hors groupe)	41 638	16 913	15 418	3	1 807	(1 752)	-	74 027
- ventes inter-activités (groupe)	1 389	1 393	2 107	145	182	-	(5 216)	-
Total ⁽²⁾	43 027	18 306	17 525	148	1 989	(1 752)	(5 216)	74 027
Résultat opérationnel courant	3 617	859	1 263	(19)	939	(962)	(8)	5 689
Produits opérationnels non courants	321	7	4	-	-	-	-	332
Frais de rationalisation des structures	(432)	(512)	(104)	(4)	(4)	4	-	(1 052)
Pertes de valeur des UGT, provisions pour contrat onéreux et autres	(277)	-	(21)	-	(1)	-	-	(299)
Autres charges opérationnelles non courantes	(172)	(71)	(27)	-	(7)	7	-	(270)
Résultat opérationnel	3 057	283	1 115	(23)	927	(951)	(8)	4 400
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie			10		-	-	9	19
Charges de financement			(120)		-	-	(168)	(288)
Produits à caractère financier			7		23	(13)	152	169
Charges à caractère financier			(60)		1	(1)	(286)	(346)
Résultat financier	-	-	(163)	-	24	(14)	(293)	(446)
Impôts sur les résultats			(190)		(290)	288	(423)	(615)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(448)	-	31	13	13	347	-	(44)
Résultat net des activités poursuivies			793		674	(330)		3 295
Résultat net des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net consolidé			793		674	(330)		3 295
Investissements								
(hors ventes avec clause de rachat)	2 746	541	1 269	-	40	(23)		4 573
Dotations aux amortissements	(1 832)	(90)	(879)	-	(33)	19		(2 815)

⁽¹⁾ La colonne "Éliminations et non affecté" comprend notamment les éliminations des ventes inter-activités entre le secteur "Activités de Financement" et les autres secteurs (166 millions d'euros).

⁽²⁾ Dont pour le secteur Automobile Peugeot Citroën DS, chiffre d'affaires de l'activité constructeur : 41 337 millions d'euros et pour le secteur Automobile Opel Vauxhall, chiffre d'affaires de l'activité constructeur : 18 227 millions d'euros

En 2018 en présentation à 100% de son activité, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 611 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élève à 38 millions d'euros.

En 2018 après application d'IFRS 5, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 2 millions d'euros.

2017 retraité ⁽¹⁾	Automobile		Équipement automobile	Autres activités	Activités de Financement		Éliminations et non affecté ⁽²⁾	Total
	Peugeot Citroën DS	Opel Vauxhall			100%	Réconciliation		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Chiffre d'affaires net								
- de l'activité (hors groupe)	40 281	6 864	14 993	2	1 347	(1 231)	-	62 256
- ventes inter-activités (groupe)	454	374	1 969	88	129	-	(3 014)	-
Total ⁽³⁾	40 735	7 238	16 962	90	1 476	(1 231)	(3 014)	62 256
Résultat opérationnel courant	2 966	(179)	1 156	23	632	(618)	(2)	3 978
Produits opérationnels non courants	176	2	4	20	3	-	-	205
Frais de rationalisation des structures	(426)	(440)	(86)	1	(1)	1	-	(951)
Pertes de valeur des UGT, provisions pour contrat onéreux et autres	(96)	-	-	-	-	-	-	(96)
Autres charges opérationnelles non courantes	(11)	(38)	(14)	4	(14)	11	-	(62)
Résultat opérationnel	2 609	(655)	1 060	48	620	(606)	(2)	3 074
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie			12		-	-	30	42
Charges de financement			(114)		-	-	(94)	(208)
Produits à caractère financier			-		5	(1)	121	125
Charges à caractère financier			(29)		(1)	-	(167)	(197)
Résultat financier	-	-	(131)	-	4	(1)	(110)	(238)
Impôts sur les résultats			(261)		(204)	194	(428)	(699)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(55)	-	35	11	17	209	-	217
Résultat net des activités poursuivies			703		437	(204)		2 354
Résultat net des activités destinées à être cédées ou reprises en partenariat	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)
Résultat net consolidé			696		437	(204)		2 347
Investissements (hors ventes avec clause de rachat)	2 717	169	1 217	-	30	(13)		4 120
Dotations aux amortissements	(1 877)	(25)	(796)	-	(19)	7		(2 710)

⁽¹⁾ Comptes retraités après première application d'IFRS 15.

⁽²⁾ La colonne "Éliminations et non affecté" comprend notamment les éliminations des ventes inter-activités entre le secteur "Activités de Financement" et les autres secteurs (106 millions d'euros).

⁽³⁾ Dont pour le secteur Automobile Peugeot Citroën DS, chiffre d'affaires de l'activité constructeur : 39 076 millions d'euros et pour le secteur Automobile Opel Vauxhall, chiffre d'affaires de l'activité constructeur : 7 186 millions d'euros (sur cinq mois).

Les données 2017 du secteur Automobile Opel Vauxhall incluent cinq mois d'activité.

En 2017 en présentation à 100% de son activité, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 145 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élève à 64 millions d'euros. L'activité de financement d'Opel Vauxhall couvrait novembre et décembre 2017.

En 2017 après application d'IFRS 5, Banque PSA Finance (secteur activités de Financement) a dégagé un produit net bancaire de 46 millions d'euros. Le coût du risque de ce même exercice s'élevait à 5 millions d'euros.

3.2. ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les indicateurs donnés par zones géographiques sont le chiffre d'affaires ventilé par zone de commercialisation à la clientèle et les immobilisations corporelles ventilées par zone d'implantation des sociétés consolidées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe ⁽¹⁾		Chine et Asie du Sud-Est		Inde Pacifique	Amérique Latine	Moyen Orient & Afrique	Amérique du Nord	Total
2018									
Chiffre d'affaires	58 007	557	3 147	1 478	3 842	2 802	4 194	74 027	
Immobilisations corporelles	12 151	122	541	141	651	166	364	14 136	
2017 retraité ⁽²⁾									
Chiffre d'affaires	46 269	477	2 920	1 226	4 490	2 975	3 899	62 256	
Immobilisations corporelles	11 511	143	453	123	578	73	337	13 218	

⁽²⁾ Comptes retraités après première application d'IFRS 15.

⁽¹⁾ Dont France :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Chiffre d'affaires	16 306	14 751
Immobilisations corporelles	5 991	5 779

NOTE 4 - RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats et de la quote-part du Groupe des résultats nets des sociétés mises en équivalence. Il comprend le chiffre d'affaires, les coûts des biens et services vendus, les frais généraux et commerciaux (frais de structure, moyens commerciaux indirects et garantie), ainsi que les frais de recherche et développement.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, qui n'entrent pas dans la performance récurrente de l'entreprise.

En pratique, les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description spécifique en note annexe (cf. Note 4.4) :

- les frais de rationalisation et les coûts liés aux départs anticipés de personnel,
- les variations de perte de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie et celles relatives aux contrats onéreux correspondants,
- les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

A. Principes comptables

La norme **IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »** base la reconnaissance du chiffre d'affaires sur le transfert du contrôle des biens et services au client, alors que la norme **IAS 18 « produits des activités ordinaires »** la basait sur le transfert des risques et des avantages.

(1) Activités industrielles et commerciales

(a) Secteurs Automobile Peugeot – Citroën – DS et Automobile Opel – Vauxhall

L'essentiel du chiffre d'affaires de l'activité automobile provient de ventes de véhicules neufs et d'occasion, et de vente de pièces de rechange. Le transfert du contrôle intervient au même moment que le transfert des risques et avantages.

Pour les véhicules neufs, ce transfert correspond généralement à la date de mise à disposition aux concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les coûts des programmes d'incitation aux ventes, décidés ou à venir, sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente en diminution du chiffre d'affaires.

Les refacturations de charges effectuées dans le cadre d'opérations pour lesquelles le Groupe est considéré comme un agent ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires mais en diminution des coûts encourus. Il en est de même des ventes de matières premières, pièces et organes mécaniques aux sous-traitants et destinés à être rachetés sans marge.

Le groupe offre à ses clients des prestations de services (essentiellement des contrats d'entretien et de maintenance et des contrats d'extension de garantie), à titre onéreux ou à titre gratuit. Celles-ci sont des obligations de performance distinctes en IFRS 15 pour lesquelles le chiffre d'affaires afférent est reconnu au fur et à mesure de l'exécution du service.

Les garanties qui sont octroyées aux clients correspondent à la prise en charge de défaut des véhicules vendus. S'agissant de garantie de type assurance, elles font l'objet de provisions conformément à la norme IAS 37 (cf. Note 9).

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient. Il est amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

Les contrats de prestation de transport ont été analysés et le Groupe confirme qu'il agit bien en tant que principal.

Le chiffre d'affaires des prestations d'ingénierie est reconnu linéairement sur la durée du contrat de licence dans la mesure où le Groupe a l'obligation de mettre à jour la technologie sous-jacente dont il est propriétaire, ou au rythme des ventes de véhicules et d'organes lorsque le revenu de licence est conditionné à des volumes.

A ce jour, le Groupe n'a pas de composante financière significative qui l'obligerait à faire un retraitement entre le chiffre d'affaires et le résultat financier en IFRS 15.

(b) Secteur Équipement automobile

Dans le secteur Équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Les ventes de monolithes¹, produits mandatés par les clients sur lesquels le Groupe agit en tant qu'agent selon la norme IFRS 15, ne sont plus reconnues en chiffre d'affaires.

Concernant les outillages, le transfert du contrôle est habituellement réalisé peu avant le démarrage de la production et le chiffre d'affaires est désormais reconnu à cette date.

Les études sont généralement considérées comme des coûts de pré-production capitalisables et ne donnent plus lieu dans ce cas à la constatation d'un chiffre d'affaires distinct du chiffre d'affaires des pièces. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (cf. Note 4.3.A).

(2) Activités de Financement

La norme IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Par conséquent, la majorité des revenus de Banque PSA Finance est exclue du périmètre de la norme IFRS 15. Il n'y a pas de modification significative du fait de l'application de la norme IFRS 15.

Les sociétés de financement du Groupe et les sociétés de financement en partenariat avec Santander ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et des ventes à la clientèle finale de l'activité automobile Peugeot – Citroën - DS. A compter du 1^{er} novembre 2017, les sociétés de financement en partenariat avec BNP Paribas ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et des ventes à la clientèle finale de l'activité automobile Opel – Vauxhall. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de locations avec option d'achat ou de locations longue durée. Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés dans leurs comptes sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

L'essentiel des activités de Financement est géré dans les partenariats avec Santander et Bnp Paribas. Le chiffre d'affaires de ces activités ne fait pas partie du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, ces sociétés étant mise en équivalence (cf. Notes 10.4.C et 10.4.D). Le chiffre d'affaires de l'ensemble des activités de Financement à 100% est présenté en Note 3.1

B. Chiffres clefs

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Ventes de biens	72 417	60 490
Prestations de services	1 555	1 650
Activités de Financement	55	116
Total	74 027	62 256

Les ventes de biens sont composées essentiellement de ventes de véhicules, de pièces, d'organes et de composants automobiles.

Les prestations de services incluent principalement les activités d'atelier du réseau de distribution détenu par le Groupe ainsi que les activités de location de véhicules, tels que définies en Note 7.2.C.

Le chiffre d'affaires des activités de Financement est composé principalement des produits d'intérêts bruts, primes d'assurance et autres produits bruts.

¹ Les monolithes sont des métaux précieux et céramiques compris dans les systèmes de contrôle des émissions.

4.2. COÛTS OPÉRATIONNELS COURANTS PAR NATURE

Ventilés par nature, les coûts opérationnels courants comprennent notamment les frais de personnel et les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles explicités ci-dessous. Les autres coûts opérationnels courants sont suivis par secteur de façon appropriée à chacun d'eux, ce qui ne permet pas une présentation homogène par nature au niveau Groupe.

Frais de personnel

Les frais de personnel de l'effectif inscrit des sociétés du Groupe comptabilisés dans le résultat opérationnel courant se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	2018	2017
Automobile Peugeot Citroën DS ⁽¹⁾	(4 486)	(4 537)
Automobile Opel Vauxhall ⁽²⁾	(2 309)	(1 101)
Équipement automobile	(3 304)	(3 177)
Financement	(6)	(7)
Autres activités	(137)	(98)
Total	(10 242)	(8 920)

⁽¹⁾ Dont 3 990 millions d'euros de frais de personnel pour l'activité constructeur Peugeot Citroën DS (4 030 millions d'euros en 2017).

⁽²⁾ Dont 2 301 millions d'euros de frais de personnel pour l'activité constructeur Opel Vauxhall (1 088 millions d'euros d'août à décembre 2017).

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), d'un montant de 83 millions d'euros au 31 décembre 2018 (103 millions d'euros au 31 décembre 2017), a été porté en déduction des frais de personnel.

Le détail des charges et avantages au personnel est présenté en Note 6.

Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

(en millions d'euros)	2018	2017
Frais de développement	(1 065)	(939)
Autres immobilisations incorporelles	(123)	(98)
Outillages spécifiques	(669)	(616)
Autres immobilisations corporelles	(958)	(1 057)
Total	(2 815)	(2 710)

4.3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

A. Principes comptables

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts des activités scientifiques, techniques, de propriété industrielle, d'enseignement et de transmission des connaissances nécessaires pour assurer le développement, la production ou la mise en œuvre, et la commercialisation de matériaux, dispositifs, produits, procédés, systèmes ou services nouveaux ou substantiellement améliorés.

En application de la norme **IAS 38 « Immobilisations incorporelles »**, les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur brute des frais de développement activés inclut les coûts d'emprunt (cf. Note 11.2.A).

Les charges de l'exercice intègrent les frais de recherche, les frais d'études et de développement non activés en application des critères ci-avant, ainsi que la dotation aux amortissements des frais de développement activés.

(1) Secteurs Automobile Peugeot – Citroën – DS et Automobile Opel – Vauxhall

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis en linéaire à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans pour les véhicules et dix ans pour les organes et modules. Les dépenses immobilisées incluent notamment le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques.

Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations (l'autre part étant refacturée aux partenaires).

En général, les dépenses de développement facturées au Groupe par ses partenaires de coopérations sont aussi immobilisées si elles répondent aux critères d'activation. L'ensemble des coûts de développement organes destinés à répondre aux nouvelles normes antipollution est suivi par projet et immobilisé.

(2) Secteur Équipement automobile

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks de travaux en cours.

B. Frais de recherche et développement nets

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2018	2017
Total des dépenses engagées ⁽¹⁾		(3 914)	(3 586)
Frais de développement activés ^{(2) (3)}		2 099	2 021
Frais non activés		(1 815)	(1 565)
Amortissement des frais de développement activés	7.1	(667)	(588)
Total		(2 482)	(2 153)

⁽¹⁾ Dont 2 041 millions d'euros pour le secteur Automobile Peugeot Citroën DS (2 055 millions d'euros en 2017) et 831 millions d'euros pour le secteur Automobile Opel Vauxhall (408 millions d'euros en 2017 sur cinq mois d'activité).

⁽²⁾ En complément à ces frais, sont activés des frais financiers au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. Note 11.2.A).

⁽³⁾ Ces frais sont activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 1 897 millions d'euros en 2018 (1 798 millions d'euros en 2017) et le solde en stocks.

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont nets des subventions reçues.

Par ailleurs dans le secteur Equipement automobile, les amortissements de frais de développement activés sont classés en « Coûts des biens et services vendus » pour 399 millions d'euros en 2018 (348 millions d'euros en 2017).

4.4. PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2018	2017
Résultat de cession de biens immobiliers		312	164
Reprise sur perte de valeur des UGT, sur contrats onéreux et autres produits du secteur Automobile Peugeot Citroën DS	7.3.B	10	12
Reprise sur perte de valeur des UGT, sur contrats onéreux et autres produits du secteur Automobile Opel Vauxhall		8	1
Autres produits opérationnels non courants hors division Automobile		2	28
Produits opérationnels non courants		332	205
Perte de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres charges du secteur Automobile Peugeot Citroën DS	7.3.B	(449)	(107)
Perte de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres charges du secteur Automobile Opel Vauxhall		(71)	(38)
Perte de valeur des UGT des autres secteurs	7.3.C	(22)	-
Frais de rationalisation des structures	4.4.B	(1 052)	(951)
Autres charges opérationnelles non courantes hors division Automobile		(27)	(13)
Charges opérationnelles non courantes		(1 621)	(1 109)

A. Test de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres dépréciations

Les principaux éléments des tests de valeur, des provisions pour contrats onéreux et autres dépréciations sont présentés en Note 7.3.B.

B. Frais de rationalisation des structures

Les frais de rationalisation concernent pour l'essentiel des coûts de réduction des effectifs.

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Automobile Peugeot Citroën DS	(432)	(426)
Automobile Opel Vauxhall	(512)	(440)
Équipement automobile	(104)	(86)
Autres activités	(4)	1
Total	(1 052)	(951)

Secteur Automobile Peugeot Citroën DS

Les frais de rationalisation du secteur Automobile Peugeot Citroën DS s'élèvent à 432 millions d'euros sur l'exercice 2018.

Ils correspondent essentiellement à la reconnaissance des frais de rationalisation des sites industriels du Groupe en Europe à hauteur de 306 millions d'euros, incluant 217 millions d'euros des frais de restructuration (DAEC, PREC, PSE et plans seniors), et à la réorganisation commerciale du Groupe en Europe pour 58 millions d'euros. Les autres charges de restructuration concernent notamment les filiales du Groupe en Amérique Latine à hauteur de 18 millions d'euros.

Secteur Automobile Opel Vauxhall

Les frais de rationalisation du secteur Automobile Opel Vauxhall s'élèvent à 512 millions d'euros sur l'exercice 2018, et correspondent essentiellement à la reconnaissance des plans de restructuration des sites industriels en Europe à hauteur de 448 millions d'euros, et à la réorganisation commerciale en Europe pour 64 millions d'euros.

Secteur Équipement automobile (groupe Faurecia)

En 2018, les frais de rationalisation du groupe Faurecia s'élèvent à 104 millions d'euros, comprenant des coûts de restructuration pour 101 millions d'euros, principalement en Allemagne, aux Etats-Unis, en France et en Espagne.

NOTE 5 - BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

5.1. STOCKS

Conformément à la norme **IAS 2 « Stocks »**, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du "premier entré - premier sorti". Il incorpore l'ensemble des frais variables directs et indirects de production, et les frais fixes dans la limite de la capacité normative de production de chaque site de fabrication.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marché et le cas échéant de sources d'information externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux variables directs, frais de remise en l'état non facturés aux clients pour les véhicules et autres biens d'occasion, ...).

Au sein du secteur Équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks de travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

(en millions d'euros)	31/12/2018			31/12/2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	1 280	(154)	1 126	1 272	(153)	1 119
Produits semi-ouvrés et encours	1 028	(33)	995	1 017	(30)	987
Marchandises et véhicules d'occasion	1 016	(62)	954	1 204	(83)	1 121
Produits finis et pièces de rechange	3 873	(238)	3 635	4 289	(227)	4 062
Total	7 197	(487)	6 710	7 782	(493)	7 289

5.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

A la suite à l'application d'IFRS 9, les créances des sociétés industrielles et commerciales font désormais l'objet d'une provision pour dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes de crédits attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Conformément à IFRS 9 et sans changement par rapport à IAS 39, le Groupe décomptabilise les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances. Dans le cadre de l'analyse de transfert des risques, le risque de dilution est ignoré dès lors qu'il est défini et circonscrit (et en particulier correctement distingué du risque de retard de paiement). Les cessions de créances avec recours possible contre le cédant en cas de défaillance de paiement du débiteur ne sont pas décomptabilisées. Les coûts de cession de créances sont enregistrés en résultat financier.

Cette règle s'applique également dans la présentation sectorielle aux créances des secteurs Automobile Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall cédées aux sociétés de l'activité de financement du Groupe et aux sociétés de financement en partenariat.

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Clients et effets en portefeuille	2 272	2 767
Provisions pour créances douteuses	(343)	(307)
Position aux bornes des activités industrielles et commerciales	1 929	2 460
Élimination des opérations avec les activités de Financement	(25)	(34)
Total	1 904	2 426

Les opérations de cessions de créances à des institutions financières sont décrites en Note 11.6.E.

5.3. AUTRES DÉBITEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

A. Autres débiteurs

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés ⁽¹⁾	1 171	1 198
Personnel	39	41
Fournisseurs débiteurs	204	195
Instruments dérivés	110	274
Charges constatées d'avance	567	444
Débiteurs divers	409	535
Total	2 500	2 687

⁽¹⁾ Le Groupe a cédé en 2018 ses créances sur l'Etat au titre du Crédit d'Impôt Recherche France pour 96 millions d'euros, ainsi que celles relatives au Crédit d'Impôt pour l'Emploi et la Compétitivité pour 78 millions d'euros (cf. Note 11.6.E).

B. Autres créditeurs

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	1 162	1 108
Personnel	1 273	1 207
Organismes sociaux	334	358
Fournisseurs d'immobilisations	1 310	1 625
Clients créditeurs	3 105	2 004
Instruments dérivés ⁽¹⁾	59	203
Produits constatés d'avance	678	943
Créditeurs divers	403	849
Total	8 324	8 297

⁽¹⁾ Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre le risque de variation des matières premières ainsi que les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la Note 11.7.B "Gestion des risques financiers".

5.4. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

A. Détail des flux de trésorerie d'exploitation

(en millions d'euros)	2018	2017
(Augmentation) Diminution des stocks	368	(50)
(Augmentation) Diminution des clients	1 342	(476)
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	294	1 177
Variation des impôts	(67)	(124)
Autres variations	(330)	(404)
	1 607	123
Flux vers les activités de financement	(1)	17
Total	1 606	140

B. Détail de la variation des postes du besoin en fonds de roulement

(1) Détail par nature

2018		
<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Clôture
Stocks	(7 289)	(6 710)
Clients	(2 460)	(1 929)
Fournisseurs	13 362	13 551
Impôts	(113)	159
Autres débiteurs	(2 687)	(2 500)
Autres créanciers	8 297	8 324
	9 110	10 895
<i>Flux vers les activités de financement</i>	(15)	(22)
Total	9 095	10 873

(2) Evolution

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
À l'ouverture de l'exercice	9 110	7 283
Flux d'exploitation	2 022	74
Flux d'investissement	(269)	(144)
Changement de périmètre et autre ⁽¹⁾	(120)	1 898
Écart de conversion	164	28
Réévaluation par capitaux propres	(12)	(29)
Total à la clôture	10 895	9 110

⁽¹⁾ dont 1 785 millions d'euros au titre de l'intégration d'Opel Vauxhall en 2017.

La variation du besoin en fonds de roulement au tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2018, 1 607 millions d'euros, correspond aux flux d'exploitation, 2 022 millions d'euros, minorés des différences de change de 37 millions d'euros, de la variation de la part inefficace des options de change de 97 millions d'euros et minorés des autres variations de 281 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales	2 022	74
Différences de change	(37)	15
Variation de la part inefficace des options de change	(97)	28
Autres variations	(281)	6
Variation du besoin en fonds de roulement au Tableau de flux de trésorerie consolidé	1 607	123

NOTE 6 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

6.1. ENGAGEMENT DE RETRAITES

Les salariés du Groupe sont susceptibles de percevoir, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, les cotisations de l'exercice sont enregistrées en charges.

Conformément à la norme **IAS 19 « Avantages au personnel »**, dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. L'évaluation de l'engagement intègre principalement des hypothèses de date de départ à la retraite, d'augmentation de salaire et de taux de rotation du personnel, ainsi qu'un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation.

Pour les principaux régimes, ces évaluations sont effectuées deux fois par an pour les clôtures semestrielles et annuelles, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Des gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts actuariels sont comptabilisés en « Résultat global consolidé » qui sont non recyclables dans le compte de résultat.

En cas de modification des avantages accordés par un régime, les effets des changements de régimes de retraite sont intégralement comptabilisés en résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Coût des services passés ».

Pour chaque plan à prestations définies, le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Lorsque les plans font l'objet d'une couverture de financement minimale pouvant générer des surplus de fonds, ces actifs sont reconnus au bilan en application d'IFRIC 14.

Ainsi, la charge nette de l'exercice des retraites à prestations définies correspond à la somme :

- du coût des services rendus et passés (en résultat opérationnel) ;
- et de la charge de désactualisation de l'engagement nette du produit de rendement des actifs de couverture du plan (en Produits ou Charges à caractère financier). Ces deux composantes (désactualisation et rendement des actifs) sont déterminées sur la base du taux d'actualisation des engagements.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté ;
- pour certaines filiales implantées aux Etats-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux.

A. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement de ses cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur et couvrant quasi exclusivement le secteur automobile Peugeot Citroën DS, concernent :

- les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives,
- le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (2 400 allocataires),
- le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 11 100 allocataires à fin 2018 et,
- le régime d'allocation de complément Citroën (ACC), régime fermé, qui couvre 4 100 allocataires à fin 2018.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de "trusts" pour les secteurs Automobile Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall. Ces régimes sont fermés aux salariés Peugeot Citroën DS embauchés postérieurement à mai 2002. Ces régimes à prestations définies couvrent au 31 décembre 2018, 17 200 bénéficiaires dont 2 900 salariés, 5 600 anciens salariés non encore à la retraite et 8 700 allocataires. Ces plans garantissent un niveau

de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires aux collaborateurs du secteur Automobile Peugeot Citroën DS.

En Allemagne, le principal régime à prestations définies concerne Opel Automobile GmbH couvrant les bénéficiaires présents dans ces sociétés au 31 décembre 2018 à travers :

- les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives,
- le régime de retraites complémentaires couvrant 18 200 salariés, 1 200 anciens salariés non encore à la retraite et 200 allocataires.

Le dispositif de retraite supplémentaire dont bénéficient les cadres du groupe Faurecia en France est constitué d'un régime additif à prestations définies qui garantit une rente en fonction de la tranche C du salaire. Un régime additif spécifique pour les membres du comité exécutif titulaires d'un contrat de travail avec Faurecia S.A. ou l'une de ses filiales, à prestations définies pour les membres français et à cotisations définies pour les membres étrangers, a été mis en place en 2015. Il garantit un niveau de rente annuelle déterminé sur la base du salaire de référence en fonction du résultat opérationnel du groupe et du budget approuvés par le conseil d'administration.

B. Hypothèses retenues

	Zone euro	Royaume-Uni
Taux d'actualisation		
2018	1.95 %	2.95 %
2017	1.60 %	2.60 %
Taux d'inflation		
2018	1.80 %	3.30 %
2017	1.80 %	3.20 %
Duration moyenne (en années)		
2018	17	18
2017	17	15

A chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements.

Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'un des deux plus hauts degrés de classification d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée d'une augmentation individuelle selon l'âge du salarié. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 1 %. En Allemagne, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 2,30 % pour les « *hourly employees* » et de 2,55 % pour les « *salaried employees* ».

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'âge de départ à la retraite tiennent compte des conditions propres à chaque pays.

Sensibilité aux hypothèses : une variation de 0,25 point du taux d'actualisation et du taux d'inflation sur la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne entraînerait les variations des engagements suivantes :

	Taux d'actualisation	Taux d'inflation
	+0,25%	+0,25%
France	-2.74%	1.91%
Royaume-Uni	-3.96%	3.57%
Allemagne	-4.76%	1.37%

Une augmentation (diminution) de 1 % du rendement attendu sur les actifs de couverture des retraites aurait conduit à une augmentation (diminution) du produit financier annuel constaté sur l'exercice 2018 de 9 millions d'euros sur la France, 28 millions d'euros sur le Royaume-Uni et 27 millions d'euros sur l'Allemagne.

En 2012, le Groupe a mis en place pour le Royaume-Uni un swap de taux logé dans le fonds de retraite, permettant de faire varier l'actif de couverture en fonction des variations de l'engagement au taux d'actualisation.

C. Informations sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés.

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2018		31/12/2017	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	22 %	78 %	19 %	81 %
Royaume-Uni	10 %	90 %	12 %	88 %
Allemagne	0 %	100 %	0 %	100 %

La juste valeur des actions et obligations est de niveau 1 en 2017 et 2018.

Les rendements réels des fonds, gérés par le Groupe en France et en Allemagne, et par les Trusts de retraite au Royaume-Uni sur 2018, ont été de -3,8 % sur les fonds français, de -1,4 % sur les fonds du Royaume-Uni et nuls en Allemagne. En France, il s'agit, pour les actions, de portefeuilles de gestion indicielle représentatifs de l'indice MSCI EMU Euro et d'indices internationaux tandis que la gestion obligataire est composée d'obligations gouvernementales de premier plan dans l'Union européenne (minimum *investment grade*), d'une poche d'obligations d'entreprises européennes de rating minimum A et d'une poche d'obligations gouvernementales européennes indexées sur l'inflation.

Au Royaume-Uni, toutes les actions sont investies dans des fonds d'actions mondiales. 64 % de la gestion obligataire sont composés d'une poche d'obligations gouvernementales en livres sterling indexées sur l'inflation. Les 36 % restants couvrent essentiellement des obligations d'entreprises de rating minimum A.

En Allemagne, les investissements obligataires sont réalisés à 78 % dans des obligations d'entreprises de rating moyen A-, à 8 % dans des obligations gouvernementales d'Etats de l'Union européenne (minimum *investment grade*) et à 14 % dans des instruments monétaires à court terme.

En France, le Groupe est libre de décider des contributions qu'il verse dans les fonds. Aucune décision n'a été prise pour les versements qui seraient réalisés en 2019.

Au Royaume Uni, le montant de la contribution patronale annuelle hors Faurecia s'élève à 30 millions de livres sterling (34 millions d'euros) en 2018. Elle est estimée à 23 millions de livres sterling (26 millions d'euros) au titre de 2019, ce montant étant susceptible de modifications compte tenu des négociations prévues sur 2019.

En Allemagne, le montant de la contribution patronale annuelle hors Faurecia s'élève à 1 millions d'euros. Elle est estimée à 2 millions d'euros au titre de 2019.

D. Évolution sur l'exercice

▪ Hors obligation de financement minimum (IFRIC 14)

(en millions d'euros)	2018					2017				
	France	Royaume-Uni	Allemagne	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Allemagne	Autres pays	Total
Engagements pour services rendus										
À l'ouverture de l'exercice : Valeur actuelle	(1 498)	(2 274)	(3 024)	(554)	(7 350)	(1 620)	(2 098)	(425)	(270)	(4 413)
Coût des services rendus	(42)	(41)	(109)	(14)	(206)	(49)	(62)	(48)	(14)	(173)
Actualisation de l'année	(22)	(59)	(50)	(9)	(140)	(24)	(56)	(26)	(7)	(113)
Prestations servies sur l'exercice	104	178	18	32	332	111	114	11	35	271
Écart actuariel :										
• en valeur	98	55	313	42	508	86	(187)	(151)	3	(249)
• en % des engagements à l'ouverture ⁽¹⁾	6.5 %	2.4 %	10.4 %	7.6 %	6.9 %	5.3 %	8.9 %	5.4 %	1.1 %	5.6 %
Coût des services passés	-	(6)	-	6	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	16	-	3	19	-	75	-	15	90
Variations de périmètre et autres	(1)	(1)	1	(14)	(15)	(3)	(60)	(2 385)	(316)	(2 764)
Effets des fermetures et modifications de régimes	4	(4)	4	3	7	1	-	-	-	1
À la clôture de l'exercice : Valeur actuelle	(1 357)	(2 136)	(2 847)	(505)	(6 845)	(1 498)	(2 274)	(3 024)	(554)	(7 350)
Actifs financiers de couverture										
À l'ouverture de l'exercice : Juste valeur	859	2 764	2 704	297	6 624	899	2 777	130	140	3 946
Rendement normatif des fonds	12	72	45	5	134	13	75	22	4	114
Écart actuariel :										
• en valeur	(4)	(109)	(51)	(12)	(176)	20	81	46	(3)	144
• en % des engagements à l'ouverture ⁽¹⁾	0.5 %	3.9 %	1.9 %	4.0 %	2.7 %	2.2 %	2.9 %	1.7 %	2.1 %	3.6 %
Écart de conversion	-	(22)	-	1	(21)	-	(97)	-	(8)	(105)
Dotations employeur	33	37	4	24	98	45	42	15	7	109
Prestations servies sur l'exercice	(114)	(176)	(19)	(31)	(340)	(118)	(114)	(11)	(25)	(268)
Variations de périmètre et autres	3	1	(81)	97	20	-	-	2 502	182	2 684
À la clôture de l'exercice : Juste valeur	789	2 567	2 602	381	6 339	859	2 764	2 704	297	6 624

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017, le pourcentage d'écart actuariel est calculé sur les engagements et les actifs financiers de couverture à l'ouverture, qui incluent pour l'Allemagne l'effet de la variation de périmètre dû à l'acquisition d'Opel Vauxhall en 2017.

E. Réconciliation des postes de bilan

(en millions d'euros)	2018					2017				
	France	Royaume-Uni	Allemagne	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Allemagne	Autres pays	Total
Valeur actuelle des engagements pour services rendus	(1 357)	(2 136)	(2 847)	(505)	(6 845)	(1 498)	(2 274)	(3 024)	(554)	(7 350)
Juste valeur des actifs financiers de couverture	789	2 567	2 602	381	6 339	859	2 764	2 704	297	6 624
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan avant obligation de financement minimum (IFRIC 14)	(568)	431	(245)	(124)	(506)	(639)	490	(320)	(257)	(726)
Provision pour obligation de financement minimum (IFRIC14)	-	(37)	-	-	(37)	-	(37)	-	-	(37)
(Provisions) actifs nets reconnus au bilan	(568)	394	(245)	(124)	(543)	(639)	453	(320)	(257)	(763)
Dont provisions (Note 9)	(592)	(159)	(273)	(159)	(1 183)	(663)	(134)	(320)	(276)	(1 393)
Dont actifs	24	553	28	35	640	24	587	-	19	630
Part des régimes non fondés	0.0 %	0.0 %	0.0 %	10.0 %	0.7 %	0.3 %	0.0 %	0.0 %	15.4 %	1.2 %

F. Charges comptabilisées

Ces charges sont comptabilisées :

- en "Frais généraux et commerciaux" pour le coût des services rendus,
- en "Produits ou en charges opérationnels non courants" pour les effets liés principalement aux restructurations,
- en "Produits ou en charges à caractère financier" pour respectivement le rendement normatif des fonds et l'actualisation des droits acquis.

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2018					2017				
	Royaume-		Autres			Royaume-		Autres		
	France	Uni	Allemagne	pays	Total	France	Uni	Allemagne	pays	Total
Coût des services rendus	(42)	(41)	(109)	(14)	(206)	(49)	(62)	(48)	(14)	(173)
Actualisation des droits acquis	(22)	(59)	(50)	(9)	(140)	(24)	(56)	(26)	(7)	(113)
Rendement normatif des fonds	12	72	45	5	134	13	75	22	4	114
Coûts des services passés	-	(6)	-	6	-	-	-	-	-	-
Effet des fermetures et modifications de régimes	4	(4)	4	3	7	1	-	-	-	1
Total (avant provision pour obligation de financement minimum)	(48)	(38)	(110)	(9)	(205)	(59)	(43)	(52)	(17)	(171)
Variation de provision pour obligation de financement minimum (IFRIC14)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	(48)	(38)	(110)	(9)	(205)	(59)	(43)	(52)	(17)	(171)

6.2. PAIEMENT FONDÉ SUR LES ACTIONS

Des options d'achat et de souscription d'actions, ainsi que des actions gratuites, sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. La comptabilisation de ces plans est effectuée conformément à la norme *IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions »*.

A. Options d'achat d'actions par certains salariés

Aucun plan n'a été octroyé de 2009 à 2018. Le dernier plan existant est venu à expiration le 19 août 2016.

B. Actions gratuites

(1) Plan d'attribution d'actions gratuites chez Peugeot S.A.

(a) Plan d'attribution d'actions gratuites 2015

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2015. Au 31 décembre 2018, 387 063 actions sont potentiellement attribuables aux résidents étrangers pour lesquels la période d'acquisition se termine le 31 mars 2019. La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élève à 1,4 millions d'euros pour l'exercice, hors charges sociales.

(b) Plan d'attribution d'actions gratuites 2016

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2016. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue de la période d'acquisition. En fonction du niveau d'atteinte des objectifs, les actions seront acquises en deux parts égales sous condition de présence au 3 juin 2019 et au 3 juin 2020. Au 31 décembre 2018, 1 977 762 actions sont potentiellement attribuables aux bénéficiaires du plan. La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élève à 7,0 millions d'euros pour l'exercice, hors charges sociales.

(c) Plan d'attribution d'actions gratuites 2017

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre en 2017 (cf. Note 7.2.B.(1).(c) des comptes consolidés 2017). Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue de la période d'acquisition. En fonction du niveau d'atteinte des objectifs, les actions seront acquises en deux parts égales sous condition de présence au 14 avril 2020 et au 14 avril 2021. Au 31 décembre 2018, 2 420 961 actions sont potentiellement attribuables aux bénéficiaires du plan. La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élève à 11,0 millions d'euros pour l'exercice, hors charges sociales.

(d) Plan d'attribution d'actions gratuites 2018

Faisant suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire le 27 avril 2016 et à celle du Conseil de Surveillance du 28 février 2018, le Directoire de Peugeot S.A. a adopté un plan d'attribution d'actions gratuites sous condition de performance en date du 9 avril 2018. Ce plan porte sur un nombre maximal de 2 700 000 actions. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue de la période d'acquisition.

L'acquisition définitive est soumise à une condition de performance en terme de pourcentage du résultat opérationnel courant (ROC) moyen de la division Automobile intégrant Opel Vauxhall sur la période 2018-2020.

Compte tenu de l'objectif, les actions seront acquises en deux parts égales sous condition de présence au 10 avril 2021 et au 10 avril 2022. Au 31 décembre 2018, 2 427 254 actions sont potentiellement attribuables aux bénéficiaires du plan.

La charge de personnel associée à ce plan évaluée selon IFRS 2 s'élevé à 9,5 millions d'euros pour l'exercice, hors charges sociales.

(2) Plan d'attribution d'actions gratuites chez Faurecia

Faurecia a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à une condition de performance.

Le montant net enregistré en produit sur l'exercice est une charge de 20 millions d'euros contre une charge de 21,1 millions d'euros en 2017.

Le détail des plans d'attribution d'actions gratuites au 31 décembre 2018 est présenté dans le tableau suivant :

Conseil d'administration du :	(en nombre d'actions)	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables ⁽¹⁾ en cas	
		d'atteinte de l'objectif	dépassement de l'objectif
25/07/2016		632 231	822 485
20/07/2017		569 422	740 210
19/07/2018		420 956	547 250

⁽¹⁾ Net des actions gratuites attribuables radiées

A la suite de l'atteinte de la condition de performance du plan attribué par le conseil le 28 juillet 2014, 738 660 titres ont été remis en juillet 2018. Les conditions de performance du plan attribué par le conseil du 23 juillet 2015 ayant été atteintes, 610 752 titres seront remis en juillet 2019.

6.3. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La Direction exécutive du Groupe est assurée par le Directoire. Les membres du Directoire, avec les autres membres de la Direction Générale, constituent le Comité Exécutif. Les membres de ce Comité constituent les organes de direction du Groupe.

Les rémunérations ci-dessous s'entendent hors charges sociales. Les montants des rémunérations allouées aux membres des organes de direction, incluant les parts variables provisionnées, sont provisoires.

(en millions d'euros)	Notes	2018	2017
Nombre de membres du Comité Exécutif à la clôture		18	18
Rémunérations fixes, variables et autres avantages à court terme (hors retraites)		21.7	22.2
Charge résultant de l'évaluation des attributions gratuites d'actions ⁽¹⁾	6.2	9.0	4.8

⁽¹⁾ Il s'agit de la quote-part de charge IFRS 2 de l'exercice pour les membres du Directoire et les autres membres du Comité Exécutif.

Par ailleurs, la charge constatée en 2018 au titre de l'abondement relatif au régime de retraites à cotisations définies se monte pour les membres du Directoire et les autres membres du Comité Exécutif à 4,6 millions d'euros et se compose de 2,3 millions d'euros versés à un fonds de retraite et 2,3 millions d'euros versés en numéraire aux bénéficiaires (compte tenu d'un dispositif reposant sur une fiscalisation à l'entrée).

Les actions de performances attribuées en 2015, 2016, 2017 et en 2018 aux membres des organes de Direction sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en nombre d'actions)	2018	2017
Actions de performance attribuées à la clôture	2 229 000	1 670 000

Par ailleurs, les membres des organes de Direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire et des attributions gratuites d'actions évoqués ci-dessus, ni d'autres formes de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au coût amorti sous déductions des pertes de valeur en application d'IAS 36 (cf. Note 7.3).

7.1. ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A. Principes comptables

Les principes comptables relatifs aux écarts d'acquisition sont décrits en Note 2.1.A.(2) et ceux relatifs aux frais de recherche et développement en Note 4.3.(A).

▪ Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises, hors frais d'études et de développement

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. L'ensemble de ces coûts est amorti linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

B. Évolution de la valeur nette comptable

31/12/2018	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Marques, logiciels et autres actifs incorporels	Immobilisations incorporelles
<i>(en millions d'euros)</i>				
À l'ouverture de l'exercice	3 321	5 844	2 425	8 269
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	-	1 897	134	2 031
Dotations	-	(1 065)	(123)	(1 188)
Pertes de valeur	-	(102)	-	(102)
Sorties	-	(10)	(8)	(18)
Changement de périmètre et autres	282	18	193	211
Écart de conversion	5	2	(4)	(2)
À la clôture de l'exercice	3 608	6 584	2 617	9 201

⁽¹⁾ dont 63 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. Note 11.2.A).

31/12/2017	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Marques, logiciels et autres actifs incorporels	Immobilisations incorporelles
<i>(en millions d'euros)</i>				
À l'ouverture de l'exercice	1 514	5 133	594	5 727
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	-	1 798	150	1 948
Dotations	-	(939)	(98)	(1 037)
Pertes de valeur	-	(80)	-	(80)
Sorties	-	(1)	(46)	(47)
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	1 829	8	1 824	1 832
Écart de conversion	(22)	(75)	1	(74)
À la clôture de l'exercice	3 321	5 844	2 425	8 269

⁽¹⁾ dont 88 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. Note 11.2.A).

⁽²⁾ dont 1 810 millions d'écarts d'acquisition et 1 792 millions d'euros d'immobilisations incorporelles au titre de l'acquisition d'Opel.

C. Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur nette		
UGT Automobile Opel Vauxhall	1 823	1 810
UGT au sein de Faurecia	1 492	1 216
UGT Faurecia	172	172
UGT Automobile Peugeot Citroën DS	121	122
UGT Activité de financement Peugeot Citroën DS	-	1
Total	3 608	3 321

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition affectés aux UGT du secteur Équipement automobile sont commentés en Note 7.3.

7.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A. Principes comptables

(1) Valeur brute

Conformément à la norme **IAS 16 « Immobilisations corporelles »**, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses immobilisées incluent la part d'outillages spécifiques supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations nettes des refacturations aux partenaires.

Le coût des emprunts est inclus dans le coût des immobilisations nécessitant un minimum de 12 mois de préparation avant leur mise en service (cf. Note 11.2.A).

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat, retraités selon les principes énoncés en Note 4.1.A.(1)(a).

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme **IAS 17 « Contrats de location »**, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements fermes ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

(2) Amortissement

(a) Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le Groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

	(en années)
Constructions	40
Matériels et outillages	4 – 16
Matériels informatiques	3 – 4
Matériels de transport et de manutention	4 – 7
Agencements et installations	10 – 30

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

(b) Outillages spécifiques

Dans les secteurs Automobile Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall, les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Dans le secteur Équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans.

B. Détail des immobilisations corporelles

L'évolution de la valeur nette comptable est la suivante :

31/12/2018	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de maintenance	Agencements, installations et autres	Encours	Total
<i>(en millions d'euros)</i>							
Valeur nette							
À l'ouverture de l'exercice	2 309	5 654	3 299	26	314	1 616	13 218
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	100	1 040	-	13	86	1 278	2 517
Dotations aux amortissements	(188)	(1 329)	(14)	(4)	(92)	-	(1 627)
Pertes de valeur	(14)	(27)	-	-	-	3	(38)
Sorties	(118)	(78)	-	(6)	(13)	-	(215)
Transferts et reclassements	22	546	-	-	39	(607)	-
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	104	559	266	-	47	(639)	337
Écart de conversion	(12)	(20)	(4)	(1)	(1)	(18)	(56)
À la clôture de l'exercice	2 203	6 345	3 547	28	380	1 633	14 136
<i>Dont valeur brute</i>	<i>6 570</i>	<i>33 014</i>	<i>3 841</i>	<i>83</i>	<i>1 082</i>	<i>1 657</i>	<i>46 247</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 367)</i>	<i>(26 669)</i>	<i>(294)</i>	<i>(55)</i>	<i>(702)</i>	<i>(24)</i>	<i>(32 111)</i>

⁽¹⁾ Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 14 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" s'élèvent à 17 millions d'euros (cf. Note 11.2.A).

⁽²⁾ Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

31/12/2017	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location ⁽²⁾	Matériel de transport et de maintenance	Agencements, installations et autres	Encours	Total
<i>(en millions d'euros)</i>							
Valeur nette							
À l'ouverture de l'exercice	2 116	5 058	2 475	22	305	1 253	11 229
Acquisitions et augmentations ⁽¹⁾	121	1 052	-	8	23	1 202	2 406
Dotations aux amortissements	(253)	(1 323)	(12)	(4)	(81)	-	(1 673)
Pertes de valeur	28	8	-	-	-	7	43
Sorties	(107)	(38)	-	(2)	(5)	-	(152)
Transferts et reclassements	24	205	-	1	31	(261)	-
Changement de périmètre et autres ⁽²⁾	408	786	850	-	44	(551)	1 537
Écart de conversion	(28)	(94)	(14)	1	(3)	(34)	(172)
À la clôture de l'exercice	2 309	5 654	3 299	26	314	1 616	13 218
<i>Dont valeur brute</i>	<i>6 766</i>	<i>31 853</i>	<i>3 537</i>	<i>82</i>	<i>958</i>	<i>1 647</i>	<i>44 843</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 457)</i>	<i>(26 199)</i>	<i>(238)</i>	<i>(56)</i>	<i>(644)</i>	<i>(31)</i>	<i>(31 625)</i>

⁽¹⁾ Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 14 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" s'élèvent à 31 millions d'euros (cf. Note 11.2.A).

⁽²⁾ Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

C. Véhicules donnés en location

Les véhicules donnés en location pour un montant de 3 547 millions d'euros au 31 décembre 2018, comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraits selon les principes énoncés en Note 4.1.A.(1)(a).

7.3. PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

A. Principes comptables

Selon la norme *IAS 36 « Dépréciation d'actifs »*, la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement les écarts d'acquisition et les marques. Les indices de perte de valeur sont notamment une baisse significative de volumes, une dégradation de la rentabilité, une évolution des technologies ou de la réglementation qui impacte défavorablement l'activité. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de dépréciation consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité, cette valeur étant déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés.

Dans le cadre du test de perte de valeur, la valeur recouvrable est déterminée pour une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartiennent les actifs, sauf si la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement peut être déterminée. Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif pris individuellement est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice. Lorsqu'il s'agit d'une UGT, la perte de valeur est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Les deux secteurs d'activité Automobile Peugeot Citroen DS et Automobile Opel Vauxhall sont respectivement composés d'UGT Véhicules qui correspondent chacune à un modèle de véhicule. Chacune de ces UGT Véhicules regroupe les outillages et autres moyens industriels spécifiques servant exclusivement à la fabrication d'un modèle et les frais de développement immobilisés liés à ce modèle (cf. Note 4.3.A.(1)). Les actifs des UGT Véhicules ainsi que tous les autres actifs immobilisés sont ensuite regroupés et testés au niveau de deux UGT plus grandes que sont respectivement l'UGT Automobile Peugeot Citroen DS et l'UGT Automobile Opel Vauxhall. L'écart d'acquisition déterminé pour Opel Vauxhall ainsi que les deux marques sont affectés à l'UGT Automobile Opel Vauxhall.

Concernant les actifs pris individuellement, en cas d'apparition d'indices de perte de valeur, le Groupe procède à des tests de perte de valeur sur les usines (incluant actifs corporels et actifs incorporels) des zones Amérique latine et Russie. Par ailleurs, le Groupe peut être amené à réaliser des tests de perte de valeur sur des actifs dédiés à des contrats spécifiques (notamment contrats de coopération ou contrats avec des joint-ventures) ou des actifs dédiés à une technologie.

Dans le secteur Équipement automobile, une UGT correspond à un programme. Chaque UGT Programme inclut les immobilisations incorporelles et corporelles affectables à un contrat client. Les UGT ainsi définies sont regroupées en activités (*Seating, Interior Systems, and Clean Mobility*) auxquelles sont attribués les actifs de support et les écarts d'acquisition qui les concernent. L'UGT secteur Équipement automobile inclut les actifs des UGT des trois activités ci-dessus, ainsi que l'écart d'acquisition Faurecia reconnu dans les comptes consolidés du Groupe.

B. Test de valeur des UGT et des actifs pris individuellement des secteurs Automobile Peugeot Citroën DS et Automobile Opel Vauxhall

Écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée de vie indéfinie

L'écart d'acquisition Opel Vauxhall ainsi que les marques Opel et Vauxhall ont fait l'objet d'un test de perte de valeur annuel. Ils sont rattachés à l'UGT Automobile Opel Vauxhall. La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs corporels et incorporels rattachés à cette UGT s'élève à 5 669 millions d'euros. Les flux issus du Plan Moyen Terme 2019-2023 ont été actualisés avec un taux après impôt de 9 % et de 10 % pour la valeur terminale qui tient compte d'une croissance à l'infini de 1 %.

Le test ne fait pas apparaître de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs reste supérieure à leur valeur comptable même en combinant les variations des trois hypothèses : +0,5 % du taux d'actualisation des flux de trésorerie, -0,5 % du taux de croissance à l'infini et -0,5 % du taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale.

Autres actifs

Compte tenu de l'existence d'indices de perte de valeur, les tests spécifiques relatifs aux usines d'Amérique latine et à l'usine de Russie ont été actualisés sur la base des prévisions du Plan Moyen Terme 2019-2023. Les taux d'actualisation appliqués sont de 16,5 % pour les usines d'Amérique latine et de 13 % pour l'usine de Russie. Ces tests ont conduit à constater sur l'exercice une perte de valeur complémentaire de 30 millions d'euros au titre de l'investissement de l'exercice réalisé en Russie. Elle est enregistrée en résultat opérationnel non courant. Au 31 décembre 2018 le total des dépréciations des usines d'Amérique latine et de Russie s'élève à un montant de 299 millions d'euros.

Par ailleurs, les actifs individuels de R&D, détenus par les sociétés intégrées du secteur Automobile Peugeot Citroën DS, et dédiés à la Chine ont été dépréciés pour un montant de 78 millions d'euros sur l'exercice 2018 en complément des 80 millions d'euros dépréciés sur l'exercice 2017.

Au 31 décembre 2018, les analyses des projections de volumes et de rentabilité ne font pas apparaître d'indices de perte de valeur des actifs spécifiques dédiés aux UGT Véhicules.

Suite au retrait américain du JCPOA¹ annoncé le 8 mai 2018, le Groupe s'est conformé à la nouvelle réglementation applicable en suspendant ses opérations en Iran concernées par les sanctions. Dans ce contexte, le Groupe a déprécié divers actifs dédiés à l'activité en Iran pour un montant de 168 millions d'euros. Par ailleurs, les titres mis en équivalence de la co-entreprise iranienne Saïpa Citroën Automobiles Company ont été dépréciés à hauteur de 148 millions d'euros.

C. Test de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia

UGT au sein de Faurecia

La valeur comptable des UGT a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacune des UGT (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2019–2021, établi en milieu d'année 2018).

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de résultat opérationnel courant, notamment dans la valeur terminale. L'extrapolation des prévisions de la dernière année du Plan à Moyen Terme (2021), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,4 % (1,4 % en 2017). Les flux futurs ont été actualisés au taux après impôt de 9,0 % (9,0 % en 2017), déterminé par un expert indépendant.

Le test réalisé fin 2018 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition affectés aux UGT ci-dessous dont la valeur au bilan consolidé est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
• Seating	843	794
• Clean Mobility	377	355
• Interior Systems	272	67
Total	1 492	1 216

Les résultats des tests sont largement positifs et la sensibilité combinée à des variations d'hypothèses (+0,5 % du taux d'actualisation des flux de trésorerie, -0,5 % du taux de croissance à l'infini et -0,5 % du taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale) ne remettrait pas en cause la valorisation au bilan des écarts d'acquisition.

Suite au retrait américain du JCPOA¹ annoncé le 8 mai 2018, le Groupe s'est conformé à la nouvelle réglementation applicable en suspendant ses opérations en Iran concernées par les sanctions. Dans ce contexte, Faurecia a déprécié divers actifs dédiés à l'activité en Iran pour un montant de 17 millions d'euros.

UGT Faurecia au sein du Groupe PSA

La valorisation boursière des titres Faurecia détenus par Peugeot S.A. s'élève au 31 décembre 2018 à 2 115 millions d'euros sur la base d'un cours de 33,07 euros, représentative des transactions entre minoritaires sans prise de contrôle. L'actif net de Faurecia dans les comptes du Groupe est valorisé à 1 845 millions d'euros (y compris l'écart d'acquisition de 172 millions d'euros enregistré par Peugeot S.A.). Aucune dépréciation n'est à constater.

D. Perte de valeur des titres mis en équivalence des activités automobile

Les sociétés mises en équivalence des activités Automobiles comprennent les sociétés en partenariat avec Dong Feng Motor Company Group et la société en partenariat avec le groupe Changan, situées en Chine.

Les tests de dépréciation sur les actifs immobilisés de ces sociétés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux applicables aux activités Automobiles du Groupe PSA (cf. Note 7.3). Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les actifs spécifiques aux modèles de véhicules sont testés par UGT Véhicules et l'ensemble des actifs (y compris ceux qui ne sont pas spécifiques aux modèles) sont testés au niveau global de chaque partenariat.

Au 31 décembre 2018, la réalisation de tests de perte de valeur a conduit les sociétés en coopération avec Dong Feng Motor Company Group à constater une dépréciation de 2 100 millions de RMB (1 050 millions de RMB en quote-part PSA soit 133 millions d'euros).

Au 31 décembre 2018, la réalisation de tests de perte de valeur relatifs aux actifs immobilisés de la société Changan PSA Automobile Co, Ltd a conduit à constater une dépréciation de 750 millions de RMB (375 millions de RMB en quote-part

¹ Accord de Vienne sur le nucléaire iranien ou plan d'action conjoint (*Joint Comprehensive Plan of Action signed in Vienna*).

PSA soit 49 millions d'euros). Ainsi, le Groupe PSA a maintenu la dépréciation totale des titres mis en équivalence et a constaté des provisions de 28 millions d'euros après prise en compte d'une perte de 40 millions d'euros sur l'exercice 2018.

Par ailleurs, le Groupe PSA réalise à son niveau un test de perte de valeur complémentaire sur les titres mis en équivalence lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur, comme par exemple une baisse significative des volumes ou une dégradation de la rentabilité. La valeur recouvrable est déterminée en retenant la valeur d'utilité basée sur des prévisions de flux de trésorerie. Ces prévisions sont issues du dernier plan moyen terme sur la période 2019-2023 approuvé par les partenaires. La valeur terminale est déterminée par référence aux données issues des dernières années du plan et en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini de 3,0%. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés au taux après impôt de 12,5% pour les années 2019-2023 et de 13,5% pour la valeur terminale.

Au 31 décembre 2018, le test de dépréciation des titres mis en équivalence des activités automobiles ne fait pas ressortir de dépréciation complémentaire par rapport à celles constatées sur les actifs de ces sociétés.

7.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	1 350	1 284
Commandes d'études et assimilés	10	22
Engagements de réservation de capacités et assimilés	-	173
Engagements de location non résiliables	1 809	1 867
Total	3 169	3 346

A. Engagements de réservation de capacités et assimilés

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, le Groupe a mis en œuvre des coopérations avec d'autres constructeurs portant sur le développement et/ou la production en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords permettent le partage des dépenses projet, apportant des économies d'échelles bénéfiques en termes de compétitivité.

Au titre de ces accords, le Groupe a pris des engagements de financement d'investissements en recherche et développement et outillages spécifiques ainsi que des engagements d'achats de volumes minimum issus des productions concernées. En cas de non enlèvement de ces volumes minimum contractuels, une quote-part des frais communs engagés par le partenaire au titre de la coopération restera à la charge du Groupe.

Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

Pour les contrats dont les productions sont réalisées par le partenaire du Groupe, les engagements de réservation de capacités et assimilés représentent les engagements pris sous déduction des provisions éventuellement constatées.

B. Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés

Ce poste inclut principalement les commandes d'achat d'immobilisations. Il inclut également l'engagement du Groupe vis à vis des deux Fonds d'Avenir Automobile (FAA - rang 1 et rang 2) destinés à soutenir les acteurs du secteur de l'équipement automobile. Le Groupe s'est engagé à porter sa contribution au FAA à hauteur d'une enveloppe globale de 204 millions d'euros. Au 31 décembre 2018, le Groupe a déjà versé 148 millions d'euros dans ces deux fonds.

C. Engagements de location non résiliables

Échéancier		
(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
2018	-	446
2019	316	272
2020	253	242
2021	225	175
2022	175	129
2023	157	112
2024	128	-
Années ultérieures	555	491
Total des engagements de location non résiliables	1 809	1 867

Les contrats de locations simples sont contractés dans le cadre de l'activité courante du Groupe et consistent essentiellement en des locations de locaux commerciaux et de matériels de transports. Les termes de ces contrats reflètent les pratiques locales de chaque pays.

NOTE 8 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS

8.1. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Excédents versés sur engagements de retraite	6.1.E	640	630
Parts du Fonds d'Avenir Automobile (FAA)		48	69
Instruments dérivés		8	6
Dépôts de garantie et autres		564	607
Total		1 260	1 312

Le Groupe détient une participation dans les fonds communs de placement à risques dénommés "Fonds d'Avenir Automobile" (FAA - rang 1 et rang 2). Le Groupe est engagé à hauteur de 204 millions d'euros dans ces deux fonds, dont 148 millions d'euros versés à ce jour. Ces parts sont classées en "actifs financiers en juste valeur par résultat" en application d'IFRS 9 (cf. Note 11.8.C.(2)). Elles sont comptabilisées en "Autres actifs non courants" compte tenu de l'indisponibilité long terme de ces fonds.

8.2. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Dettes sur véhicules sous clause de rachat	4.1.A.(1).(a)	4 667	4 180
Autres dettes à long terme		259	100
Total		4 926	4 280

NOTE 9 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme **IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »**, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

En application de l'interprétation **IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités publiques »**, les taxes prélevées par les autorités publiques sont comptabilisées en date de leur fait générateur fiscal.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs, sur la base d'un taux sans risque.

Garantie

Avec IFRS 15 comme précédemment, lorsque les garanties octroyées aux clients correspondent à la prise en charge de défauts des véhicules vendus, une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale.

(en millions d'euros)	31/12/2017	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Evaluation directe par Reprises sans objet capitaux propres	Variation de périmètres et autres	31/12/2018
Retraites (Note 6.1.E)	1 393	212	(90)	(7)	(135)	(190)	1 183
Personnel hors retraites et autres	203	37	(45)	(12)	(4)	30	209
Total des provisions non courantes	1 596	249	(135)	(19)	(139)	(160)	1 392
Garantie	1 446	913	(674)	(110)	-	(12)	1 563
Litiges commerciaux et fiscaux	718	185	(94)	(79)	-	43	773
Restructuration ⁽¹⁾	1 321	586	(540)	(14)	-	20	1 373
Pertes futures sur contrats opérationnels	466	408	(298)	(25)	-	(47)	504
Autres	831	256	(166)	(45)	-	(24)	852
Total des provisions courantes	4 782	2 348	(1 772)	(273)	-	(20)	5 065

⁽¹⁾ Les principales dotations aux provisions pour restructuration de l'exercice 2018 sont détaillées en Note 4.4.B.

La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans.

Elle correspond à l'ensemble des coûts de garantie estimés pour les véhicules et pièces de rechange vendus. Le remboursement facturé au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en "débiteurs divers" (cf. Note 5.3.A).

Les provisions pour litiges fiscaux concernent un ensemble de litiges sur des impôts opérationnels et intérêts de retard, hors de France notamment au Brésil.

NOTE 10 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend la quote-part du Groupe dans les résultats des sociétés concernées, et le cas échéant, la dépréciation des titres des sociétés mises en équivalence.

Les plus-values de cessions de titres de sociétés mises en équivalence sont enregistrées en résultat opérationnel.

Les sociétés mises en équivalence comprennent :

- les sociétés en partenariat dans les activités automobiles avec Dong Feng Motor Group (cf. Note 10.4.A) et Changan (cf. Note 10.4.B), situées en Chine,
- les sociétés financières en partenariat avec :
 - Santander Consumer Finance, couvrant les activités de financement des marques Peugeot, Citroën et DS dans les pays suivants : France, Royaume-Uni, Malte, Espagne, Suisse, Italie, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Autriche, Brésil et Pologne (cf. Note 10.4.C) ;
 - BNP Paribas couvrant les activités de financement des marques Opel et Vauxhall dans les pays suivants : Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse (cf. Note 10.4.D) ;
 - ainsi que la société commune avec Dongfeng Motor Group en Chine,
- les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, essentiellement GEFCO et Peugeot Scooters.

Le 20 décembre 2018, Gefco S.A. a déposé un Document de Base auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vue d'une introduction en bourse. PSA Groupe, qui détient aujourd'hui 24,96 % du capital de GEFCO, a l'intention de réduire sa participation à moins de 10 % du capital, tout en s'engageant à conserver le solde de sa participation pendant une période de deux ans. PSA Groupe garderait un siège au Conseil de Surveillance de GEFCO S.A., conservant ainsi son influence notable.

10.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR D'ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
À l'ouverture de l'exercice	3 472	3 014
Dividendes et transferts de résultat	(145)	(369)
Quote-part du résultat net	(44)	217
Entrées en mise en équivalence ⁽¹⁾	13	555
Augmentation / (Diminution) de capital ⁽²⁾	210	57
Variations de périmètre et autres	(37)	108
Écart de conversion	(25)	(110)
À la clôture de l'exercice	3 444	3 472
Dont écart d'acquisition Dong Feng Peugeot Citroën Automobile	76	75
Dont écart d'acquisition Dong Feng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	3	2
Dont écart d'acquisition Saïpa Citroën Company	-	90
Dont écart d'acquisition GEFCO	57	57

⁽¹⁾ En 2017, concerne essentiellement les entreprises en partenariat avec BNP Paribas

⁽²⁾ En 2018, concerne pour l'essentiel CAPSA. En 2017, concerne essentiellement les entreprises en partenariat avec Santander

10.2. QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2018	31/12/2017
Coopération avec Dong Feng Motor Company :		645	897
• Dong Feng Peugeot Citroën Automobile ⁽¹⁾	50 %	645	885
et Dong Feng Peugeot Citroën Automobile Sales Co			
• Dong Feng Peugeot Citroën International Co	50 %	-	12
Coopération avec Changan : Changan PSA Automobiles Co., Ltd	50 %	(65)	(190)
• Saïpa Citroën Company ⁽¹⁾	50 %	-	140
• Autres entités		10	11
Autres		10	151
Automobile		590	858
Équipement automobile		144	136
GEFCO ⁽¹⁾	25 %	166	156
Peugeot Scooters	49 %	(11)	-
Autres activités		155	156
Activités industrielles et commerciales		889	1 150
Sociétés financières en partenariat avec Santander Consumer Finance	50 %	1 685	1 535
Sociétés financières en partenariat avec BNP Paribas	50 %	588	493
Dong Feng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd ⁽¹⁾	25 %	99	88
Activités de financement		2 372	2 116
Total		3 261	3 266

⁽¹⁾ Y compris écart d'acquisition (cf. note 10.1)

La quote-part des capitaux des sociétés mises en équivalence se décompose en 3 444 millions d'euros de quotes-parts de capitaux propres positives (3 472 millions au 31 décembre 2017) classées en "Titres mis en équivalence" et 183 millions d'euros de quotes-parts négatives (206 millions au 31 décembre 2017).

10.3. QUOTE-PART DES RÉSULTATS NETS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2018	31/12/2017
Coopération avec Dong Feng Motor Company :		(234)	(30)
• Dong Feng Peugeot Citroën Automobile ⁽¹⁾	50 %	(110)	(14)
• Dong Feng Peugeot Citroën Automobile Sales Co	50 %	(124)	(16)
Coopération avec Changan : Changan PSA Automobiles Co., Ltd	50 %	(68)	(24)
• Iran Khodro Automobiles Peugeot	50 %	-	(2)
• Saïpa Citroën Company ⁽¹⁾	50 %	(148)	-
• Autres entités		2	1
Autres		(146)	(1)
Automobile		(448)	(55)
Équipement automobile		31	35
GEFCO ⁽¹⁾	25 %	24	17
Peugeot Scooters	49 %	(11)	(6)
Autres activités		13	11
Activités industrielles et commerciales		(404)	(9)
Sociétés financières en partenariat avec Santander Consumer Finance	50 %	241	201
Sociétés financières en partenariat avec BNP Paribas	50 %	106	8
Dong Feng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd ⁽¹⁾	25 %	13	17
Activités de financement		360	226
Total		(44)	217

⁽¹⁾ Y compris écart d'acquisition (cf. note 10.1)

10.4. ÉLÉMENTS FINANCIERS CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les informations détaillées pour les principales sociétés mises en équivalence sont les suivantes.

A. Partenariat avec Dongfeng Motor Group dans les activités automobiles

Le Groupe PSA et Dongfeng Motor Group détiennent deux sociétés communes :

- Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) basée à Wuhan faisant l'objet d'un contrôle conjoint et qualifiée comptablement de coentreprise. Elle a pour objet la production de véhicules des marques Dongfeng Peugeot, Dongfeng Citroën en Chine et Fengshen.
- Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Sales Co (DPCS) basée à Wuhan sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Elle a pour objet la commercialisation en Chine des véhicules produits par DPCA.

Les montants présentés ci-dessous constituent les comptes combinés de DPCA et de DPCS.

Éléments de résultat à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	2018	2017	2018	2017
Chiffre d'affaires	3 652	5 404	28 339	41 355
Résultat opérationnel courant	(244)	59	(1 918)	498
Résultat opérationnel	(490)	(138)	(3 858)	(1 060)
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	<i>(191)</i>	<i>(548)</i>	<i>(1 484)</i>	<i>(4 172)</i>
Résultat financier	10	51	75	384
Impôt	12	26	96	211
Résultat net	(468)	(61)	(3 687)	(465)
Quote part PSA dans le résultat net (résultat des mises en équivalence)	(234)	(30)		
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-		
Autres informations				
Dividende net reçu par le Groupe	-	200		

Éléments de situation financière à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Actif				
Actifs non courants	2 347	2 728	18 490	21 295
Actifs courants	1 040	2 666	8 185	20 806
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>213</i>	<i>1 691</i>	<i>1 675</i>	<i>13 196</i>
Passif				
Passifs non courants (hors capitaux propres)	35	43	277	338
<i>Dont passifs financiers non courants</i>	<i>35</i>	<i>43</i>	<i>277</i>	<i>338</i>
Passifs courants	2 213	3 731	17 429	29 106
<i>Dont passifs financiers courants</i>	<i>476</i>	<i>511</i>	<i>3 749</i>	<i>3 985</i>
Capitaux propres	1 139	1 620	8 969	12 657

Tableau de passage

Capitaux propres	1 139	1 620
% de participation	50%	50%
Quote part de capitaux propres	569	810
Écart d'acquisition	76	75
Titres mis en équivalence	645	885

B. Partenariat avec Changan

Le Groupe PSA et Changan détiennent depuis 2011 une société commune Changan PSA Automobile (CAPSA) basée à Shenzhen faisant l'objet d'un contrôle conjoint et qualifiée comptablement de coentreprise. Elle a pour objet la production et la commercialisation de véhicules de la marque DS en Chine.

Éléments de résultat à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	2018	2017	2018	2017
Chiffre d'affaires	125	133	972	1 014
Résultat opérationnel courant	(8)	(11)	(65)	(83)
Résultat opérationnel	(105)	(14)	(815)	(104)
<i>Dont amortissements et dépréciations</i>	(6)	(8)	(47)	(63)
Résultat financier	(31)	(28)	(242)	(213)
Impôt	-	(6)	-	(44)
Résultat net	(136)	(48)	(1 057)	(361)
Quote part PSA dans le résultat net (résultat des mises en équivalence)	(68)	(24)		

Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-
-----------------------------------------------------------------	---	---

Autres informations

Dividende net reçu par le Groupe	-	-
----------------------------------	---	---

Éléments de situation financière à 100 %

	En millions d'euros		En millions RMB	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Actif				
Actifs non courants	324	442	2 539	3 442
Actifs courants	148	141	1 169	1 100
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	36	62	280	480
Passif				
Passifs non courants (hors capitaux propres)	204	272	1 603	2 120
<i>Dont passifs financiers non courants</i>	204	272	1 603	2 120
Passifs courants	398	691	3 132	5 390
<i>Dont passifs financiers courants</i>	169	379	1 332	2 954
Capitaux propres	(130)	(380)	(1 027)	(2 968)

Tableau de passage

Capitaux propres	(130)	(380)
% de participation	50%	50%
Quote part de capitaux propres	(65)	(190)
Écart d'acquisition	-	-
Dépréciation sur divers postes d'actifs et de passifs	(65)	(190)

C. Partenariat dans les activités de financement avec Santander

Les comptes combinés de toutes les sociétés en partenariat avec Santander sont présentés de manière résumée dans les tableaux ci-dessous.

Au 31 décembre 2018, le périmètre couvert par le partenariat avec Santander couvre onze pays européens ainsi que le Brésil.

Éléments de résultat à 100 %

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Produit Net Bancaire	1 121	1 041
Charges générales d'exploitation et assimilées	(384)	(380)
Résultat brut d'exploitation	737	661
Coût du risque	(23)	(58)
Résultat d'exploitation	714	603
Éléments hors exploitation	(11)	(12)
Impôt	(219)	(190)
Résultat net	484	401
Quote part PSA dans le Résultat net (Résultat des mises en équivalence)	242	201
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	(15)	(3)
Autres informations		
Dividende net reçu par le Groupe	105	136

Éléments de situation financière à 100 %

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Prêts et créances sur la clientèle	27 940	24 605
Autre postes de l'actif	2 916	2 639
Total de l'actif	30 856	27 244
Dettes de financement	22 038	18 978
Autres postes du passif	5 455	5 199
Capitaux propres	3 363	3 067
Total du passif	30 856	27 244

D. Partenariat dans les activités de financement avec BNP Paribas

Les comptes combinés de toutes les sociétés en partenariat avec BNP Paribas sont présentés de manière résumée dans les tableaux ci-dessous.

Au 31 décembre 2018, le périmètre couvert par le partenariat avec BNP Paribas couvre six pays européens.

Éléments de résultat à 100 %

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Produit Net Bancaire	515	66
Charges générales d'exploitation et assimilées	(249)	(43)
Résultat brut d'exploitation	266	23
Coût du risque	(15)	(1)
Résultat d'exploitation	251	22
Éléments hors exploitation	28	-
Impôt	(68)	(6)
Résultat net	211	16
Quote part PSA dans le Résultat net (Résultat des mises en équivalence)	106	8
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	(2)	-
Autres informations		
Dividende net reçu par le Groupe	-	-

Éléments de situation financière à 100 %

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Prêts et créances sur la clientèle	9 817	9 157
Autre postes de l'actif	551	1 020
Total de l'actif	10 368	10 177
Dettes de financement	7 549	7 133
Autres postes du passif	1 641	2 057
Capitaux propres	1 178	987
Total du passif	10 368	10 177

10.5. TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les transactions avec ces entreprises se font sur une base de prix de marché.

Les transactions de ventes et d'achats réalisées par le Groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes pour les activités industrielles et commerciales :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Ventes aux sociétés industrielles et commerciales ⁽¹⁾	364	675
Ventes et cessions aux sociétés en partenariat avec Santander	5 404	5 171
Achats ⁽²⁾	(2 630)	(2 257)

⁽¹⁾ dont ventes aux sociétés en coopération avec DPCA pour 294 millions d'euros (546 millions d'euros en 2017).

⁽²⁾ dont achats à GEFCO pour 1 942 millions d'euros (1 856 millions d'euros en 2017).

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Prêts à long terme	-	48
Prêts - part à moins d'un an	16	116
Créances d'exploitation	147	318
Dettes d'exploitation	(176)	(364)

La nature des relations entre le Groupe PSA et les sociétés de financement demeure pour l'essentiel inchangée à la suite de l'entrée de Santander au capital des sociétés mises en partenariat.

NOTE 11 - FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

11.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes d'évaluation des actifs et passifs financiers au sens des normes IAS 32 et IFRS 9 sont décrits en Note 11.8.

11.2. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ⁽¹⁾	19	42
Charges de financement	(288)	(208)
Autres produits à caractère financier	159	121
Autres charges à caractère financier	(346)	(196)
Résultat financier	(456)	(241)

⁽¹⁾ Dont 9 millions d'euros pour la division Automobile et les autres activités (30 millions d'euros en 2017).

A. Charges de financement

Les charges de financement correspondent aux charges engagées sous déduction de la part activée au titre des immobilisations en cours de développement.

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Frais financiers	(301)	(337)
Résultat de change sur opérations financières et autres	(72)	2
Charges de financement engagées	(373)	(335)
<i>dont division Automobile et Autres activités</i>	(249)	(216)
Part activée des frais financiers sur emprunts	85	127
Total	(288)	(208)

▪ Part activée des frais financiers sur emprunts

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles nécessitant au moins 12 mois de préparation avant leur mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits « qualifiés ». Les stocks du Groupe ne répondant pas à la définition d'un actif qualifié au sens de la norme **IAS 23 « Coûts d'emprunt »**, leur valeur brute n'est pas ajustée à ce titre.

Lorsqu'un actif qualifié est financé par un emprunt spécifique, le coût supplémentaire pris en compte dans sa valeur brute correspond aux intérêts effectivement comptabilisés sur la période, net des produits perçus sur les fonds non encore utilisés.

Lorsqu'un actif qualifié ne bénéficie pas d'un emprunt spécifique, le coût d'emprunt capitalisé correspond au taux d'endettement général moyen sur la période du secteur d'activité auquel est rattaché l'actif.

Charges de financement engagées, nettes des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Charges de financement engagées	(373)	(335)
<i>dont division Automobile et Autres activités</i>	(249)	(216)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	19	42
<i>dont division Automobile et Autres activités</i>	9	31
Total	(354)	(293)
<i>dont division Automobile et Autres activités</i>	(240)	(185)

B. Autres produits et charges à caractère financier

(en millions d'euros)	2018	2017
Produits nets des actifs financiers sur engagements de retraite	18	21
Autres produits financiers	141	100
Produits à caractère financier	159	121
Charges nettes sur engagements de retraite	(23)	(20)
Variation de la part inefficace des instruments financiers	(97)	(28)
Autres frais financiers	(226)	(148)
Charges à caractère financier	(346)	(196)

11.3. POSITION FINANCIÈRE NETTE (ENDETTEMENT NET) DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

L'endettement net des activités industrielles et commerciales est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond aux passifs financiers, nets des actifs financiers qui sont donnés en garantie ou qui pourront être mobilisés pour le remboursement de ces passifs ainsi que ceux qui sont affectés à des dépenses spécifiques des sociétés industrielles et commerciales. Cette définition est inchangée depuis la première application des normes IFRS dans le Groupe. La part de ces actifs financiers non mobilisables rapidement n'est pas prise en compte dans la sécurité financière (cf. Note 11.4).

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

A. Composition de la position financière nette (endettement net)

(en millions d'euros)	31/12/2017	Variation de la trésorerie	Variation de périmètre	Réévaluation sur situation nette	Variations de change	Autres variations	31/12/2018
Passifs financiers non courants	(4 778)	(1 155)	(17)	-	16	677	(5 257)
Passifs financiers courants	(2 531)	987	(20)	-	76	(694)	(2 182)
Autres actifs financiers non courants	487	230	(15)	(5)	4	(17)	684
Actifs financiers courants	1 269	(443)	3	-	8	5	842
Placements financiers	165	(115)	-	-	-	-	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 582	3 379	-	-	-	-	14 961
(Endettement net) Position financière nette ⁽¹⁾	6 194	2 883	(49)	(5)	104	(29)	9 098
Dont position hors groupe	6 186						9 097
Dont position vis-à-vis des sociétés de financement	8						1
⁽¹⁾ dont secteurs Automobile Peugeot Citroën DS, Opel Vauxhall et autres activités	6 840						9 643

B. Variation de la position financière nette (endettement net)

Le Groupe a poursuivi sa gestion du risque de liquidité telle que décrite dans la Note 11.7.A visant à une politique de refinancement proactive et de gestion prudente de la trésorerie.

Les sociétés industrielles et commerciales ont fortement augmenté leur position financière nette sur l'exercice.

Les flux d'exploitation de l'année ont représenté une ressource de trésorerie de 8 222 millions d'euros, résultant d'une marge brute d'autofinancement positive de 6 615 millions d'euros et d'une amélioration du besoin en fonds de roulement de 1 607 millions d'euros. Cette augmentation est analysée en Note 5.4.A.

Les investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 4 244 millions d'euros. Les autres besoins nets d'investissement et de financement de l'année s'élèvent à 1 094 millions d'euros. Ce montant comprend notamment le versement de 474 millions de dividendes aux actionnaires de Peugeot S.A., et 704 millions d'euros d'augmentation de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation.

L'ensemble de ces flux ont conduit à une forte augmentation de la position financière nette de 2 904 millions d'euros qui se décompose de la manière suivante :

- une augmentation de la trésorerie de 3 494 millions d'euros ;
- une hausse de l'endettement net hors trésorerie de 631 millions d'euros détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros)	2018	2017
Augmentation des emprunts	1 647	1 046
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(1 258)	(731)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	(232)	169
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	557	(548)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	(83)	107
	631	43
Flux vers les activités de financement	-	(1)
Total	631	42

L'augmentation des emprunts pour 1 647 millions d'euros comprend notamment l'émission le 20 mars 2018 d'un emprunt obligataire de 650 millions d'euros par Peugeot S.A., et de différents emprunts long terme pour un montant d'environ 388 millions d'euros souscrit par Peugeot Citroën do Brasil Ltda (cf. Note 11.6.A), ainsi qu'une augmentation des emprunts de Faurecia auprès d'établissements de crédit à l'occasion de l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Les remboursements d'emprunts pour 1 258 millions d'euros comprennent notamment le remboursement à l'échéance de mars 2018 par Peugeot S.A. de l'emprunt obligataire émis en mars 2013 pour 558 millions d'euros.

Par ailleurs, les variations non cash ont représenté une baisse de l'endettement net du Groupe de 41 millions d'euros.

11.4. SECURITÉ FINANCIÈRE

La sécurité financière correspond à la trésorerie disponible, aux actifs financiers mobilisables rapidement et aux lignes de crédit non tirées.

Les actifs financiers courants et non courants pris en compte dans la sécurité financière s'élèvent respectivement à 842 millions d'euros (1 241 millions d'euros au 31 décembre 2017) et à 568 millions d'euros (334 millions d'euros au 31 décembre 2017), soit un total de 1 410 millions d'euros (1 575 millions d'euros au 31 décembre 2017).

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	11.5.C	14 961	11 582
Placements financiers	11.5.B	50	165
Actifs financiers courants et non courants		1 410	1 575
Total		16 421	13 322
Lignes de crédit (non tirées) - hors Faurecia		3 000	3 000
Lignes de crédit (non tirées) - Faurecia ⁽²⁾		1 950	1 200
Total sécurité financière		21 371	17 522
dont Faurecia		4 211	2 849

⁽¹⁾ dont 42 millions d'euros sur l'Argentine (43 millions d'euros au 31 décembre 2017).

⁽²⁾ y compris un crédit relais (bridge loan) de 750 millions d'euros mis en place en 2018 par Faurecia dans le cadre de l'acquisition de Clarion Co. Ltd et non tiré au 31 décembre 2018.

▪ LIGNES DE CRÉDIT SYNDIQUÉES NON TIRÉES

Les sociétés industrielles et commerciales bénéficient, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2023, de possibilités d'emprunts complémentaires dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie	3 000	3 000
Faurecia	1 950	1 200
Lignes de crédits confirmées non tirées	4 950	4 200

PSA Groupe a signé le 24 mai 2018, avec ses partenaires bancaires, un avenant à son crédit syndiqué de 3 milliards d'euros.

Cet avenant améliore les conditions économiques du crédit signé le 8 avril 2014 et amendé le 10 novembre 2015, et en allonge la maturité. PSA Groupe renforce ainsi sa sécurité financière en disposant d'une tranche unique de 3 milliards d'euros à échéance mai 2023, avec deux options d'extension d'un an chacune. Aucun tirage n'est effectué sur cette ligne au 31 décembre 2018.

Le tirage de cette ligne est conditionné au respect :

- d'un niveau d'endettement net des sociétés industrielles et commerciales n'excédant pas 6 milliards d'euros,
- d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1.

La dette nette (position financière nette) des sociétés industrielles et commerciales est présentée en Note 11.3. Les capitaux propres du Groupe sont ceux figurant sur la ligne « Total des capitaux propres » du passif.

Ces deux covenants étaient respectés au 31 décembre 2018.

Les possibilités d'emprunts complémentaires de Faurecia, indépendantes de celles de Peugeot S.A., représentent un montant total de 1 950 millions d'euros provenant d'une ligne de crédit syndiqué de 1 200 millions d'euros d'une part, et d'un crédit relais (*bridge loan*) de 750 millions d'euros d'une maturité d'un an mis en place dans le cadre de l'acquisition de Clarion Co. Ltd d'autre part.

L'échéance de décembre 2019 de la ligne de crédit syndiqué signée le 15 décembre 2014, d'une seule tranche de 1 200 millions d'euros a été portée à juin 2023 avec deux options d'extension d'une année à la suite de la signature d'un avenant le 15 juin 2018.

Au 31 décembre 2018, cette facilité de crédit ainsi que le crédit relais (*bridge loan*) n'étaient pas tirés.

11.5. DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS

A. Autres actifs financiers non courants et courants

(en millions d'euros)	31/12/2018		31/12/2017	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Actifs financiers classés en "coût amorti"	259	841	255	1 261
Actifs financiers classés en "juste valeur par résultat"	425	1	232	8
Total des autres actifs financiers (valeurs nettes)	684	842	487	1 269

B. Placements financiers

Les placements financiers sont les excédents de trésorerie dont la maturité résiduelle et l'intention de gestion sont inférieures à douze mois, pour un montant de 50 millions d'euros (165 millions d'euros au 31 décembre 2017).

C. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond principalement aux liquidités sur compte courant bancaire et exclut les découverts bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les placements de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme de moins de trois mois conformément à IAS 7.

Le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	11 537	8 719
Comptes courants bancaires et caisses	3 424	2 863
Total activités industrielles et commerciales	14 961	11 582
Part déposée auprès des activités de Financement	(1)	(8)
Total	14 960	11 574

La trésorerie intègre les fonds en provenance notamment des passifs financiers contractés pour assurer les besoins de financement futurs.

Au 31 décembre 2018, les équivalents de trésorerie sont composés principalement d'OPCVM monétaires pour 8 676 millions d'euros (4 610 millions d'euros au 31 décembre 2017), de dépôts bancaires et bons monétaires au jour le jour pour 1 899 millions d'euros (1 489 millions d'euros au 31 décembre 2017) et de billets de trésorerie pour 80 millions d'euros (104 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Ils constituent des "Fonds monétaires Court Terme" conformément à la définition du *Committee of European Securities Regulators* (CESR).

11.6. DÉTAIL DES PASSIFS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2018		Valeur au bilan au 31/12/2017	
	Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires	4 021	499	3 835	651
Emprunts sur locations financement	90	25	147	27
Autres emprunts d'origine long terme	1 144	408	795	452
Autres financements à court terme et découverts bancaires	-	1 239	-	1 399
Instruments dérivés et autres	2	11	1	2
Total des passifs financiers	5 257	2 182	4 778	2 531

A. Principales opérations de financement de l'exercice

La politique de gestion des risques financiers est décrite en Note 11.7.A.

Les principales opérations de l'exercice sont les suivantes :

- **Emissions obligataires et autres emprunts émis par les sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)**

Le 20 mars 2018, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 650 millions d'euros à échéance mars 2025, assorti d'un coupon annuel de 2%.

Au cours de l'exercice 2018, Peugeot Citroën do Brasil Ltda a souscrit divers emprunts long terme auprès d'institutions financières pour un montant total d'environ 388 millions d'euros.

B. Caractéristiques des emprunts obligataires et autres emprunts

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2018		Monnaie d'émission	Échéance
	Non courants	Courants		
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)				
Emprunt obligataire 2003 - 600 M€	811	10	EUR	T3/2033
Emprunt obligataire 2013 - 430 M€	-	457	EUR	T1/2019
Emprunt obligataire 2016 - 500 M€	498	9	EUR	T2/2023
Emprunt obligataire 2017 - 600 M€	597	9	EUR	T1/2024
Emprunt obligataire 2017 - 100 M€	101	2	EUR	T1/2024
Emprunt obligataire 2018 - 650 M€	644	10	EUR	T1/2025
Faurecia				
Emprunt obligataire 2016 - 700 M€	675	1	EUR	T2/2023
Emprunt obligataire 2018 - 700 M€	695	1	EUR	T2/2025
Total emprunts obligataires	4 021	499		
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en euros				
Emprunts BEI - 250 M€	243	3	EUR	T1/2024
Emprunts FDES ⁽¹⁾ - Zéro coupon	24	-	EUR	T1/2020
Emprunts divers - Maroc	58	-	EUR	T4/2025
Emprunts divers - Chine	-	5	EUR	2019
Emprunts divers - Espagne	99	20	EUR	2018 à 2026
Emprunts divers - Russie	4	3	EUR	T2/2019
Emprunts divers - France	62	-	EUR	2021
Emprunts divers ⁽²⁾	36	34	EUR	nc
Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en devises				
Emprunts divers - Brésil	126	269	BRL	2019 à 2024
Emprunts divers - Russie	-	2	RUB	T2/2019
Autres emprunts	5	30	nc	nc
Faurecia				
Autres emprunts	487	42	EUR / USD	2018 à 2024
Total autres emprunts d'origine Long Terme	1 144	408		

⁽¹⁾ BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

⁽²⁾ Concerne principalement le secteur Automobile Opel Vauxhall

C. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan 31/12/2018	Solde au bilan 31/12/2017
Billets de trésorerie	EUR	411	80
Crédits à court terme	N/A	509	464
Banques créditrices	N/A	212	332
Paiements émis ⁽¹⁾	N/A	23	93
Dette d'affacturage sur cessions non déconsolidantes	N/A	84	430
Total		1 239	1 399

⁽¹⁾ Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant aux jours bancaires non ouvrés.

D. Emprunts sur locations capitalisées

La valeur actualisée des loyers futurs des contrats de location financement, est la suivante par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Inférieur à 1 an	-	31
1 à 5 ans	91	76
Années ultérieures	30	77
	121	184
Moins frais financiers inclus	(6)	(10)
Valeur actualisée des loyers futurs	115	174
Dont courant	25	27
Dont non courant	90	147

E. Financement par cessions de créances

La division Automobile et le groupe Faurecia assurent une partie de leur financement externe par des contrats de cessions de créances commerciales à des établissements financiers. Le financement des créances sur les réseaux de distribution des secteurs Automobile Peugeot Citroën DS et Opel Vauxhall auprès des sociétés financières en partenariat respectivement avec Santander et BNP Paribas s'élevé à 7 331 millions d'euros (6 982 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Les créances cédées sont décomptabilisées lorsqu'elles répondent aux critères décrits en Note 5.2.

Les autres financements par cessions de créances sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2018		31/12/2017	
	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Dont part cédée et maintenue à l'actif du groupe	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Dont part cédée et maintenue à l'actif du groupe
Part financée par des établissements financiers tiers				
Part financée ⁽¹⁾	3 591	239	3 094	456
- dont groupe Faurecia	825	69	833	68

⁽¹⁾ La part financée des créances correspond à celle qui a donné lieu à réception de trésorerie.

Peugeot S.A. a cédé et décomptabilisé sur l'exercice sa créance détenue sur l'État français au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), pour un total de 65 millions d'euros. La trésorerie reçue au 31 décembre 2018 s'élevé à 64 millions d'euros.

Par ailleurs, Faurecia a cédé et décomptabilisé sur l'exercice ses créances détenues sur l'État français au titre du crédit d'impôt recherche (CIR) et du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un total de 109 millions d'euros. La trésorerie reçue au 31 décembre 2018 s'élevé à 107 millions d'euros.

Les opérations de cession de créances constituent des financements courants.

En dehors des opérations courantes de cession de créances, aucune opération ponctuelle n'a été réalisée en décembre 2018.

11.7. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A. Politique de gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marché liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions. La politique de gestion des risques financiers du Groupe s'applique pleinement en 2018 aux opérations des entités Opel Vauxhall.

(1) Risque de liquidité

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer son activité et ses projets de développement, le Groupe a poursuivi une politique de financement proactive et diversifiée, et de gestion prudente des liquidités. La stratégie de financement est définie par le Directoire, et mise en œuvre sous l'impulsion du Directeur financier du Groupe avec la Direction du *Corporate Finance* et de la Trésorerie, puis présentée au Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance. Le Comité mensuel de Trésorerie et de Change présidé par le Directeur financier du Groupe suit les prévisions de trésorerie et les besoins de financement du Groupe, les charges et produits financiers, ainsi que le niveau de sécurité financière. Le plan de financement est mis en œuvre par la Direction du *Corporate Finance* et de la Trésorerie.

Dans le cadre de cette politique, le Groupe :

- engage une gestion active de sa dette par des émissions ou rachats d'emprunts obligataires,
- a recours à des emprunts bancaires en France et à l'étranger,
- réalise des cessions de créances,
- met en place des lignes de crédit confirmées de sécurité financière,
- et le cas échéant, procède à l'émission d'emprunts obligataires convertibles.

Par ailleurs, le Groupe pourrait se financer par augmentation de capital.

Cette politique de financement lui permet de saisir des opportunités de marché pour se financer par anticipation et optimiser ainsi sa sécurité financière.

Au 31 décembre 2018, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales est de 9 098 millions d'euros contre une position financière nette de 6 194 millions d'euros au 31 décembre 2017. Le détail de la position financière nette est présenté en Note 11.3.A, et son évolution en Note 11.3.B. Les échéances de remboursement des passifs financiers sont présentées dans le tableau ci-après. En juin 2010, Peugeot S.A. a mis en place un programme EMTN d'une enveloppe de 5 milliards d'euros dont 2,3 milliards d'euros ont été tirés à fin décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, les sociétés industrielles et commerciales disposent d'une sécurité financière de 21 371 millions d'euros (cf. Note 11.4) contre 17 522 millions d'euros à fin décembre 2017.

Elle couvre l'ensemble des besoins de financement des douze prochains mois prévus à ce jour des activités industrielles et commerciales.

Échéancier contractuel des passifs financiers et instruments dérivés des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et instruments dérivés. Ces flux comprennent les montants nominaux ainsi que les flux futurs d'intérêts contractuels. Les flux en devises et les flux variables ou indexés sont fixés sur la base des données de marchés à la clôture.

31/12/2018 (en millions d'euros)	Valeur actif	Valeur passif	Échéancier contractuel non actualisé					
			2019	2020	2021	2022	2023	> 5 ans
Passifs financiers								
Emprunts obligataires - hors intérêts								
Hors Faurecia		(3 081)	(631)	-	-	-	(500)	(1 950)
Faurecia		(1 370)	30	-	-	-	(700)	(700)
Autres emprunts à long terme - hors intérêts								
Hors Faurecia		(1 020)	(348)	(73)	(124)	(50)	(41)	(384)
Faurecia		(529)	278	(85)	(8)	(290)	(205)	(219)
Total des emprunts obligataires et autres emprunts								
Hors Faurecia		(4 101)	(979)	(73)	(124)	(50)	(541)	(2 334)
Faurecia		(1 899)	308	(85)	(8)	(290)	(905)	(919)
Total des intérêts sur emprunts obligataires et autres emprunts								
Hors Faurecia		(70)	(70)	-	-	-	-	-
Faurecia		(2)	(2)	-	-	-	-	-
Emprunts sur locations financement		(91)	(91)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés								
Total des instruments dérivés	122	(81)	41	-	-	-	-	-
TOTAL	122	(6 244)	(793)	(158)	(132)	(340)	(1 446)	(3 253)

Covenants

Les emprunts portés par les sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia ne comportent pas de clauses spécifiques d'exigibilité anticipée liées à des notations de crédit minimales. Dans certains cas, les emprunts des sociétés industrielles et commerciales comportent des clauses imposant à la société emprunteuse de donner aux organismes prêteurs certaines garanties classiques dans le secteur Automobile. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins certaines exceptions,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,
- d'absence de changement de contrôle.

Par ailleurs, les emprunts octroyés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sont conditionnés à la réalisation des projets qu'ils financent et impliquent, pour certains d'entre eux, le nantissement minimum d'actifs financiers.

Toutes les clauses sont respectées en 2018.

Le tirage de ligne de crédit syndiqué signée en avril 2014 pour un montant de 3 milliards d'euros et amendée en mai 2018 (cf. Note 11.4) est conditionné au respect :

- d'un niveau de dette nette des sociétés industrielles et commerciales inférieur à 6 milliards d'euros,
- d'un ratio dette nette des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1.

La dette nette des sociétés industrielles et commerciales est définie et présentée en Note 11.3. Les capitaux propres du Groupe sont ceux figurant sur la ligne « total des Capitaux Propres » du Passif.

La ligne de crédit syndiqué signée le 15 décembre 2014 par Faurecia et amendée en juin 2018, d'une seule tranche de 1 200 millions d'euros à échéance juin 2023 (cf. Note 11.4) ne contient qu'une seule clause restrictive en matière de ratios financiers.

Dette Nette* / EBITDA**	maximum	2.50
-------------------------	---------	------

* Endettement net consolidé

** Résultat Opérationnel Courant de Faurecia, majoré des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Le respect de ce ratio conditionne la disponibilité du crédit. Au 31 décembre 2018, cette condition était respectée.

(2) Risque de taux

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux d'intérêt.

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables, ou sur des taux fixes.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, correspond principalement à des ressources longues à taux fixe. La part à taux variable est de moins de 1 %, calculée sur la base du nominal des emprunts.

Faurecia gère de façon autonome et centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de sa direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Une partie significative de dette (crédit syndiqué lorsqu'il est tiré, emprunts à court terme et billets de trésorerie le cas échéant) étant à taux variable ou renouvelable), la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du groupe Faurecia. Cette couverture se fait essentiellement au moyen de swaps de taux, principalement en euros. Afin de tirer parti de taux historiquement bas, des couvertures de taux à 2 et 3 ans ont été mises en place pour couvrir contre une hausse des taux une part des intérêts d'emprunts à taux variable payables au cours de 2018 et du premier trimestre de 2019.

Depuis 2008, une partie des instruments dérivés de Faurecia sont qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IFRS 9. Les autres instruments dérivés achetés par Faurecia, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture au sens de la norme IFRS 9.

La couverture de flux de trésorerie sur le risque de taux concerne exclusivement Faurecia.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

31/12/2018 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total	
Total actifs	Taux Fixe	939	135	235	1 309
	Taux Variable	14 908	-	47	14 955
Total passifs	Taux Fixe	(786)	(1 501)	(3 243)	(5 530)
	Taux Variable	(1 346)	(575)	(10)	(1 931)
Position nette avant gestion	Taux Fixe	153	(1 366)	(3 008)	(4 221)
	Taux Variable	13 562	(575)	37	13 024
Instruments financiers dérivés	Taux Fixe	(4)	(157)	(25)	(186)
	Taux Variable	4	157	25	186
Position nette après gestion	Taux Fixe	149	(1 523)	(3 033)	(4 407)
	Taux Variable	13 566	(418)	62	13 210

31/12/2017 (en millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total	
Total actifs	Taux Fixe	1 484	90	241	1 815
	Taux Variable	11 565	-	-	11 565
Total passifs	Taux Fixe	(2 405)	(1 403)	(3 015)	(6 823)
	Taux Variable	-	(213)	-	(213)
Position nette avant gestion	Taux Fixe	(921)	(1 313)	(2 774)	(5 008)
	Taux Variable	11 565	(213)	-	11 352
Instruments financiers dérivés	Taux Fixe	(415)	383	-	(32)
	Taux Variable	415	(383)	-	32
Position nette après gestion	Taux Fixe	(1 336)	(930)	(2 774)	(5 040)
	Taux Variable	11 980	(596)	-	11 384

(3) Risque de contrepartie et risque de crédit

Pour la division Automobile, la solvabilité des clients fait l'objet d'une attention particulière. Les relations avec les réseaux de distribution des marques Peugeot, Citroën et DS sont gérées dans le cadre des relations avec Banque PSA Finance décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en Comité de Trésorerie.

Pour Faurecia, le risque de contrepartie porte essentiellement sur des grands constructeurs automobiles dont la solvabilité fait l'objet d'un suivi individualisé.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change, de taux ou de matières. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires de premier plan validés en Comité de Trésorerie. Les risques sont encadrés par un dispositif de limites : leur montant et leur maturité sont plafonnés selon des critères intégrant notamment le résultat d'une analyse financière propre, la notation des agences et le montant des capitaux propres.

Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM ou des dépôts. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers de premier plan, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières. Le choix des OPCVM est limité par des minima de rating et des maxima de maturité des sous-jacents, et le montant des placements dans chaque support est plafonné en fonction de l'encours sous gestion.

Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords-cadres de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA) ou de la Fédération Bancaire Française (FBF), et font, pour les contreparties les plus actives, l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.

(4) Risque de change

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. La gestion du risque de change de la division Automobile est centralisée pour l'essentiel au sein de PSA International S.A. (PSAI) sous la responsabilité de la Direction Générale. Dans le cadre de sa gestion, PSAI ne souscrit que des produits standards régis par les conventions internationales de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA).

Cette gestion consiste à minimiser les écarts de change comptables pour la division Automobile, avec une couverture systématique dès l'enregistrement des factures libellées en devises.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières (sauf cas exceptionnel ou contrainte réglementaire). Ces facturations inter-sociétés font également l'objet de couvertures de change à terme. Sauf exception, les prêts intragroupe en devise des sociétés de la division Automobile font également l'objet de couverture.

La politique de change intègre la couverture des flux futurs pour la division Automobile. Elle consiste à couvrir les principales expositions nettes en devises du Groupe (y compris Opel Vauxhall). Des règles de gouvernance et un processus décisionnel strict encadre ces couvertures. Elles sont qualifiées de **Cash Flow Hedge** au sens des normes comptables IFRS 9. L'horizon maximum de ces couvertures est de 2 ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité.

Au 31 décembre 2018, la division Automobile détient des couvertures de flux futurs sur les principales devises suivantes : KRW, GBP, JPY, USD, PLN, CHF et CNY.

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes et contrôlées, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du Groupe ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du Groupe.

La méthode utilisée pour détecter et gérer les risques de marché est celle de la Value at Risk (VAR) historique. Les données utilisées par la VAR historique sont les volatilités et les cours des différentes devises depuis début 2011. La VAR représente la perte potentielle maximale de notre portefeuille selon un niveau de confiance. Les niveaux de confiance mesurés sont de 95 % et de 99 %. Pour les deux niveaux de confiance, les résultats de la VAR historique sur le portefeuille existant au 31 décembre 2018 ont conclu à un impact non significatif sur le résultat du Groupe. Cette méthode suppose que la VAR future se comporte comme la VAR passée. Elle ne serait pas représentative de pertes dans le cas d'événements extrêmes.

Faurecia couvre de façon autonome et centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de sa direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés par la direction générale. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de **Cash Flow Hedge**, lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IFRS 9. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps

Exposition nette au risque de change des activités industrielles et commerciales pour les devises sur lesquelles des positions sont ouvertes au 31 décembre

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport à l'euro est la suivante:

31/12/2018 (en millions d'euros)	KRW	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	CZK	Autres	Total
Total actifs	394	733	82	272	127	308	200	182	2 298
Total passifs	(186)	(718)	(75)	(305)	(174)	(136)	(260)	(184)	(2 038)
Transactions futures	(403)	882	(594)	193	(57)	589	(149)	(56)	405
Position nette avant gestion	(195)	897	(587)	160	(104)	761	(209)	(58)	665
Instruments financiers dérivés	403	(1 048)	579	(178)	(28)	(869)	83	98	(960)
Position nette après gestion	208	(151)	(8)	(18)	(132)	(108)	(126)	40	(295)

31/12/2017 (en millions d'euros)	RUB	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	CZK	Autres	Total
Total actifs	62	225	81	859	29	260	140	469	2 125
Total passifs	(23)	(84)	(39)	(38)	(7)	(3)	(215)	(36)	(445)
Transactions futures	13	1 775	(241)	30	5	388	(53)	(448)	1 469
Position nette avant gestion	52	1 916	(199)	851	27	645	(128)	(15)	3 149
Instruments financiers dérivés	(35)	(1 882)	197	(773)	(30)	(645)	67	(73)	(3 174)
Position nette après gestion	17	34	(2)	78	(3)	-	(61)	(88)	(25)

Dans l'hypothèse d'une variation de 5 % du cours de clôture de chacune des principales devises sur lesquelles les activités industrielles et commerciales ont une exposition au risque de change ouverte au 31 décembre 2018 (voir tableau ci-dessus), les incidences sur le résultat avant impôt et les incidences directes sur les capitaux propres seraient, respectivement, les suivantes :

(en millions d'euros)	JPY / EUR	USD / EUR	PLN / EUR	CZK / EUR	GBP / EUR	CHF / EUR	KRW / EUR	Autres
Hypothèses de variation du couple devises	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %
Impact sur le résultat avant impôt	-	5	4	3	6	5	(10)	(3)
Impact sur les capitaux propres	(5)	7	(10)	(4)	(43)	(28)	19	(3)

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport aux autres devises est la suivante :

31/12/2018 (en millions d'euros)	UAH / USD	USD / BRL	USD / ARS	USD / GBP	CNY / USD
Total actifs	-	78	37	-	3
Total passifs	(9)	(282)	(293)	(7)	-
Position nette avant gestion	(9)	(204)	(256)	(7)	3
Instruments financiers dérivés	-	221	239	-	-
Position nette après gestion	(9)	17	(17)	(7)	3

31/12/2017 (en millions d'euros)	UAH / USD	USD / BRL	USD / ARS	USD / GBP	CNY / USD
Total actifs	-	72	18	-	5
Total passifs	(11)	(58)	(197)	-	-
Position nette avant gestion	(11)	14	(179)	-	5
Instruments financiers dérivés	-	(19)	180	-	-
Position nette après gestion	(11)	(5)	1	-	5

(5) Risque matières premières

Les risques matières encourus sont suivis pour la division Automobile conjointement par la direction des achats et PSA International S.A. (PSAI) en charge des couvertures des risques de change, de taux et matières, et de façon autonome pour Faurecia. Pour la division Automobile, ils font l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un Comité Métal présidé par le Directeur financier du Groupe. Le Comité Métal suit les ratios de couverture, les résultats des couvertures en place, fait le point sur chacune des matières premières cotées pouvant avoir un impact significatif sur le résultat opérationnel et arrête des niveaux cibles de couverture en volume et en prix, sur un horizon pouvant aller jusqu'à trois ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité. La réalisation d'une opération de couverture de flux futurs est subordonnée à sa qualification à la comptabilité de couverture au sens d'IFRS 9. En 2018, Opel Vauxhall a été intégré dans le périmètre des opérations de couverture.

Les coûts de production de la division Automobile et de Faurecia sont exposés aux variations de prix de certaines matières premières, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou des composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

Le Groupe couvre une partie du risque matières premières cotées de la division Automobile à l'aide d'instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés. Ces couvertures visent à minimiser les impacts de variation des prix des matières des opérations physiques d'achat pour les besoins de la production.

Sur l'exercice 2018, les couvertures ont concerné l'aluminium, le cuivre, le plomb, le platine et le palladium. Des couvertures sur les achats d'électricité et de gaz ont également été mises en place en 2018.

Pour la division Automobile, si les prix des métaux de base (Aluminium, Cuivre et Plomb) augmentaient (baisseraient) de 16 % et les prix des métaux précieux (Platine et Palladium) augmentaient (baisseraient) de 25 %, l'impact des instruments de couverture détenus à la clôture 2018 aurait été une hausse (baisse) de 71 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2018 (contre 59 millions d'euros à fin 2017). Les instruments de couvertures de risque matières étant qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens IFRS 9, le résultat du Groupe n'aurait pas été différent en cas de variation des prix des matières couvertes.

Les hypothèses de variation des prix des matières premières ont été fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur les marchés des matières couvertes sur l'exercice écoulé.

Dans la mesure où les contrats de ventes de Faurecia avec ses clients ne prévoient pas de clauses d'indexation systématique sur le cours des matières premières, Faurecia réduit le risque d'évolution défavorable du prix des matières premières grâce à une politique commerciale permanente de négociation avec ses clients et une gestion stricte des stocks. Faurecia n'a pas recours à des instruments dérivés pour la couverture de ses achats de matières premières et énergétiques.

B. Instruments de couverture

En IFRS 9, de même qu'en IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Ils peuvent être désignés comme instruments de couverture si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine. Si la relation de couverture cesse de répondre aux critères d'efficacité au regard du ratio de couverture mais que l'objectif de gestion des risques visé par cette relation de couverture désignée demeure le même, ce ratio doit désormais être rééquilibré. Le rééquilibrage consiste à ajuster soit les quantités désignées de l'élément couvert ou de l'instrument dans une relation de couverture déjà existante.

Le Groupe utilise deux relations de couverture :

- **Couverture de juste valeur :**

La variation de juste valeur du dérivé est enregistrée en compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure de leur efficacité.

- **Couverture de flux futurs de trésorerie :**

La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en « autres éléments du résultat global ». La part inefficace est comptabilisée en produits (ou en charges) à caractère financier, à l'exception de la valeur temps des options qui est désormais enregistrée en « autres éléments du résultat global ». Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat. Du fait de sa non matérialité, la part efficace des variations de juste valeur des couvertures d'achats de matières premières n'est pas incluse dans le coût d'entrée des stocks de matières premières.

La norme IFRS 9 autorise désormais à qualifier comptablement de couverture la composante matières premières, ce qui permet une meilleure adéquation de la comptabilité avec la réalité économique. Ceci permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, d'étendre les couvertures prises en conformité avec les règles de gestion du Groupe (cf. Note 12.7.A.(5) des comptes consolidés 2017).

Par ailleurs, le Groupe prend des couvertures de change pour se prémunir des variations de valeur des dettes et créances en devises. La variation de juste valeur de ces dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, venant compenser la variation en résultat des dettes et créances libellées en devises, à l'inefficacité près. La part inefficace est enregistrée en résultat financier.

(1) Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture

31/12/2018 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises, options de change et contrats de change à terme	69	(30)	864	759	105	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de change et contrats de change à terme	30	(18)	2 101	2 019	82	-
• Cross-currency swaps	-	-	37	-	37	-
Trading ⁽¹⁾	-	-	5 424	5 215	209	-
Total risque de change	99	(48)	8 426	7 993	433	-
Risque de taux						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps de taux et options de taux	-	(3)	-	-	-	-
Total risque de taux	-	(3)	-	-	-	-
Risque matières						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	23	(30)	343	232	111	-
Total risque matières	23	(30)	343	232	111	-
TOTAL	122	(81)	8 769	8 225	544	-
dont :						
Total couvertures de juste valeur	69	(30)	864	759	105	-
Total couvertures de flux futurs	53	(51)	2 481	2 251	230	-

⁽¹⁾ Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IFRS 9. Conformément à IAS 21, les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

Les instruments de couverture ne faisant pas l'objet de clauses de compensation en cas de défaut d'une des parties représentent une valeur non significative sur les secteurs Automobile.

31/12/2017 (en millions d'euros)	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises, options de change et contrats de change à terme	53	(26)	278	278	-	-
• Cross-currency swaps	9	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de change et contrats de change à terme	194	-	601	495	106	-
• Cross-currency swaps	-	-	13	-	13	-
Trading ⁽¹⁾	-	-	6 184	5 530	654	-
Total risque de change	256	(26)	7 076	6 303	773	-
Risque de Taux						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps de taux et options de taux	-	(176)	2	-	2	-
Total risque de taux	-	(176)	2	-	2	-
Risque matières						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	41	(8)	254	173	81	-
Total risque matières	41	(8)	254	173	81	-
TOTAL	297	(210)	7 332	6 476	856	-
dont :						
Total couvertures de juste valeur	62	(26)	278	278	-	-
Total couvertures de flux futurs	235	(184)	870	668	202	-

⁽¹⁾ Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IFRS 9. Conformément à IAS 21, les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

(2) Information sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

(a) Impact des couvertures de flux futurs

(en millions d'euros)	2018	2017
Variation de part efficace en capitaux propres	26	39
Variation de part inefficace en résultat	15	(5)
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	(5)	(13)
Recyclage de part efficace en charges de financement	(5)	(9)

(b) Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	2018	2017
Variation de part inefficace en résultat	112	(23)
Impact net sur résultat	112	(23)

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en Note 11.2.A enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IFRS 9.

11.8. INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Actifs et passifs financiers - définitions

Le fait générateur de la comptabilisation au bilan est la date de transaction (i.e. d'engagement) et non la date de règlement.

B. Opérations en devises

En application d'IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produit sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

C. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

Le Groupe utilise deux catégories comptables prévues par la norme IFRS 9. La classification d'un actif financier dépend des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et des modalités de gestion définies par l'entreprise.

(1) Actifs financiers classés en « coût amorti »

Les actifs financiers sont classés en « coût amorti » si leurs flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des paiements de principal et d'intérêt, et s'ils sont détenus en vue de collecter ces flux de trésorerie contractuels. Ils sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Lorsque leurs échéances de paiement sont très courtes, leur juste valeur est assimilée à leur valeur au bilan, y compris les éventuelles dépréciations. En pratique ce sont les créances constitutives du besoin en fonds de roulement.

Les actifs classés en prêts et créances selon la norme IAS 39 continuent d'être classés en coût amorti, et les titres de créance négociables classés en équivalents de trésorerie ou placements financiers dont l'intention de gestion est de les conserver jusqu'à échéance le sont désormais.

Evaluation des créances commerciales

Suite à l'application de la norme IFRS 9, celles-ci font désormais l'objet d'une provision pour dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes de crédits attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

La norme IFRS 9 est sans changement par rapport à la norme IAS 39 quant à la décomptabilisation des créances.

(2) Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »

Sont classés en « juste valeur par résultat » les actifs qui ne répondent pas à la définition et à l'objectif de gestion de la première catégorie. Ils sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur et toute variation de celle-ci est comptabilisée en résultat de la période.

Les « titres de participation » qui étaient classés en « actifs disponibles à la vente » selon la norme IAS39 sont désormais classés en « juste valeur par résultat », sans impact matériel pour le Groupe. Leur juste valeur initiale correspond à leur coût d'acquisition.

Les « autres actifs non courants » correspondent aux parts que le Groupe détient dans le Fonds d'Avenir Automobile (FAA), un fonds Commun de Placement à Risques créé sous l'impulsion de l'Etat dans le cadre du Pacte Automobile signé le 9 février 2009. Les parts détenues dans le FAA étaient classés en « actifs disponibles à la vente » selon la norme IAS39 et sont désormais classés en « juste valeur par résultat », ce qui entraîne le reclassement en réserve des montants stockés en autres éléments du résultat global en date de transition. La juste valeur des parts correspond à leur valeur liquidative en date de clôture.

D. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

La norme IFRS 9 n'a pas introduit de modifications dans l'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Lorsque le Groupe obtient des emprunts à taux bonifiés, le coût amorti de l'emprunt est calculé à l'aide d'un TIE reflétant un taux de marché, tandis que la subvention est comptabilisée selon sa finalité, comme une subvention d'investissement ou d'exploitation (en application d'IAS 20).

E. Instruments financiers inscrits au bilan

	31/12/2018		Ventilation par classe d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
<i>(en millions d'euros)</i>					
Titres de participation	397	397	397	-	-
Autres actifs financiers non courants	684	684	425	-	259
Autres actifs non courants ⁽¹⁾	503	503	503	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 929	1 929	-	-	1 929
Autres débiteurs	2 500	2 500	110	-	2 390
Actifs financiers courants	842	842	1	-	841
Placements financiers	50	50	-	-	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 961	14 961	12 718	-	2 243
Actifs	21 866	21 866	14 154	-	7 712
Passifs financiers non courants	5 257	5 097	1	-	5 256
Autres passifs non courants ⁽²⁾	259	259	10	-	249
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	13 551	13 551	-	-	13 551
Autres créanciers	8 324	8 324	59	-	8 265
Passifs financiers courants	2 182	2 157	11	-	2 171
Passifs	29 573	29 388	81	-	29 492

⁽¹⁾ Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. Note 8.1) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IAS 39.

⁽²⁾ Hors dette relative aux véhicules vendus avec clauses de rachat.

	01/01/2018		Ventilation par classe d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
<i>(en millions d'euros)</i>					
Titres de participation	391	391	391	-	-
Autres actifs financiers non courants	487	487	232	-	255
Autres actifs non courants ⁽¹⁾	581	581	75	-	506
Clients des activités industrielles et commerciales	2 454	2 454	-	-	2 454
Autres débiteurs	2 687	2 687	274	-	2 413
Actifs financiers courants	1 269	1 269	8	-	1 261
Placements financiers	165	165	165	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 582	11 582	11 582	-	-
Actifs	19 616	19 616	12 727	-	6 889
Passifs financiers non courants	4 778	4 906	-	-	4 778
Autres passifs non courants ⁽²⁾	100	100	5	-	95
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	13 362	13 362	-	-	13 362
Autres créanciers	8 297	8 297	203	-	8 094
Passifs financiers courants	2 531	2 505	2	-	2 529
Passifs	29 068	29 170	210	-	28 858

⁽¹⁾ Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. Note 8.1) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IAS 39.

⁽²⁾ Hors dette relative aux véhicules vendus avec clauses de rachat.

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

F. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

	31/12/2018		31/12/2017	
	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global
<i>(en millions d'euros)</i>				
Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif				
Autres actifs financiers non courants	422	-	223	-
Placements financiers	-	-	165	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 718	-	11 582	-
Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché				
Autres actifs financiers non courants	3	-	9	-
Autres actifs non courants	8	-	6	-
Autres débiteurs	110	-	274	-
Actifs financiers courants	1	-	8	-
Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché				
Titres de participation	397	-	391	-
Autres actifs non courants	495	-	69	-
Total actifs financiers comptabilisés en juste valeur	14 154	-	12 727	-

La variation de la juste valeur de niveau 3 ne comporte pas d'éléments significatifs.

	31/12/2018		31/12/2017	
	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global
<i>(en millions d'euros)</i>				
Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif				
Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché				
Passifs financiers non courants	(1)	-	-	-
Autres passifs non courants	(10)	-	(5)	-
Autres créanciers	(59)	-	(203)	-
Passifs financiers courants	(11)	-	(2)	-
Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché				
Total passifs financiers comptabilisés en juste valeur	(81)	-	(210)	-

G. Information sur les actifs et passifs financiers non comptabilisés en juste valeur

	31/12/2018		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs					
Passifs financiers non courants	5 256	5 096	3 853	1 243	-
Passifs financiers courants	2 171	2 146	474	1 672	-

(en millions d'euros)	31/12/2017		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs					
Passifs financiers non courants	4 778	4 906	3 881	1 025	-
Passifs financiers courants	2 529	2 503	625	1 878	-

H. Effet en résultat des instruments financiers

(en millions d'euros)	2018	Ventilation par classe d'instruments		
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global
Activités industrielles et commerciales				
Produits d'intérêts	15	-	-	15
Charges d'intérêts	(215)	-	-	(215)
Réévaluation ⁽¹⁾	(193)	(132)	-	(61)
Résultat de cession et dividendes	13	13	-	-
Dépréciation nette	(68)	(32)	-	(36)
Total activités industrielles et commerciales	(448)	(151)	-	(297)

⁽¹⁾ Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

(en millions d'euros)	2017	Ventilation par classe d'instruments		
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global
Activités industrielles et commerciales				
Produits d'intérêts	10	-	-	10
Charges d'intérêts	(210)	-	-	(210)
Réévaluation ⁽¹⁾	(3)	(7)	-	4
Résultat de cession et dividendes	14	15	-	(1)
Dépréciation nette	(123)	(6)	-	(117)
Total activités industrielles et commerciales	(312)	2	-	(314)

⁽¹⁾ Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

11.9. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Avals, cautions et garanties donnés	610	406
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	228	478
	838	884

▪ Actifs nantis, gagés ou hypothéqués

Ce poste inclut notamment les OAT nanties en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Lorsque les échéances des OAT sont décalées par rapport à l'échéancier des prêts, la couverture s'effectue en cash. L'échéancier des actifs nantis, gagés ou hypothéqués est présenté dans le tableau suivant :

Échéancier		
<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
2018	-	391
2019	153	6
2020	-	38
2021	32	-
2022	-	-
Années ultérieures	43	43
Total actifs nantis, gagés ou hypothéqués	228	478
Total du bilan	61 952	57 915
Pourcentage	0.4%	0.8%

NOTE 12 - FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITES DE FINANCEMENT

12.1. PRINCIPES COMPTABLES

A. Actifs et passifs financiers - définitions

Les actifs et passifs financiers des activités de financement comprennent essentiellement des prêts et créances, des titres de placement et des dettes.

B. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

(1) Actifs financiers classés en « coût amorti »

Les instruments financiers qui étaient classés en « Prêts et créances » en IAS 39, comptabilisés au coût amorti (financements et créances de location), continuent à remplir les conditions pour une comptabilisation au coût amorti en IFRS 9.

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (cf. Note 11.7.B).

Pour le calcul des pertes attendues sous IFRS 9, Banque PSA Finance s'appuie sur la méthodologie de calcul des différents paramètres de risques (données utilisées, segmentation des portefeuilles, évaluation individuelle ou collective, choix de modélisation – notamment probabilité de défaut (PD) à maturité, exposition courante des contrats au moment de la tombée en défaut (EAD) à maturité, etc...) ainsi que sur l'intégration des données prospectives : définition des scénarios macroéconomiques et modalités de prise en compte dans les pertes de crédit attendues.

Les opérations documentées en comptabilité de couverture sous IAS 39 restent documentées en comptabilité de couverture de la même façon sous IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018.

(2) Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »

En IFRS 9, les titres de placement restent comptabilisés en juste valeur par résultat s'ils font l'objet d'une couverture de taux. Les variations de juste valeur des titres sont comptabilisées en résultat de la période et corrigées par les variations de juste valeur des swaps couvrant économiquement ces titres.

Les titres de participation des sociétés non consolidées comptabilisés au coût sous IAS 39 du fait d'une activité opérationnelle non significative sont reclassés en juste valeur par résultat sous IFRS 9 sans impact sur les comptes de Banque PSA Finance au 31 décembre 2018.

C. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Se reporter à la Note 11.8.D.

12.2. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

A. Prêts et créances des activités de financement

(1) Analyse des créances

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Total encours net "Retail et Corporate & assimilés"	115	270
Total encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"	64	61
Total	179	331

Les créances sur la clientèle finale (Retail et Corporate & assimilés) représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de Financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution (Corporate réseaux) comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot, Citroën et DS sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de Financement du Groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

(2) Échéanciers des prêts et créances des activités poursuivies

31/12/2018	Encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"		Total
(en millions d'euros)	Encours net "Retail et Corporate & assimilés"		
Non réparti	(10)	1	(9)
Moins d'un an	87	64	151
2 à 5 ans	41	-	41
+ 5 ans	-	-	-
Total créances brutes	118	65	183
Dépôts de garantie	-	-	-
Dépréciations	(3)	(1)	(4)
Total créances nettes	115	64	179

(3) Provisions pour dépréciation des créances

(en millions d'euros)	31/12/2018		31/12/2017	
	Retail et Corporate & assimilés	Financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"	Retail et Corporate & assimilés	Financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"
Créances saines sans impayés	126	62	288	64
Créances saines avec impayés et créances douteuses	5	4	17	2
Total encours brut	131	66	305	66
Éléments intégrés au coût amorti et dépôts de garantie	(14)	-	(28)	-
Dépréciations de créances	(2)	(2)	(7)	(5)
Total encours net	115	64	270	61

B. Titres de placement des activités de financement

Les placements sont constitués principalement de certificats de dépôts à court terme détenus par les fonds de titrisation.

C. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se montent à 466 millions d'euros au 31 décembre 2018 (320 millions au 31 décembre 2017). Ils comprennent des créances à terme, des dépôts sur les comptes de banques centrales, des Obligations Assimilables du Trésor, et des OPCVM.

12.3. DETTES DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Dettes constituées par un titre	253	257
Dettes envers les établissements de crédit	72	150
	325	407
Dettes envers la clientèle	3	8
	328	415
<i>Dettes envers les activités industrielles et commerciales</i>	(1)	(8)
Total	327	407

A. Échéancier

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
• Moins d'un an	95	150
• 2 à 5 ans	230	257
• + 5 ans	-	-
Total	325	407

B. Devises de remboursement

Les emprunts obligataires sont en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
EUR	-	2
USD	218	209
ARS	66	142
Autres devises	41	54
Total	325	407

C. Lignes de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Lignes de crédits confirmées non tirées	235	301

Au 31 décembre 2018, les lignes de crédit d'un montant total de 235 millions d'euros étaient les suivantes :

- 200 millions d'euros non tirés sur des lignes de crédit bilatérales revolving,
- 35 millions d'euros non tirés sur les autres lignes de crédit bancaire.

12.4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

A. Politique de gestion des risques financiers

L'essentiel des activités de financement des réseaux et de la clientèle des marques du Groupe PSA est désormais assuré par les entités conjointes avec Santander et BNP Paribas qui en assurent le financement et leur applique leurs politiques de gestion des risques.

La gestion des risques décrite ci-dessous se rapporte à l'activité propre de Banque PSA Finance.

(1) Risque de liquidité

La stratégie de financement de Banque PSA Finance est définie sous l'impulsion des organes de gouvernance de Banque PSA Finance.

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital et un ratio de fonds propres conforme aux exigences réglementaires, confortés par la qualité des actifs de la banque.

Son financement est assuré avec la plus large diversification des sources de liquidité possible, une adéquation entre les échéances des ressources de financement et celles de ses encours de crédit. La mise en œuvre de cette politique est suivie par le Comité ALM et le Comité Management des Risques de Banque PSA Finance avec notamment le suivi et la prévision des ratios de liquidité réglementaires et le suivi de plans de financement construit par zone géographique cohérente.

Depuis la mise en place des partenariats locaux avec Santander, les financements de ces entités ne sont plus sous la responsabilité de Banque PSA Finance.

Stratégie de financement mise en œuvre en 2018

Au 31 décembre 2018, seule la source de financement obligataire subsiste au bilan de Banque PSA Finance.

Par ailleurs la banque dispose également de réserves de liquidité de 466 millions d'euros.

Renouvellement des lignes de financement bancaire

Le détail des lignes de financement bancaire est présenté en Note 12.3.C.

Covenants

Les contrats de lignes de crédit revolving bilatérales (pour un encours total de 200 millions d'euros) signés par Banque PSA Finance comportent des clauses d'exigibilité anticipée classiques pour ce type de contrat.

Au-delà de ces covenants correspondants aux pratiques de marché, lesdits contrats maintiennent la conservation du statut de banque, et le respect d'un ratio de fonds propre "Common Equity Tier One" de 13,5 % minimum.

(2) Risque de taux

La politique de Banque PSA Finance vise à mesurer, encadrer par des limites dans le cadre de stress scenario et réduire si nécessaire l'effet de variation des taux d'intérêts par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer l'adéquation de la structure de taux à l'actif et au passif.

La mise en œuvre de cette politique est suivie par le Comité ALM et le Comité Management des Risques de Banque PSA Finance.

(3) Risque de contrepartie et risque de crédit

Le risque de crédit de Banque PSA Finance correspond au risque de perte sur une créance liée à un défaut de paiement d'un débiteur ou à un manquement de ce débiteur à ses autres obligations contractuelles. Banque PSA Finance est exposée au risque de crédit sur ses créances vis à vis des réseaux de distribution des marques Peugeot, Citroën et DS, d'entreprises et de clients individuels. En cas de défaut, Banque PSA Finance a en général la possibilité de récupérer le véhicule financé pour le revendre comme véhicule d'occasion. La possibilité que la valeur de revente du véhicule d'occasion ne couvre pas le montant de la créance est prise en compte dans la détermination des pertes de valeurs comptabilisées (cf. Note 12.1.B).

Pour l'activité de financement des flottes et réseaux de distribution, les décisions de financements sont prises après examen approfondi du risque selon des règles de délégation précises soit, par des Comités de crédit locaux soit par le Comité de crédit groupe. Le niveau des lignes de crédit dépend du bien financé, de la cotation du risque client, et enfin de l'appréciation générale du niveau de risque portée par le Comité de crédit appelé à statuer. Pour ses sociétés opérées en commun avec un partenaire, Banque PSA Finance s'assure par des mécanismes contractuels une bonne intégration dans le processus de décision et de suivi du risque.

Pour l'activité clientèle finale, la sélection de la clientèle s'opère à partir d'un outil décisionnel local paramétré selon les caractéristiques propres à chacun des pays afin d'en optimiser l'efficacité. Pour les filiales en partenariat, la sélection de la clientèle revient au partenaire qui utilise les outils décisionnels qu'il a développés. Dans les deux cas, les équipes de la structure centrale de Banque PSA Finance assurent un suivi précis et constant du niveau de risque de la demande et de l'octroi ainsi que des caractéristiques des dossiers en impayés.

Les arriérés de paiement non dépréciés ne concernent que les encours de créances Corporate.

Les encours Corporate, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

En matière de concentration des risques, Banque PSA Finance veille en permanence à maintenir dans des limites appropriées ses expositions les plus importantes au risque de crédit et se situe en deçà des seuils réglementaires.

Les risques des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des fonds de la réserve de liquidité, aux autres excédents de trésorerie résiduelle, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et options) conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont réalisés soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des dépôts auprès de banques de premier plan, soit dans des OPCVM monétaires.

(4) *Risque de change*

La politique suivie n'autorise pas de position de change opérationnelle. Entité par entité, les passifs sont adossés sur les actifs dans les mêmes devises en utilisant le cas échéant, des instruments financiers appropriés. Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (*cross currency swap, swap* de devises, change à terme).

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Compte tenu de la politique de couverture de la position de change opérationnelle, le résultat et les capitaux propres du Groupe ne seraient pas impactés de manière significative par une variation de devises sur les activités de financement.

B. Instruments de couverture des activités de financement

Les différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrits dans la Note 11.7.B.

▪ Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture

Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	2018	2017
Réévaluation en résultat des passifs financiers	4	6
Réévaluation en résultat des couvertures de passifs financiers	7	(12)
Impact net sur résultat	11	(6)

Les couvertures n'ont pas d'effet en capitaux propres (autres éléments du résultat global).

12.5. INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Instruments financiers inscrits au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2018		Ventilation par classe d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
Titres de participation	12	12	12	-	-
Autres actifs financiers non courants	28	28	28	-	-
Autres actifs non courants	117	117	117	-	-
Prêts et créances des activités de financement	179	156	-	-	179
Titres de placement des activités de financement	79	79	79	-	-
Autres débiteurs	82	82	4	-	78
Trésorerie et équivalents de trésorerie	466	466	466	-	-
Actifs	963	940	706	-	257
Dettes des activités de financement	328	334	-	-	328
Autres créanciers	55	55	1	-	54
Passifs	383	389	1	-	382

B. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

Les justes valeurs des titres de placements des activités de financement sont de niveau 2.

C. Information sur les actifs et passifs financiers non comptabilisés en juste valeur

(en millions d'euros)	31/12/2018		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Prêts et créances des activités de financement	179	156	-	-	156
Passifs					
Dettes des activités de financement	325	331	259	-	72

D. Effet en résultat des instruments financiers

(en millions d'euros)	2018	Ventilation par classe d'instruments		
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par autre résultat global	Instruments financiers au coût amorti
Activités de financement				
Produits d'intérêts	46	-	-	46
Charges d'intérêts	(28)	-	-	(28)
Réévaluation ⁽¹⁾	11	7	-	4
Total activités de financement	29	7	-	22

⁽¹⁾ Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IFRS 9 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

12.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financement en faveur de la clientèle	-	12

NOTE 13 - IMPOTS SUR LES RÉSULTATS

Conformément à la norme **IAS 12 « Impôts sur le résultat »**, des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporelle entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ;
- et qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le Groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante;
- pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

13.1. CHARGE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	(1 008)	(565)
Impôts différés		
Impôts différés de l'exercice	393	(134)
Total	(615)	(699)

A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

En France, la société Peugeot S.A. a maintenu son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale.

Lorsque les retenues à la source sur redevances sont utilisées par les bénéficiaires pour payer l'impôt, un produit est constaté à due concurrence en impôts courants.

B. Taux d'imposition en France

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 34,43 %, compte tenu de la contribution additionnelle.

La loi de finances rectificative du 29 décembre 2013 portant ce taux d'imposition à 38 % était applicable jusqu'au 31 décembre 2015. La limitation de l'utilisation des déficits reportables sur bénéfices taxables de l'exercice est maintenue à 50 % en 2018.

La loi de finances 2017 a porté le taux d'impôt en France à 28,92 % à compter de l'exercice 2020, y compris la contribution additionnelle. A compter de l'exercice 2022, ce taux sera ramené à 25,83 %.

Les impôts différés passifs et actifs sont réévalués pour tenir compte des nouveaux taux.

C. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée ci-dessus. Les impôts différés ont fait l'objet d'un test de perte de valeur sur la base des prévisions fiscales cohérentes avec les principales hypothèses du plan à moyen terme du Groupe, et établies sur la période pour laquelle le Groupe estime que leur recouvrabilité est probable.

Les actifs sur déficits de l'intégration fiscale en France qui pourront être imputés sur les impôts différés passifs nets (dans la limite de 50 %) sont reconnus au bilan.

13.2. RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET L'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Cette réconciliation porte sur l'ensemble des résultats des sociétés intégrées quel que soit leur classement au compte de résultat.

(en millions d'euros)	2018	2017
Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale	3 954	2 836
<i>Taux d'impôt légal en France pour l'exercice</i>	34.4%	34.4%
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice	(1 361)	(976)
Effet impôt des éléments suivants :		
• Différences permanentes et déficits reportables de la période non activés	(202)	116
• Résultat taxable à taux réduit	77	80
• Crédits d'impôts	21	27
• Différences de taux à l'étranger et autres	202	133
Impôt sur les résultats avant perte de valeur sur l'intégration fiscale France	(1 263)	(620)
<i>Taux effectif d'impôt groupe</i>	31.9%	21.9%
• Intégration fiscale France de Peugeot S.A.		
– Consommation de l'exercice des déficits précédemment non reconnus	171	52
– Activation des impôts différés sur déficits précédemment non reconnus	390	82
• Impôts différés sur déficits hors intégration fiscale France de Peugeot S.A.	87	(213)
Impôt sur l'ensemble des résultats	(615)	(699)
<i>Taux effectif d'impôt groupe après reconnaissance des impôts différés sur déficits</i>	15.6%	24.6%

Les crédits d'impôts comprennent des crédits d'impôt recherche n'ayant pas le caractère de subvention.

13.3. ÉVOLUTION DES POSTES D'IMPÔT AU BILAN

A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Impôts courants		
Actif	376	353
Passif	(525)	(234)
	(149)	119
Impôts différés		
<i>Impôts différés actifs sur déficits</i>	1 019	617
<i>Provisions pour risques et charges</i>	1 224	1 189
<i>Autres</i>	912	1 475
<i>Compensation</i>	(2 119)	(2 472)
Actifs nets	1 036	809
<i>Frais de recherche et développement</i>	(1 454)	(1 301)
<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>	(987)	(904)
<i>Autres</i>	(459)	(1 164)
<i>Compensation</i>	2 119	2 472
Passifs nets	(781)	(897)
	255	(88)

B. Evolutions

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Impôts courants		
A l'ouverture de l'exercice	119	(8)
Charge	(1 008)	(565)
Règlement	816	687
Conversion et autres	(76)	5
Total à la clôture	(149)	119
Impôts différés		
A l'ouverture de l'exercice	(88)	(300)
Charge	393	(134)
Capitaux propres	(83)	21
Conversion et autres	33	325
Total à la clôture	255	(88)

13.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en millions d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Crédits d'impôts	12	13
Impôts différés actifs sur déficits	4 839	5 007
Valeur brute ⁽¹⁾		
Actifs sur déficits non reconnus ⁽²⁾	(3 820)	(4 390)
Actifs sur déficits du groupe d'intégration fiscale France compensés ⁽³⁾	(860)	(534)
Autres actifs sur déficits compensés	-	(31)
Total impôts différés actifs sur déficits	159	52
Autres impôts différés actifs	865	744
Impôts différés actifs	1 036	809
Impôts différés passifs avant compensation du groupe d'intégration fiscale France ⁽⁴⁾	(1 641)	(1 431)
Passifs d'impôts différés du groupe d'intégration fiscale France compensés ⁽³⁾	860	534
Impôts différés passifs	(781)	(897)

⁽¹⁾ La valeur brute des impôts différés actifs sur déficits correspond à l'intégralité des impôts différés sur déficits reportables qu'ils soient reconnus ou non dans le bilan au 31 décembre 2018.

⁽²⁾ Les actifs sur déficits non reconnus dépréciés concernent notamment Faurecia à hauteur de 564 millions d'euros (671 millions d'euros au 31 décembre 2017), l'intégration fiscale France à hauteur de 2 066 millions d'euros (2 511 millions d'euros au 31 décembre 2017) et Opel Espana à hauteur de 484 millions d'euros.

⁽³⁾ La compensation consiste à présenter au bilan une position nette d'impôt différé au sein du groupe d'intégration fiscale France, les impôts différés actifs étant couverts par les impôts différés passifs, en tenant compte de la limitation légale d'imputation des déficits fiscaux reportables (cf. Note 13.1).

⁽⁴⁾ La capitalisation des frais de recherche et de développement et la divergence de durée ou de mode d'amortissement des immobilisations constituent les principales natures de différences temporelles à l'origine des impôts différés passifs.

Les déficits reportables de l'intégration fiscale France s'établissent à 11 327 millions d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 14 - CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

14.1. CAPITAUX PROPRES

A. Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle vise à sécuriser les ressources permanentes du Groupe et à optimiser le coût du capital. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Peugeot S.A., diminué des actions propres détenues, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du Groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions du capital et des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et de manière exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia.

Les dettes ne sont soumises au respect d'aucun ratio financier sur les capitaux propres. Le tirage des lignes de crédit confirmées de Peugeot S.A. et du GIE PSA Trésorerie est soumis au respect d'un ratio financier basé sur les capitaux propres (cf. Note 11.4).

Par ailleurs, Banque PSA Finance se conforme aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en sa qualité d'établissement de crédit, notamment en matière de ratios prudentiels.

Peugeot S.A. détient un certain nombre de ses propres titres avec la faculté :

- de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital, d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attributions d'actions gratuites,
- de réduire le capital de la société.

B. Composition du capital

Augmentations de capital

▪ Attributions gratuites d'actions chez Peugeot S.A.

Les plans d'attributions gratuites d'actions sous conditions de performance mis en place en 2015, 2016, 2017 et 2018 sont décrits en Note 6.2.B.

Composition du capital

(en euros)	2018	2017
Capital en début d'exercice	904 828 213	859 924 895
Bons de souscription d'actions (BSA) convertis en actions	-	44 903 318
Capital en fin d'exercice	904 828 213	904 828 213

Situation au 31 décembre 2018

Le capital au 31 décembre 2018 est fixé à 904 828 213 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Lions Participation, Dongfeng Motor Group et le groupe familial Peugeot (FFP et Etablissements Peugeot Frères) détiennent chacun 110 622 220 actions, soit une participation pour chacun de 12,23 % (12,23 % au 31 décembre 2017) correspondant à un droit de vote effectif de 19,49 % pour Dongfeng Motor Group, de 19,49 % pour le groupe familial Peugeot, de 9,74 % pour Lions Participation, et un droit de vote théorique de 19,30 % pour Dongfeng Motor Group, de 19,30 % pour le groupe familial Peugeot, de 9,65 % pour Lions Participation.

Le cours de bourse au 31 décembre 2018 est de 18,65 euros.

C. Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. peuvent être rachetées par le Groupe.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

(1) Nombre d'actions détenues

<i>(en nombre d'actions)</i>	Notes	2018	2017
		Réalizations	Réalizations
Détentions à l'ouverture		11 315 735	9 113 263
Achats d'actions propres		-	5 729 987
Actions remises au titre du plan d'attribution d'actions gratuites 2015		-	(2 019 000)
Actions remises à l'occasion du plan d'actionnariat réservé aux salariés		-	(1 508 515)
Détentions à la clôture		11 315 735	11 315 735
Affectation			
• Couverture des plans d'attribution et d'options futurs		3 333 735	6 033 735
• Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2015	6.2.B	389 000	389 000
• Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2016	6.2.B	2 200 000	2 200 000
• Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2017	6.2.B	2 693 000	2 693 000
• Couverture du plan d'attribution d'actions gratuites 2018	6.2.B	2 700 000	-
		11 315 735	11 315 735

Aucune annulation d'actions n'a été opérée sur 2017 et 2018, et aucun achat sur 2018.

(2) Évolution en valeur d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
À l'ouverture de l'exercice	(270)	(238)
Acquisitions de l'exercice	-	(116)
Actions remises au titre du plan d'attribution d'actions gratuites 2015	-	53
Actions remises à l'occasion du plan d'actionnariat réservé aux salariés	-	31
À la clôture de l'exercice	(270)	(270)
Valeur moyenne par action en euros	23.86	

La valeur d'acquisition des actions propres est déduite des capitaux propres.

Le cours de bourse au 31 décembre 2018 est de 18,65 euros.

D. Réserves et résultats nets consolidés – part du groupe

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants:

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Réserve légale de Peugeot S.A.	90	86
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	13 631	13 631
Autres réserves et résultats consolidés	2 729	212
Total	16 450	13 929

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Réserves distribuables :		
libres d'impôt sur les sociétés	12 562	12 562
après déduction d'un complément d'impôt ⁽¹⁾	1 069	1 069
Total	13 631	13 631
Impôt dû sur distribution	149	149

⁽¹⁾ Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

E. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux intérêts des autres actionnaires de Faurecia.

14.2. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action part du groupe et le résultat net dilué par action part du groupe figurent en bas de page des comptes de résultats consolidés. Ils se déterminent de la manière suivante :

A. Résultat net par action – part du groupe

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé compte tenu des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	2018	2017
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe <i>(en millions d'euros)</i>	2 827	1 931
Résultat net consolidé - part du groupe <i>(en millions d'euros)</i>	2 827	1 924
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	893 512 478	886 113 459
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<i>3.16</i>	<i>2.18</i>
<i>Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<i>3.16</i>	<i>2.17</i>

B. Résultat net dilué par action – part du groupe

Le résultat net par action après effet dilutif, est calculé suivant la méthode du "rachat d'actions". Il est calculé en prenant en compte la levée des options d'achat d'actions et les actions gratuites accordées aux salariés, ainsi que l'exercice des Bons de Souscription d'Actions.

Les attributions gratuites d'actions (cf. Note 6.2.B) et les Bons de Souscription d'Actions ont un effet de dilution potentielle au 31 décembre 2018.

Les effets du calcul sont les suivants :

(1) Effet sur le nombre moyen d'actions

<i>Notes</i>	2018	2017
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	893 512 478	886 113 459
Effet dilutif suivant la méthode du "rachat d'actions" des :		
• Bons de souscription d'actions <i>(augmentations de capital de 2014)</i>	-	10 763 952
• Bons de souscription d'actions remis à General Motor Group	39 727 324	39 727 324
• Plans d'attribution d'actions gratuites <i>6.2.B</i>	6 252 094	4 350 427
Nombre moyen d'actions après dilution	939 491 896	940 955 162

(2) Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe	2 827	1 931
Effet de la dilution chez Faurecia (plans d'attribution d'actions gratuites)	-	-
Résultat net consolidé des activités poursuivies (après effet de la dilution de Faurecia)	2 827	1 931
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action (en euros)</i>	<i>3.01</i>	<i>2.05</i>

(3) Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé - part du groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Résultat net consolidé - part du groupe	2 827	1 924
Effet de la dilution chez Faurecia (plans d'attribution d'actions gratuites)	-	-
Résultat net consolidé (après effet de la dilution de Faurecia)	2 827	1 924
<i>Résultat net - part du groupe - dilué par action (en euros)</i>	<i>3.01</i>	<i>2.04</i>

Les plans d'attribution d'actions gratuites émis par Faurecia ont un effet potentiel sur le nombre total d'actions Faurecia en circulation sans impacter le nombre d'actions détenues par le Groupe PSA. Ainsi, la part du Groupe PSA dans le résultat net serait potentiellement diluée.

Compte tenu des caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites de Faurecia, ces derniers n'ont pas d'impact dilutif significatif en 2017 et 2018.

NOTE 15 - NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Les opérations réalisées sont présentées en fonction de leur nature entre les flux liés à l'exploitation, les flux liés aux investissements et les flux liés aux opérations financières.

Les principaux classements ayant fait l'objet d'un choix de présentation de la part du Groupe sont les suivants :

- Les flux liés aux intérêts financiers sont maintenus en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements reçus dans le cadre de subventions sont affectés par destination en flux d'investissements ou d'exploitation en fonction de la nature de la subvention.
- Les composantes options de conversion ou de remboursement des obligations convertibles ou remboursables en actions sont présentées sur la ligne augmentation de capital en flux liés aux opérations de financement.
- Les contributions volontaires versées à des fonds de pensions sont enregistrées en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements effectués au titre de la partie différée d'un achat d'immobilisation sont présentés en flux liés aux investissements de la période (« Variation des fournisseurs d'immobilisations »).
- Les paiements d'impôts sont classés en flux liés à l'exploitation.
- Les rachats d'emprunts sont classés en flux de financement.

15.1. TRÉSORERIE NETTE PRÉSENTÉE AUX TABLEAUX DE FLUX

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie	11.5.C	14 961	11 582
Paiements émis	11.6.C	(23)	(93)
Autres		3	2
Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales		14 941	11 491
Trésorerie	12.2.C	466	320
Autres		(4)	(6)
Trésorerie nette des activités de financement		462	314
<i>Élimination des opérations réciproques</i>		<i>(1)</i>	<i>(8)</i>
Total		15 402	11 797

15.2. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AUX TABLEAUX DE FLUX

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2018	2017
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4.2	(2 815)	(2 710)
Pertes de valeur sur :			
• frais de développement activés	7.1.B	(102)	(80)
• immobilisations corporelles	7.2.B	(38)	43
Provision sur titres de participation		(33)	(7)
Autres		(7)	-
Total		(2 995)	(2 754)

15.3. INTERÊTS ENCAISSÉS ET DECAISSÉS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont inclus dans la Marge Brute d'Autofinancement et se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Intérêts reçus	15	32
Intérêts versés	(292)	(287)
Encaissements (décaissements) nets d'intérêts	(277)	(255)

15.4. FREE CASH FLOW DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Le Free Cash Flow opérationnel comprend les flux de trésorerie générés par l'exploitation nets des investissements hors éléments exceptionnels. Il est déterminé de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2017
Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies	8 222	5 391
Flux liés aux investissements des activités poursuivies	(4 721)	(4 891)
Free Cash Flow	3 501	500
A déduire, flux opérationnels exceptionnels	(1 206)	(1 054)
Free Cash Flow opérationnel des activités industrielles et commerciales	4 707	1 554

Les flux de trésorerie opérationnels exceptionnels concernent principalement les flux liés aux opérations de rationalisation des structures et aux mouvements de titres.

NOTE 16 - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

A la clôture de l'exercice, le Groupe est engagé pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
• Engagements donnés liés au financement	11.9	838	884
• Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	7.4	3 169	3 346
Activités industrielles et commerciales		4 007	4 230
Activités de financement	12.6	-	12

16.1. PASSIFS ÉVENTUELS

▪ Équipement automobile

Le 25 mars 2014, la Commission Européenne et le *Department of Justice* des États-Unis d'Amérique, le 27 novembre 2014, la Commission de la concurrence en Afrique du Sud et le 19 mai 2017, l'autorité de concurrence brésilienne (CADE) ont initié des enquêtes auprès de certains fournisseurs de systèmes de contrôle des émissions sur le fondement de suspicions de pratiques anticoncurrentielles dans ce segment. Faurecia est une des entreprises visées par ces enquêtes.

S'agissant du statut de ces procédures d'enquête :

- La Commission européenne a décidé de clôturer le 28 avril 2017 l'enquête initiée le 25 mars 2014 ;
- Un accord a été conclu avec la CADE pour un montant non matériel et rendu public le 5 Septembre 2018 qui met fin à l'enquête visant Faurecia ;
- En décembre 2018, Faurecia a été informé par le *Department of Justice* des États-Unis d'Amérique qu'elle n'était plus visée par une enquête ;
- L'enquête de la Commission de la concurrence en Afrique du Sud est toujours en cours.

Faurecia a conclu des accords, pour des montants non matériels, avec les plaignants des trois actions de groupe qui avaient été introduites devant le tribunal de première instance du District Est de l'État du Michigan (*United States District Court for the Eastern District of Michigan*) contre plusieurs fournisseurs de systèmes de contrôle des émissions, dont certaines sociétés du groupe Faurecia, pour des allégations de pratiques anticoncurrentielles concernant les systèmes d'échappement. Ces accords ont été validés par le Tribunal.

Deux actions de groupe pour des allégations similaires ont par ailleurs été introduites au Canada mais sont à un stade très préliminaire.

Les conséquences des procédures toujours en cours et mentionnées ci-dessus ne peuvent être prédites par Faurecia. En conséquence, Faurecia n'a constitué aucune provision à ce sujet au 31 décembre 2018.

▪ Activités automobiles

L'accord douanier relatif à l'industrie automobile entre le Brésil et l'Argentine prévoit le paiement de pénalités par le secteur automobile argentin au cas où le ratio moyen des importations sur exportations avec le Brésil serait supérieur à un certain seuil sur la période 2015–2020. Des pénalités pourraient être dues par le Groupe si l'ensemble du secteur automobile et le Groupe n'atteignaient pas le ratio exigé. Aucune provision n'est constatée du fait des incertitudes sur l'évolution du marché automobile en Argentine et au Brésil d'ici 2020 et des actions que le Groupe pourrait mettre en œuvre.

16.2. ENGAGEMENTS LIÉS AU GROUPE GEFCO

La cession du groupe Gefco par le Groupe PSA à JSC Russian Railways (RZD) le 20 décembre 2012 est assortie de clauses de garantie de passifs en faveur de l'acquéreur. Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

Dans le cadre des accords de prestations de logistique et de transport conclus entre le Groupe PSA et le groupe GEFCO, le Groupe a donné des garanties de bonne exécution des contrats logistiques et une clause d'exclusivité pour cinq ans. Un avenant conclu en novembre 2016 est venu compléter ces accords de prestations de logistique et de transport. Cet avenant applicable au 1er janvier 2017 prolonge la durée de la clause d'exclusivité jusqu'à fin 2021 et confirme les garanties de bonne exécution des contrats logistiques données par le Groupe PSA. Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

16.3. ENGAGEMENT LIÉ AU TRANSFERT ÉVENTUEL D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT D'OPEL

Le 15 novembre 2018, le groupe PSA / Opel et le groupe d'ingénierie mondial SEGULA Technologies ont annoncé la signature d'un partenariat stratégique consécutif à leurs discussions, conformément à l'annonce du 5 septembre 2018. Ce partenariat aboutirait à la création d'un campus d'ingénierie européen basé à Rüsselsheim (Allemagne). Les conditions suspensives n'étant pas encore levées au 31 décembre 2018, aucune conséquence résultant de ce partenariat n'a été intégrée dans les comptes annuels, hormis une charge de 10 millions d'euros.

NOTE 17 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont les entreprises sous influence notable consolidées par mise en équivalence, les membres des organes de Direction et les actionnaires détenant plus de 10 % du capital de Peugeot S.A.

Les transactions avec les sociétés mises en équivalence sont détaillées en Note 10.5. En dehors de ces transactions, il n'existe pas d'opération significative avec les autres parties liées.

NOTE 18 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2018 et jusqu'au 25 février 2019, date d'examen des comptes par le Conseil de Surveillance, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers consolidés.

NOTE 19 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en millions d'euros)	Mazars		EY		PWC	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
• Émetteur	0.6	0.7	0.6	0.7	-	-
• Filiales intégrées globalement	3.7	2.1	9.7	7.6	4.1	4.4
<i>dont France</i>	1.4	1.9	5.3	2.5	4.1	1.1
<i>dont Étranger</i>	2.3	0.2	4.4	5.1	-	3.3
Sous total	4.3	2.8	10.3	8.3	4.1	4.4
Dont Faurecia	-	-	3.9	4.1	4.1	4.4
Hors Faurecia	4.3	2.8	6.4	4.2	-	-
	98%	97%	89%	89%	80%	83%
Services autres que la certification des comptes						
• Émetteur	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	0.1	0.1	1.3	1.0	1.0	0.9
<i>dont France</i>	0.1	0.1	0.9	0.8	0.8	0.9
<i>dont Étranger</i>	-	-	0.4	0.2	0.2	-
Sous total	0.1	0.1	1.3	1.0	1.0	0.9
Dont Faurecia	-	-	0.8	0.5	0.8	0.9
Hors Faurecia	0.1	0.1	0.5	0.5	0.2	-
	2%	3%	11%	11%	20%	17%
TOTAL	4.4	2.9	11.6	9.3	5.1	5.3
Dont Faurecia	-	-	4.7	4.6	4.9	5.3
Hors Faurecia	4.4	2.9	6.9	4.7	0.2	-

Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont EY et PWC.

NOTE 20 - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DECEMBRE 2018

Les sociétés référencées ci-dessous sont consolidées par intégration globale, à l'exception de celles identifiées par un astérisque* consolidées par mise en équivalence et deux astérisques** consolidées en tant qu'opération conjointe pour la quote-part revenant au Groupe.

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Sociétés	Pays	% d'intérêt
<u>Holding et autres activités</u>					
Peugeot S.A.	France	100	SNC - Société Mécanique Automobile de l'Est - SMAE	France	100
Financière Pergolèse	France	100	SNC PC PR	France	100
GIE PSA Trésorerie	France	100	SNC Peugeot Poissy	France	100
Grande Armée Participations	France	100	Société Lilloise de Services et de Distribution Automobile de Pièces de Rechange	France	100
PSA Ventures	France	100	Société Lyonnaise de Pièces et Services Automobile	France	100
Sté Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise - SARAL	Luxembourg	100	SPSAO (Société de Pièces et Services Automobile de l'Ouest)	France	100
PSA International S.A.	Suisse	100	Technoboost	France	60
Groupe Gefco	France	25 *	Véhicules d'Occasion Citroën et DS France	France	100
Groupe PMTC - Peugeot Motocycles	France	49 *	Citroën Italia Spa	Italie	100
<u>Automobile Peugeot Citroën DS</u>			Peugeot Automobili Italia	Italie	100
PSA Automobiles SA	France	100	Peugeot Citroën Retail Italia S.p.A.	Italie	100
Peugeot Algérie S.p.A.	Algérie	100	PSA Services SRL - DFCI	Italie	100
Citroën Deutschland AG	Allemagne	100	Peugeot Citroën Japan K.K.	Japon	100
Peugeot Citroën Retail Deutschland GmbH	Allemagne	100	Peugeot Tokyo	Japon	100
Peugeot Deutschland GmbH	Allemagne	100	Peugeot Citroën Automobiles Maroc	Maroc	95
PSA Services Deutschland GmbH - DFCI	Allemagne	100	Peugeot Citroën DS Maroc	Maroc	100
Circulo de Inversiones S.A. - CISA	Argentine	100	Peugeot Mexico	Mexique	100
PCA Asesores de seguros S.A.	Argentine	98	Servicios Automotores Franco-Mexicana	Mexique	100
Peugeot-Citroën Argentina S.A.	Argentine	100	Citroën Nederland B.V.	Pays-Bas	100
Citroën Österreich GmbH	Autriche	100	PCMA Holding	Pays-Bas	70
Peugeot Austria GmbH	Autriche	100	Peugeot Nederland N.V.	Pays-Bas	100
Peugeot Autohaus GmbH	Autriche	100	PSA Retail Nederland BV	Pays-Bas	100
Citroën Belux	Belgique	100	Citroën Polska Sp. z o.o.	Pologne	100
Peugeot Belgique Luxembourg	Belgique	100	Peugeot Polska Sp. z o.o.	Pologne	100
S.A. Peugeot Distribution Service	Belgique	100	Automoveis Citroën S.A.	Portugal	100
PCI do Brasil Limitada	Brésil	100	Peugeot Portugal Automoveis S.A.	Portugal	100
Peugeot Citroën do Brasil Automoveis	Brésil	100	Peugeot-Citroën Automoveis Portugal	Portugal	99
PSA Ventures Serviços de Mobilidade Urbana Ltda	Brésil	100	PSAR Portugal S.A.	Portugal	100
Automotores Franco Chilena S.A.	Chili	100	Citroën UK Ltd	Royaume-Uni	100
Peugeot Chile	Chili	100	Go Motor Retailing Ltd	Royaume-Uni	100
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile International PTE LTD (DPCI)	Chine	100	Melvin Motors (Bishopbriggs) Ltd	Royaume-Uni	100
Peugeot Citroën (CHINA) Automotive Trade Co	Chine	100	Peugeot Citroën Retail UK Ltd	Royaume-Uni	100
PSA (Wuhan) Management Co., Ltd.	Chine	100	Peugeot Motor Company PLC	Royaume-Uni	100
PSA Management Co Ltd (Shanghai)	Chine	100	Peugeot-Citroën Automobiles UK	Royaume-Uni	100
Peugeot Citroën Automóviles España	Espagne	100	Robins and Day Ltd	Royaume-Uni	100
Placas de Piezas y Componentes de Recambios (PPCR)	Espagne	100	Rootes Ltd	Royaume-Uni	100
Plataforma Comercial de Retail, S.A.U.	Espagne	97	WarWick Wright Motors Chiswick Ltd	Royaume-Uni	100
PSAG Automóviles Comercial España, S.A.	Espagne	100	Peugeot Citroën Rus	Russie	100
ARAMIS SAS	France	70	PCA Slovakia Sro	Slovaquie	100
Automobiles Citroën	France	100	PSA Services Centre Europe S r o	Slovaquie	100
Automobiles Peugeot	France	100	Citroën (Suisse) S.A.	Suisse	100
CELOR	France	70	Logep AG	Suisse	50
Citroën Argenteuil	France	100	PCR Retail (Suisse) SA	Suisse	100
Citroën Dunkerque	France	100	Peugeot (Suisse) S.A.	Suisse	100
Conception d'Équipement Peugeot Citroën - CEPC	France	100	Peugeot Citroën Gestion Internationale	Suisse	100
D.J. - 56	France	100	PCA Logistika Cz S.r.o.	Tchèque (Rep.)	100
Est PR	France	100	Peugeot Otomotiv Pazarlama AS - POPAS	Turquie	100
Française de Mécanique	France	100	Peugeot Citroën Ukraine	Ukraine	100
GEIE Sevelind	France	100	Societa Europea Veicoli Leggeri S.p.A. - SEVEL	Italie	50 **
Mécanique et Environnement	France	100	PCMA Automotiv RUS	Russie	70 **
Mécaniques et Bruts du Grand est	France	100	Toyota Peugeot-Citroën Automobile Czech	Tchèque (Rep.)	50 **
Mécaniques et Bruts du Nord-Ouest	France	100	Peugeot Citroën South-Africa	Afr. du Sud	49 *
Mister AUTO	France	100	CHANGAN PSA Automobile Co Ltd	Chine	50 *
Peugeot Citroën Mulhouse	France	100	Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Sales Company Ltd	Chine	50 *
Peugeot Citroën Rennes	France	100	Dongfeng Peugeot-Citroën Automobile Ltd - DPCA	Chine	50 *
Peugeot Citroën Sochaux	France	100	Wuhan Shenlong Hongtai Automotiv	Chine	10 *
Peugeot Media Production	France	100	Iran Khodro Automobiles Peugeot	Iran	50 *
Pièces et Entretien Automobile Bordelais	France	100	Saipa Citroën Automobiles Company	Iran	50 *
PSA ID	France	100	STAFIM	Tunisie	34 *
PSA Retail France SAS	France	100	STAFIM-GROS	Tunisie	34 *
S.I.A. de Provence	France	100	<u>Automobile Opel Vauxhall</u>		
Sabrié	France	100	Opel Automobile GmbH	Allemagne	100
SCDPRS (Sté Cle de Distribution de Pièces de Rechange)	France	100	Opel South Africa PTY Ltd	Afr. du Sud	100
SEVELNORD	France	100	Opel Group Warehousing GmbH	Allemagne	100

Sociétés	Pays	% d'intérêt	Sociétés	Pays	% d'intérêt
Opel Austria GmbH	Autriche	100	Faurecia Emissions Control Technologies (Foshan) Co Ltd	Chine	46
Opel Wien GmbH	Autriche	100	Faurecia Emissions Control Technologies (Nanchang) Co Ltd	Chine	46
Opel Automotive Services Belgium NV	Belgique	100	Faurecia Emissions Control Technologies (Ningbo Hangzhou Bay New District) Co. Ltd	Chine	46
Opel Belgium NV	Belgique	100	Faurecia Emissions Control Technologies (Ningbo) Co Ltd	Chine	46
Opel España , SLU	Espagne	100	Faurecia Emissions Control Technologies (Yantai) Co Ltd	Chine	46
Opel Europe Holdings, SLU	Espagne	100	Faurecia Emissions Control Technologies Development (Shanghai) Co Ltd	Chine	46
Opel France S.A.S.	France	100	Faurecia Exhaust Systems Changchun Co Ltd	Chine	46
Opel Hellas S.A.	Grèce	100	Faurecia Exhaust Systems Qingpu Co., Ltd.	Chine	46
Opel Southeast Europe Ltd	Hongrie	100	Faurecia GSK (Wuhan) Automotive Seating Co Ltd	Chine	46
Opel Szentgotthard Automotive Manufacturing Ltd	Hongrie	100	Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai Co Ltd	Chine	46
Opel Automobile Ireland Limited	Irlande	100	Faurecia Liuzhou Automotive Seating Co., Ltd	Chine	23
Opel Italia S.r.l.	Italie	100	Faurecia NHK (Xingyang) Automotive Seating Co Ltd	Chine	46
Opel Nederland B.V.	Pays-Bas	100	Faurecia PowerGreen Emissions Control Technologies Co. Ltd	Chine	46
Opel Manufacturing Poland Sp.z o.o.	Pologne	100	Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Co Ltd	Chine	46
Opel Poland Sp.z o.o.	Pologne	100	Faurecia Yinlun Emissions Control Technology (Weifang) Co. Ltd.	Chine	24
Opel Portugal, Lda	Portugal	100	Foshan Faurecia Xuyang Interior Systems Co Ltd	Chine	46
Opel Sibiu SRL	Roumanie	100	Guangdong Coagent Global S&T Co., Ltd	Chine	23
Automotive UK No. 1	Royaume-Uni	100	Jiangxi Faurecia Coagent Electronics Co., Ltd	Chine	23
Holdings UK No.3 Limited	Royaume-Uni	100	Parrot Automotive Shenzhen	Chine	46
IBC Vehicles LTD	Royaume-Uni	100	Shanghai Faurecia Automotive Seating Co Ltd	Chine	46
Vauxhall Motors Limited	Royaume-Uni	100	Shanghai Faurecia Automotive Seating component Co., Ltd	Chine	25
VHC Sub-Holdings (UK)	Royaume-Uni	100	Shenzhen Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	32
Opel Suisse SA	Suisse	100	Tianjin Faurecia Xuyang Automotive Seat Co Ltd	Chine	46
Opel Türkiye Otomotiv Ltd. Sirketi	Turquie	100	FAS Yeongcheon	Corée	46
			Faurecia Emissions Control Systems Korea Ltd	Corée	46
			FCM Yeongcheon	Corée	46
			Asientos de Castilla Leon SA	Espagne	46
			Asientos de Galicia SL	Espagne	46
			Asientos del Norte SA	Espagne	46
			Faurecia Acoustic Spain, S.A.	Espagne	46
			Faurecia Asientos para Automovil España SA	Espagne	46
			Faurecia Automotive España SL	Espagne	46
			Faurecia Emissions Control Technologies Pamplona SL	Espagne	46
			Faurecia Holding España S.L.	Espagne	46
			Faurecia Interior Systems España SA	Espagne	46
			Faurecia Interior Systems SALC España SL	Espagne	46
			Faurecia Sistemas de Escape España SA	Espagne	46
			Incalplas S. L.	Espagne	46
			Tecnoconfort	Espagne	46
			Valencia Modulos de Puertas SL	Espagne	46
			Faurecia Automotive Seating LLC	Etats-Unis	46
			Faurecia DMS	Etats-Unis	46
			Faurecia Emissions Control Systems Inc	Etats-Unis	46
			Faurecia Emissions Control Technologies, USA, LLC	Etats-Unis	46
			Faurecia Interior Systems Inc	Etats-Unis	46
			Faurecia Interior Systems Saline LLC	Etats-Unis	46
			Faurecia Interiors Louisville LLC	Etats-Unis	46
			Faurecia Madison Automotive Seating INC	Etats-Unis	46
			Faurecia Mexico Holdings LLC	Etats-Unis	46
			FAURECIA North America Holdings LLC	Etats-Unis	46
			Faurecia USA Holdings Inc	Etats-Unis	46
			FKN North America Inc	Etats-Unis	46
			Hug Engineering Inc.	Etats-Unis	46
			ECSA - Etudes et Construction de Sièges pour l'Automobile	France	46
			Faurecia Automotive Holdings	France	46
			Faurecia Automotive Industrie SNC	France	46
			Faurecia Automotives Composites	France	46
			Faurecia Exhaust International	France	46
			Faurecia Exhaust International	France	46
			Faurecia Industries	France	46
			Faurecia Intérieur Industrie SNC	France	46
			Faurecia Intérieurs Momac - France	France	46
			Faurecia Intérieurs Saint Quentin	France	46
			Faurecia Investments	France	46
			Faurecia Seating Flers	France	46
			Faurecia Services Groupe	France	46
			Faurecia Sièges d'Automobile	France	46
			Faurecia Smart Surfaces	France	46
			Faurecia Systèmes d'Echappements	France	46
			Faurecia Ventures	France	46
			Hanbach Automotive Exteriors	France	46
			Hennape six	France	46
			Parrot Faurecia Automotive	France	46
			SIEBRET	France	46
Faurecia (société)	France	46.34			
Faurecia Emission Control Technologies South Africa (Cape Town) (Pty) Ltd	Afr. du Sud	46.34			
Faurecia Exhaust Systems South-Africa (Pty) Ltd	Afr. du Sud	46.34			
Faurecia Interior Systems Pretoria (Pty) Ltd	Afr. du Sud	46.34			
Faurecia Interior Systems South Africa(Pty) Ltd	Afr. du Sud	46.34			
Faurecia Abgastechnik GmbH	Allemagne	46.34			
Faurecia Angell - Demmel GmbH	Allemagne	46.34			
Faurecia Automotive GmbH	Allemagne	46.34			
Faurecia Autositze GmbH	Allemagne	46.34			
Faurecia Emissions Control Technologies, Germany GmbH	Allemagne	46.34			
Faurecia Innenraum Systeme GmbH	Allemagne	46.34			
Hug Engineering GmbH	Allemagne	46.34			
Faurecia Argentina SA	Argentine	46.34			
Faurecia Sistemas de Escape Argentina	Argentine	46.34			
Faurecia Automotive Belgium	Belgique	46.34			
Faurecia Industrie NV	Belgique	46.34			
Faurecia Automotive do Brasil	Brésil	46.34			
FMM Pernambuco Componentes Automotivos, Ltda	Brésil	23.63			
Faurecia Emissions Control Technologies Canada Ltd	Canada	46.34			
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seatings (CFXAS)	Chine	46.34			
Changchung Faurecia Xuyang Interiors Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Changsha Faurecia Emissions Control Technologies Co Ltd	Chine	46.34			
Chengdu Faurecia Limin Automotive Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Chongqing Faurecia Changpeng Automotive Parts Company Limited	Chine	46.34			
CSM Faurecia Automotive Parts Co Ltd	Chine	23.17			
DONGFENG Faurecia Automotive Interior Systems Co. Ltd	Chine	46.34			
Dongfeng Faurecia Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	23.17			
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co	Chine	46.34			
Faurecia (Changshu) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (China) Holding Co	Chine	46.34			
Faurecia (Guangzhou) Automotive Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Hangzhou) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Jimo) Emissions Control Technologies Co., Ltd.	Chine	46.34			
Faurecia (Liuzhou) Automotive Interior Systems Co., Ltd	Chine	23.17			
Faurecia (Nanjing) Automotive Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Quigdao) Exhaust Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Shanghai) Automlotive Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Shenyang) Automotive Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Tianjin) Automotive Systems Co., Ltd.	Chine	23.63			
Faurecia (Tianjin) Emission Control Technology Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Wuhan) Automotive Components Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Wuxi) Seatings Components Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia (Yancheng) Automotive Systems Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia Chongqing Zhuotong Automotive Interior System Co., Ltd	Chine	23.17			
Faurecia Emissions Control Technologies (Beijing) Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia Emissions Control Technologies (Chengdu) Co Ltd	Chine	46.34			
Faurecia Emissions Control Technologies (Chongqing) Co Ltd	Chine	46			

Sociétés	Pays	% d'intérêt
SIEDOUBS	France	46
SIELEST	France	46
SIEMAR	France	46
TRECIA	France	46
Coagent Global Limited	Hong Kong	23
Parrot Automotive Asia Pacific LTD	Hong Kong	46
Faurecia Emissions Control Technologies Hungary KFT	Hongrie	46
Faurecia Automotive Seating India Private	Inde	46
Faurecia Emission Control Technologies India Private Ltd	Inde	46
Faurecia Interior Systems India Private Ltd	Inde	46
Faurecia Security Technologies	Israël	46
Faurecia Emissions Control Technologies, Italy Srl	Italie	46
Hug Engineering Italia S.r.l.	Italie	46
Faurecia Howa Interiors Co Ltd	Japon	46
Faurecia Japan K.K.	Japon	46
Faurecia Acoustic Luxembourg SARL	Luxembourg	46
Faurecia AST Luxembourg SA	Luxembourg	46
Faurecia Hicom Emissions Control Technologies (M)	Malaisie	46
Faurecia Automotive Industries Morocco	Maroc	46
Faurecia Automotive Systems Technologies	Maroc	46
Faurecia Equipements Automobiles Maroc	Maroc	46
ET Mexico Holdings II, S de RL de CV	Mexique	46
Exhaust Services Mexicana SA de CV	Mexique	46
Faurecia Howa Interiors de Mexico SA de CV	Mexique	46
Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico SA de CV	Mexique	46
Servicios Corporativos de Personal Especializado SA de CV	Mexique	46
ET Dutch Holdings BV	Pays-Bas	46
Faurecia Emissions Control Technologies Netherlands BV	Pays-Bas	46
Hug Engineering B.V.	Pays-Bas	46
Faurecia Automotive Polska SA	Pologne	46
Faurecia Gorzow SA	Pologne	46
Faurecia Grojec R&D Center SA	Pologne	46
Faurecia Legnica SA	Pologne	46
Faurecia Walbrzych SA	Pologne	46
EDA - Estofagem de Assentos Ltda	Portugal	46
Faurecia Assentos de Automoveis Ltda	Portugal	46
Faurecia Sistemas de Escape Portugal Ltda	Portugal	46
Faurecia Sistemas de Interior de Portugal, Componentes Para Automoveis SA	Portugal	46
SASAL	Portugal	46
Euro Auto Plastic Systems SRL	Roumanie	46
Faurecia Romania Srl	Roumanie	46
EMCON Technologies UK Ltd	Royaume-Uni	46
Faurecia Automotiv Seating UK Ltd	Royaume-Uni	46
Faurecia Midlands Ltd	Royaume-Uni	46
SAI Automotive Fradley	Royaume-Uni	46
SAI Automotive Washington Ltd	Royaume-Uni	46
OOO Faurecia Automotive Development	Russie	46
OOO Faurecia Automotive Exterior Bumpers	Russie	46
OOO Faurecia Interior Luga	Russie	46
OOO Faurecia Metalloprodukcija Exhaust Systems	Russie	46
Faurecia Automotive Slovakia Sro	Slovaquie	46
Faurecia Interior Systems Sweden AB	Suède	46
Faurecia Switzerland Sarl	Suisse	46
Hug Engineering AG	Suisse	46
Faurecia Automotive Czech Republic S.R.O	Tchèque (Rep.)	46
Faurecia Components Pisek Sro	Tchèque (Rep.)	46
Faurecia Emissions Control Technologies Mlada Boleslav S.R.O	Tchèque (Rep.)	46
Faurecia Exhaust Systems S.r.o.	Tchèque (Rep.)	46
Faurecia Interior Systems Bohemia S.R.O	Tchèque (Rep.)	46
Faurecia Interiors Pardubice S.R.O	Tchèque (Rep.)	46
Faurecia Plzen	Tchèque (Rep.)	46
Faurecia & Summit Interior Systems (Thailand) Co Ltd	Thaïlande	46
Faurecia Emission Control Technologies, Thailand Co Ltd	Thaïlande	46
Faurecia Interior Systems (Thailand) Co Ltd	Thaïlande	46
Faurecia Informatique Tunisie	Tunisie	46
Société Tunisienne d'Equipements d'Automobile	Tunisie	46
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	46
Faurecia Automotive de Uruguay	Uruguay	46
SAS Autosystemtechnik GmbH & Co KG	Allemagne	23 *
Beijing WKW-FAD Automotive Parts Co., Ltd	Chine	23 *
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Components Technologies R&D Co Ltd	Chine	21 *
Changchun Xuyang Acoustics & Soft Trim Co Ltd	Chine	19 *
Chongqing Guangneng Faurecia Interior Systems Co Ltd	Chine	23 *
Dongfeng Faurecia (Xiangyang) Emissions Systems Co., Ltd	Chine	23 *
DONGFENG Faurecia Automotive Exterior Systems Co. Ltd	Chine	23 *
DONGFENG Faurecia Automotive Parts Sales Company Limited	Chine	23 *
Faurecia Liuzhou Automotive Seating Sales Co., Ltd	Chine	23 *
Hongtai Faurecia Composite (Wuhan) Co., Ltd.	Chine	23 *
Jinan Jidao Automotive Parts Co Ltd	Chine	23 *
Lanzhou Limin Automotive Parts Co Ltd	Chine	23 *
Xiangtan Faurecia Limin Interior & Exterior Systems Co Ltd	Chine	23 *
Zhesiang Faurecia Limin Interior & Exterior Systems Co Ltd	Chine	23 *

Sociétés	Pays	% d'intérêt
Componentes de Vehiculos de Galicia SA	Espagne	23 *
Copo Iberica SA	Espagne	23 *
INDUSTRIAS COUSIN FRERES, S.L.	Espagne	23 *
Detroit Manufacturing Systems, LLC	Etats-Unis	23 *
DMS LEVERAGE LENDER (LLC)	Etats-Unis	23 *
DMS Toledo, LLC	Etats-Unis	21 *
Automotive Performance Materials (APM)	France	23 *
Basis Mold India Private Limited	Inde	18 *
NHK F. Krishna India Automotive Seating Private Limited	Inde	9 *
LIGNEOS Srl	Italie	23 *
Faurecia NHK Co Ltd	Japon	23 *
Vanpro Assentos Ltda	Portugal	23 *
Teknik Malzeme Ticaret ve Sanayi A.S.	Turquie	23 *

Financement Peugeot Citroën DS

Banque PSA Finance	France	100
BPF Algérie	Algérie	100
PCA Compañía de Seguros S.A	Argentine	70
PSA Finance Argentina	Argentine	50
PSA factor Italia S.p.A.	Italie	100
PSA Insurance Ltd	Malte	100
PSA Insurance Manager Ltd	Malte	100
PSA Insurance Solutions Ltd.	Malte	100
PSA Life Insurance Ltd	Malte	100
PSA Services Ltd	Malte	100
BPF Mexico	Mexique	100
PSA Finance Nederland B.V.	Pays-Bas	100
PSA Financial Holding B.V.	Pays-Bas	100
Economy Drive Cars Ltd	Royaume-Uni	100
Vernon Wholesale Investments Company Ltd	Royaume-Uni	100
Bank PSA Finance Rus	Russie	100
Peugeot Citroen Leasing	Russie	100
BPF Pazarlama A.H.A.S.	Turquie	100
FCT Auto ABS German Loans 2018	Allemagne	50 *
FCT Auto ABS German Loans Master	Allemagne	50 *
PSA Bank Deutschland GmbH	Allemagne	50 *
PSA Finance Belux	Belgique	50 *
Banco PSA Finance Brasil SA	Brésil	50 *
PSA Corretora de Seguros e Serviços Ltda. (PFBR)	Brésil	50 *
(1) Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company	Chine	25 *
FCT Auto ABS Compartiment 2016-5	Espagne	50 *
FCT Auto ABS Spanish Loans 2018	Espagne	50 *
PSA Finance, Succursale en España EFC, SA	Espagne	50 *
Auto ABS DFP Master Compartiment France 2013	France	50 *
Compagnie pour la Location de Véhicules - CLV	France	50 *
CREDIPAR	France	50 *
FCT Auto ABS French Leases 2018 - Fonds E	France	50 *
FCT Auto ABS French Leases Master	France	50 *
FCT Auto ABS French Loans Master	France	50 *
FCT PFFR LLD Master 2017-E	France	50 *
Société Financière de Banque - SOFIB	France	50 *
ABS Italian Loans Master S.r.l.	Italie	50 *
Banca Italia S.P.A	Italie	50 *
FCT Auto ABS Italian Loans 2018	Italie	50 *
PSA Renting Italia	Italie	50 *
PSA Insurance Europe Ltd	Malte	50 *
PSA Life Insurance Europe Ltd	Malte	50 *
PSA Finance Nederland BV	Pays-Bas	50 *
PSA Consumer Finance Polska Sp. Z o.o.	Pologne	50 *
PSA Finance Polska	Pologne	50 *
Auto ABS UK Loans PLC - Compartiment 2012-5	Royaume-Uni	50 *
FCT Auto ABS UK Loans 2017	Royaume-Uni	50 *
PSA Wholesale Ltd	Royaume-Uni	50 *
Auto ABS Swiss Lease 2013 GmbH	Suisse	50 *
PSA Finance Suisse S.A.	Suisse	50 *

Financement Opel Vauxhall

Opel Bank GmbH	Allemagne	50 *
Opel Finance Germany Holdings GmbH	Allemagne	50 *
Opel Leasing GmbH	Allemagne	50 *
Opel Bank S.A	France	50 *
Opel Finance SpA	Italie	50 *
Opel Finance International B.V.	Pays-Bas	50 *
Opel Finance N.V.	Pays-Bas	50 *
OPVF Europe Holdco Limited	Royaume-Uni	50 *
Vauxhall Finance plc	Royaume-Uni	50 *
Opel Finance AB	Suède	50 *
Opel Finance SA	Suisse	50 *

(1) Dont 12,5 % via Dongfeng Peugeot Citroën Automobile

IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2018

A l'Assemblée Générale de la société Peugeot S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Peugeot S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité Financier et d'Audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts des premières applications des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des marques

Risque identifié	Notre réponse
<p>La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques s'élève respectivement à 3.608 millions d'euros et 1.994 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ces actifs sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).</p> <p>Comme indiqué dans la note 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés, conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition et les marques ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle ou plus fréquemment lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de ces actifs est inférieure à leur valeur nette</p>	<p>Nous avons effectué un examen critique des modalités mises en œuvre par la direction, pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des marques. Pour chacune des UGT auxquelles sont rattachés ces actifs, nous avons obtenu les derniers plans à moyen terme de la direction ainsi que les tests de perte de valeur.</p> <p>Sur la base de ces informations, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">► rapprocher les valeurs nettes comptables des actifs testés dans le cadre des tests de perte de valeur avec la comptabilité ;

comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés et implique des jugements importants de la direction notamment sur l'établissement des prévisions et sur le choix des taux d'actualisation et de croissance à l'infini.

Compte tenu du caractère significatif de ces actifs dans les comptes consolidés du groupe et du niveau de jugement de la direction inhérent aux estimations et hypothèses utilisées, nous considérons l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des marques du groupe comme un point clé de notre audit.

- ▶ examiner les projections de flux futurs de trésorerie, notamment la cohérence des données sur les marges et les volumes utilisés dans les tests, avec des sources externes ou les dernières estimations de la direction présentées aux organes de gouvernance ;
- ▶ apprécier les prévisions par comparaison avec les données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur et la performance historique du groupe ;
- ▶ analyser la cohérence des taux d'actualisation retenus, notamment en comparant avec les données de marché disponibles ;
- ▶ vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique du modèle de valorisation utilisé par la direction ;
- ▶ procéder à l'analyse de sensibilité de la valeur recouvrable des UGT testées, à une variation des principales hypothèses retenues (taux de croissance à l'infini, taux de marge opérationnelle retenu en année terminale, taux d'actualisation) ;
- ▶ apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

Capitalisation et évaluation des frais de développement

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles selon les conditions définies dans la note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés et conformément à la norme IAS 38. Le montant activé en 2018 s'élève à 1.897 millions d'euros. Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement pour les actifs des secteurs « automobile Peugeot – Citroën – DS et Automobile Opel – Vauxhall » à partir de l'accord de fabrication en série et sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans pour les véhicules et dix ans pour les organes et modules. Pour le secteur « Equipement automobile », ces coûts de développement, engagés dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, sont amortis linéairement au rythme de livraison des pièces, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. Les frais de recherche ainsi que les frais d'études et de développement ne remplissant pas les conditions définies dans la note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.</p> <p>Les frais de développement immobilisés sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle ou plus fréquemment lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Le groupe comptabilise une dépréciation lorsque la valeur recouvrable de l'UGT auquel l'actif est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés et implique des jugements importants de la direction notamment sur l'établissement des prévisions et sur le choix des taux d'actualisation et de croissance à l'infini.</p> <p>Nous avons identifié la capitalisation et l'évaluation des frais de développement comme un point clé de l'audit en raison du caractère significatif de ces actifs incorporels dans le bilan consolidé du groupe et du jugement exercé par la direction lors de leur capitalisation initiale et de la réalisation des tests de dépréciation, le cas échéant.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ examiner les règles du groupe relatives à la comptabilisation initiale des frais de développement au regard des normes comptables en vigueur et apprécier le respect de ces règles ; ▶ tester, par sondages, la concordance des montants des frais de développement immobilisés sur l'exercice avec la documentation probante sous-jacente ; ▶ s'entretenir avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur ; ▶ rapprocher avec les comptes les valeurs nettes comptables des UGT, faisant l'objet d'un test de perte de valeur ; ▶ examiner les projections de flux futurs de trésorerie, notamment la cohérence des données sur les marges et les volumes utilisés dans les tests, avec des sources externes ou les dernières estimations de la direction présentées aux organes de gouvernance ; ▶ apprécier les prévisions par comparaison avec les données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur et la performance historique du groupe ; <p>procéder à l'analyse de sensibilité de la valeur recouvrable des UGT testées, à une variation des principales hypothèses retenues (taux de marge retenu et taux d'actualisation).</p>

Caractère recouvrable des impôts différés actifs de l'intégration fiscale française

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés 2018, les actifs d'impôts différés sur déficits reportables du groupe s'établissent à 1.019 millions d'euros au 31 décembre 2018 dont 860 millions d'euros d'impôts différés actifs sur déficits au sein de l'intégration fiscale en France de Peugeot S.A.</p> <p>Les actifs sur déficits de l'intégration fiscale en France qui pourront être imputés sur les impôts différés passifs nets (dans la limite de 50 %) sont reconnus au bilan. Au-delà, les actifs d'impôts différés sont reconnus s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser compte tenu des prévisions de bénéfices fiscaux. Les impôts différés font l'objet d'un test de perte de valeur sur la base des prévisions fiscales cohérentes avec les principales hypothèses du Plan Moyen Terme du groupe et établies sur la période pour laquelle le groupe estime que leur recouvrabilité est probable.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces actifs et du niveau de jugement de la direction inhérent aux estimations et hypothèses utilisées, nous avons considéré la reconnaissance et la recouvrabilité des impôts différés actifs reconnus au titre des déficits fiscaux reportables de l'intégration fiscale en France comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ pour les impôts différés actifs sur déficits reportables dont la recouvrabilité est justifiée par l'existence d'impôts différés passifs, apprécier la correcte application du principe de reconnaissance des impôts différés actifs à hauteur de 50 % des impôts différés passifs nets ;▶ pour les impôts différés actifs sur déficits reportables dont la recouvrabilité est justifiée par les prévisions de bénéfices fiscaux, apprécier la cohérence des prévisions fiscales avec les principales hypothèses du Plan Moyen Terme du groupe approuvé par les organes de gouvernance ;▶ apprécier le caractère approprié des informations fournies dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation des titres mis en équivalence des activités automobiles

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note 10.2 de l'annexe aux comptes consolidés 2018, au 31 décembre 2018, les titres mis en équivalence des activités automobiles du groupe PSA sont comptabilisés au bilan pour un montant de 590 millions d'euros. Ces titres comprennent essentiellement les participations du groupe dans les sociétés en partenariat avec Dong Feng Motor Company Group et avec le groupe Changan pour les activités situées en Chine.</p> <p>Le résultat des sociétés mises en équivalence inclut des dépréciations d'actifs résultant de tests de dépréciation réalisés selon les mêmes principes que ceux applicables à l'actif immobilisé des activités automobiles du groupe PSA. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les actifs spécifiques aux modèles de véhicules sont testés par UGT Véhicules et l'ensemble des actifs (y compris ceux qui ne sont pas spécifiques aux modèles) sont testés au niveau global de chaque partenariat comme indiqué dans la note 7.3.D. de l'annexe aux comptes consolidés. Par ailleurs, le groupe PSA réalise à son niveau un test de perte de valeur complémentaire lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif de ces actifs dans les comptes du groupe, de la volatilité du marché chinois et du niveau de jugement de la direction sur les hypothèses sous-tendant l'évaluation des actifs de ces sociétés, nous considérons l'évaluation des titres mis en équivalence des activités automobiles comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser l'existence d'indicateurs de perte de valeur, comme par exemple une baisse significative des volumes ou une dégradation de la rentabilité ;▶ évaluer la cohérence et la pertinence des principales hypothèses utilisées dans la réalisation du test de perte de valeur des actifs des sociétés en partenariat avec les groupes Dong Feng Motor Company Group et Changan, notamment par référence au plan moyen terme approuvé par les organes de gouvernance de ces sociétés en partenariat ;▶ apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Peugeot S.A. par votre Assemblée Générale du 25 mai 2005 pour le cabinet MAZARS et du 31 mai 2011 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet MAZARS était dans la quatorzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la huitième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité Financier et d'Audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité Financier et d'Audit

Nous remettons au Comité Financier et d'Audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité Financier et d'Audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité Financier et d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité Financier et d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 26 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Thierry Blanchetier

Jérôme de Pastors

Laurent Miannay

Ioulia Vermelle

Crédits photos :
GROUPE PSA / Direction de la communication



PEUGEOT S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de
Surveillance au capital de 904 828 213 €
Siège social : 7, rue Henri Sainte-Claire
Deville 92563 Rueil-Malmaison - France B
552 100 554 R.C.S. Nanterre – Siret 552 100
554 00021 Tél. : + 33 (0)1 55 94 81 00
groupe-psa.com